



**DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE  
PORTANT ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS CONSOLIDÉ 2025 DU CENTRE –  
CT/CA-008/2026FR**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE,  
vu le règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil du 28 novembre 1994 portant création d'un Centre de traduction des organes de l'Union européenne (le «Centre de traduction»), modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil du 18 juin 2003,  
vu le règlement financier du 22 septembre 2019 applicable au Centre de traduction des organes de l'Union européenne (réf. CT/CA-028/2019FR),  
considérant ce qui suit:

- (1) le conseil d'administration est tenu d'adopter le rapport annuel d'activités consolidé 2025 sur la base d'un projet élaboré par l'ordonnateur;

DÉCIDE:

**Article premier**

Le rapport annuel d'activités consolidé 2025 du Centre, tel qu'annexé à la présente décision, est adopté. Le comité d'évaluation élabore un projet d'évaluation du rapport susmentionné, à soumettre au conseil d'administration pour adoption par procédure écrite.

**Article 2**

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Luxembourg, le 18 mars 2026.

Pour le conseil d'administration,

*(signé par voie électronique)*

Christos Ellinides  
président

Annexe: rapport annuel d'activités consolidé 2025



**TRANSLATION CENTRE**   
FOR THE BODIES OF THE EUROPEAN UNION

# **RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS CONSOLIDÉ 2025**

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS CONSOLIDÉ DU CENTRE DE TRADUCTION 2025

n° CT/CA-008/2026FR

Le présent rapport annuel d'activités consolidé (RAAC) a été rédigé conformément à l'article 8, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil du 28 novembre 1994, portant création d'un Centre de traduction des organes de l'Union européenne, tel que modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil du 18 juin 2003 (le «règlement fondateur»), et à l'article 48 du règlement financier du 22 septembre 2019 applicable au Centre de traduction des organes de l'Union européenne.

Rapport annuel d'activités consolidé du Centre de traduction 2025 La présente publication du Centre de traduction des organes de l'Union européenne est également disponible sur le site web de celui-ci: <http://cdt.europa.eu>

© Centre de traduction des organes de l'Union européenne, 2026. Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

ISBN xxxxx

ISSN xxxxx

doi: xxxxx

Numéro de catalogue: xxxxxxxx

De plus amples informations sur l'Union européenne sont accessibles via le serveur Europa: <http://europa.eu/>.

## Contenu

ÉVALUATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ CONSOLIDÉ 2025 DU CENTRE DE TRADUCTION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	3
Le Centre en bref.....	4
Synthèse .....	6
PARTIE I. Réalisations de l'année.....	7
Chapitre 1. Activités opérationnelles principales .....	7
Chapitre 2. Activités de support .....	18
Chapitre 3. Activités de gestion et de contrôle .....	23
Chapitre 4. Projets et innovation .....	25
Chapitre 5. Activités supplémentaires .....	28
Chapitre 6. Principales réalisations contribuant aux priorités de l'UE .....	30
PARTIE II. GESTION ET ÉVALUATIONS EXTERNES.....	32
PART II A. Gestion .....	32
Chapitre 1. Conseil d'administration .....	32
Chapitre 2. Principales évolutions .....	33
Chapitre 3. Gestion budgétaire et financière.....	36
Chapitre 4. Délégation et subdélégation des pouvoirs d'exécution du budget.....	39
Chapitre 5. Gestion des ressources humaines.....	40
Chapitre 6. Stratégie relative aux gains d'efficacité.....	41
Chapitre 7. Évaluation des résultats d'audit durant l'année de référence.....	42
Chapitre 8. Suivi des recommandations et plans d'action en matière d'audits et d'évaluations.....	45
Chapitre 9. Suivi des observations de l'autorité de décharge .....	46
Chapitre 10. Gestion environnementale.....	47
Chapitre 11. Évaluation par la direction.....	48
PART II B. Évaluations externes .....	48
PARTIE III. Évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.....	50
Chapitre 1. Efficacité des systèmes de contrôle interne.....	50
Chapitre 2. Conclusions relatives à l'évaluation des systèmes de contrôle interne .....	54
Chapitre 3. Déclaration du responsable de la gestion des risques et de la coordination du contrôle interne .....	54
PARTIE IV. Assurance de la direction.....	55
Chapitre 1. Examen des éléments soutenant l'assurance .....	55
Chapitre 2. Réserves.....	56
PARTIE V. Déclaration d'assurance .....	57

ANNEXES.....	58
ANNEXE I – STATISTIQUES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE BASE – DONNÉES AU 31 DÉCEMBRE 2025.....	59
ANNEXE II – STATISTIQUES RELATIVES À LA GESTION FINANCIÈRE .....	66
ANNEXE III – COÛT DES CONTRÔLES.....	77
ANNEXE IV – ORGANIGRAMME .....	79
ANNEXE V – TABLEAU DES EFFECTIFS DU CENTRE .....	80
ANNEXE VI – RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES PAR ACTIVITÉ .....	84
ANNEXE VII – ACCORDS DE NIVEAU DE SERVICE <sup>17</sup> .....	89
ANNEXE VIII – GESTION ENVIRONNEMENTALE.....	90
ANNEXE IX – INDICATEURS ET PARAMÈTRES CLÉS .....	92
ANNEXE X – LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION.....	93
ANNEXE XI – LISTE DES CLIENTS.....	97
ANNEXE XII – GLOSSAIRE .....	100
ANNEXE XIII - COMPTES DÉFINITIFS DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L’UNION EUROPÉENNE POUR L’EXERCICE 2025.....	102

# ÉVALUATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ CONSOLIDÉ 2025 DU CENTRE DE TRADUCTION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Le Centre en bref

Le Centre de traduction des organes de l'Union européenne (ci-après dénommé «le Centre») est une agence de l'Union européenne créée à Luxembourg en 1994.

Le Centre a pour mission principale de fournir des services de traduction et d'autres services linguistiques à un grand nombre d'agences et d'organes de l'UE dans le respect de critères de qualité, de délais et de prix convenus. Les institutions de l'UE qui disposent de leur propre service de traduction peuvent, à titre volontaire, bénéficier des services du Centre selon des modalités à convenir entre les parties. La mission secondaire du Centre est de contribuer, au travers de la coopération interinstitutionnelle, à la rationalisation de l'utilisation des ressources et à l'harmonisation des procédures en matière de traduction au sein de l'UE.

La double mission du Centre est définie dans la législation qui sous-tend son existence: le règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil du 28 novembre 1994, modifié par le règlement (CE) n° 2610/95 du Conseil du 30 octobre 1995, qui a étendu la mission initiale du Centre, et le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil du 18 juin 2003.

Le Centre s'emploie à faciliter et à soutenir un multilinguisme efficace au sein de l'UE. S'il est avant tout le prestataire commun de services linguistiques aux agences de l'UE, le Centre est également partenaire des services de traduction des institutions de l'UE. Le Centre fournit des traductions de et vers toutes les langues officielles de l'UE ainsi que depuis de nombreuses langues non européennes.

### **Le Centre en tant que prestataire commun de services linguistiques aux agences et organes de l'UE**

Lorsque le Centre a été créé, sa fonction première était la traduction. À la suite des progrès technologiques réalisés dans le secteur linguistique, le Centre a élargi son portefeuille de services et consolidé son rôle de prestataire unique de services linguistiques partagés. Le Centre peut répondre à différents besoins de communication et fournir un large éventail de services à valeur ajoutée, notamment la traduction, la révision, la modification et le contrôle rédactionnel de documents, la traduction de marques et de dessins ou modèles de l'UE, ainsi que d'autres services, tels que le conseil linguistique et la traduction automatique neuronale (voir figure ci-dessous).

### **Le Centre en tant que partenaire au niveau interinstitutionnel**

S'il est avant tout le prestataire de services linguistiques partagés aux agences et organes de l'UE, le Centre est également partenaire des services linguistiques des institutions de l'UE. En sa qualité de membre du Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI), le Centre intervient dans la coopération entre les services linguistiques des institutions de l'UE. Il participe à des initiatives interinstitutionnelles visant à réaliser des économies d'échelle grâce au partage des méthodes de travail, à la rationalisation de l'utilisation des ressources et à l'harmonisation des procédures de traduction dans l'UE. Le projet interinstitutionnel le plus remarquable est IATE, le système de gestion de la Terminologie interactive pour l'Europe, que le Centre gère au nom des institutions de l'UE depuis 2003.

### **Coopération internationale**

Le Centre entretient une coopération de longue date avec les services linguistiques d'autres organisations internationales, notamment en relation avec la réunion annuelle concernant les services linguistiques, la documentation et les publications (IAMLADP).

## Aperçu du portefeuille de services du Centre en 2025

### TRADUCTION

Le Centre traduit tout type de contenu dans un large éventail de domaines spécialisés, en travaillant dans plus de 700 combinaisons linguistiques (langues de l'UE et langues de pays tiers).

### TRANSCRIPTION

Le Centre fournit des transcriptions de fichiers audio et vidéo, entièrement révisées par nos linguistes, comprenant les codes temporels et l'identification des intervenants.

### TRADUCTION DE MUE, DE DOSSIERS PM ET DE DMC

Le Centre traduit des contenus dans le domaine de la propriété industrielle/intellectuelle, notamment les marques de l'Union européenne (MUE), les dossiers relevant du protocole de Madrid (PM) et les dessins ou modèles communautaires enregistrés (DMC).

### TRADUCTION AUTOMATIQUE

Nos moteurs de traduction automatique neuronale sur mesure très avancés, combinés à nos mémoires de traduction, nous permettent de proposer des traductions rapides, compréhensibles et acceptables du point de vue de la maîtrise de la langue et de la précision.

### SOUS-TITRAGE

Le Centre fournit des vidéos entièrement sous-titrées dans la langue source et dans autant de langues que vous le souhaitez. Ce service comprend le «repérage», dans le cadre duquel les sous-titres sont synchronisés avec la vidéo.

### TRADUCTION PASTE 'N' GO

Le Centre offre une solution simple pour les textes courts et non formatés. Vous pouvez copier votre contenu original dans un formulaire web et y récupérer vos traductions, sans avoir à télécharger ou à envoyer de fichiers.

### CONSEILS LINGUISTIQUES

Le Centre fournit des conseils professionnels sur des projets spécifiques et élabore des solutions ad hoc adaptées à vos besoins.

### RÉVISION DE TRADUCTIONS

Le Centre peut aider nos clients qui disposent d'un service de traduction interne en révisant leurs traductions avec un regard neuf.

### CONTRÔLE RÉDACTIONNEL DE TEXTES SOURCES

Le Centre veille à l'exactitude et à la cohérence de vos documents. Nos rédacteurs effectueront une vérification approfondie du texte, en améliorant sa clarté, en le rendant plus facile à lire et en s'assurant qu'il est grammaticalement correct.

### TRADUCTION DE PAGES WEB

Grâce à notre module spécifique CdT WebTranslation pour les sites web basés sur Drupal, vous pouvez demander des traductions de votre contenu web et le gérer en quelques clics.

### SERVICES DE TERMINOLOGIE

Le Centre prépare des ressources terminologiques multilingues harmonisées afin que vous puissiez communiquer de manière précise et cohérente avec toutes les parties prenantes. Le Centre introduit ces données dans la base de données terminologique interinstitutionnelle IATE, qui est gérée par le Centre pour le compte des institutions de l'UE.

### MODIFICATION DE TRADUCTIONS

Les traducteurs du Centre adaptent ensuite les traductions conformément aux modifications apportées à l'original.

### TRANSCRIPTION AUTOMATIQUE

Le Centre vous propose une transcription brute rapide de vos fichiers multimédias grâce à notre technologie avancée de reconnaissance vocale.

### POST-ÉDITION LÉGÈRE DE TEXTES RÉSULTANT DE LA TRADUCTION AUTOMATIQUE

Si votre texte traduit a pour seul objectif de communiquer correctement un message essentiel et n'est pas destiné à être publié, ce service fournit une version suffisamment améliorée de notre traduction automatique.

### LISTES DE TERMES ET LIBELLÉS D'APPLICATION

Le Centre traduit des listes de termes (mots ou expressions, généralement des noms ou des groupes nominaux) et des libellés utilisés pour un site web ou une application web. Les libellés identifient ou expliquent la fonction des éléments, tels que les boutons, les menus et autres composants interactifs.

# Synthèse

Le rapport annuel d'activité consolidé 2025 donne un aperçu des réalisations et des activités du Centre en 2025.

Il décrit la mise en œuvre du programme de travail 2025, tel que présenté dans le document unique de programmation 2025-2027. Après l'examen de fin d'année effectué par la direction du Centre, le taux général de mise en œuvre du programme de travail 2025 s'élevait à 89,17 % sur la base du budget rectificatif 2/2025.

S'agissant des activités opérationnelles de base du Centre, la majorité des actions prévues dans le programme de travail (90,24 %) ont été réalisées en 2025. En ce qui concerne les résultats spécifiques, certains services présentent des écarts par rapport aux prévisions.

Le Centre a traduit un total de 649 290 pages (y compris les marques de l'UE et les volumes traduits pour le projet TRIS de la DG GROW, et à l'exclusion des pages traduites pour les propres besoins du Centre), ce qui représente une augmentation de 32,04 % par rapport à 2024 (491 728 pages). Si l'on exclut les documents TRIS de la DG GROW, le volume total s'élève à 514 326, ce qui représente toujours une augmentation de 4,6 % par rapport à 2024.

Les marques de l'UE sont restées un élément central du portefeuille du Centre, avec un volume de 259 605 pages représentant 39,9 % du volume total et dépassant largement les prévisions initiales. Cela représente une augmentation de 22,7 % par rapport à 2024, toutes les traductions de marques ayant été livrées dans les délais contractuels convenus.

Le Centre a continué à élargir et consolider son portefeuille de services au-delà de la traduction classique et a fourni différents services, notamment du sous-titrage (1 383 minutes), de la transcription (6 568 minutes), du contrôle rédactionnel (7 990,50 pages), de la modification (7 684,50 pages), de la révision (6 472 pages), la post-édition légère (4 429 pages) ainsi que de la traduction ou de la révision de termes (397 212 termes). En 2025, le Centre a lancé un projet pilote avec la Cour des comptes et la BCE et a entamé des discussions avec le Conseil afin d'aider les institutions disposant de services linguistiques internes au moyen de flux de travail de traduction et de modification sur mesure.

Parallèlement à cela, le Centre a réalisé des progrès significatifs dans d'autres domaines. S'agissant des activités de support du Centre, le taux de mise en œuvre a été de 90 %. Celui des activités de gestion et de contrôle a été de 100 % et celui des projets et de l'innovation de 73 %. L'une des réalisations les plus importantes de 2025 a été le développement et le déploiement de IATE3, une version entièrement repensée et plus intuitive de la base de données terminologique interinstitutionnelle de l'UE.

L'année 2025 a été une année historique pour le Centre, marquée par l'organisation réussie de la conférence tenue à l'occasion de son 30<sup>e</sup> anniversaire, le lancement d'une nouvelle identité visuelle, ainsi que le renforcement de la sensibilisation et de la coopération interinstitutionnelle. Parmi les autres faits marquants, citons l'achèvement de la migration d'eCdT vers des technologies modernes ainsi que le développement de DRACo, un prototype assisté par l'IA qui aide les administrateurs des flux de traduction en analysant automatiquement les demandes entrantes et en fournissant des informations pertinentes, permettant ainsi une prise de décision plus rapide et plus cohérente.

Le résultat budgétaire provisoire pour 2025 affiche un déficit de 0,4 million d'EUR, à l'exclusion du résultat négatif de 2024 de 4,94 millions d'EUR. Le déficit de 2024 a été absorbé dans le budget 2025 et financé par la réserve de stabilité des prix, tandis que le déficit de 2025 sera reporté et inclus dans le premier budget rectificatif en 2026.

# PARTIE I.

## Réalisations de l'année

### ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES PRINCIPALES

Le Centre a attribué une pondération de 70 % à ces activités. Le taux global de mise en œuvre a été de 90,24 % par rapport au budget rectificatif 2/2025.

Le domaine opérationnel de base englobe toutes les activités du Centre qui ont trait à la fourniture de services linguistiques. En 2025, le Centre a fourni ses services avec succès, dans le respect des critères de qualité et des délais convenus.

Il a réalisé d'importants investissements pour améliorer la qualité de ses ressources linguistiques et s'est appuyé sur la technologie, ce qui lui a permis de fournir des contenus de qualité à ses clients de manière continue.

De plus amples informations sur l'avancement des actions du programme de travail sont fournies ci-dessous.

#### Action 1.1 Nombre de pages de documents ayant fait l'objet d'une traduction et d'une traduction personnalisée

*Indicateur/réalisation: nombre de pages de traduction*



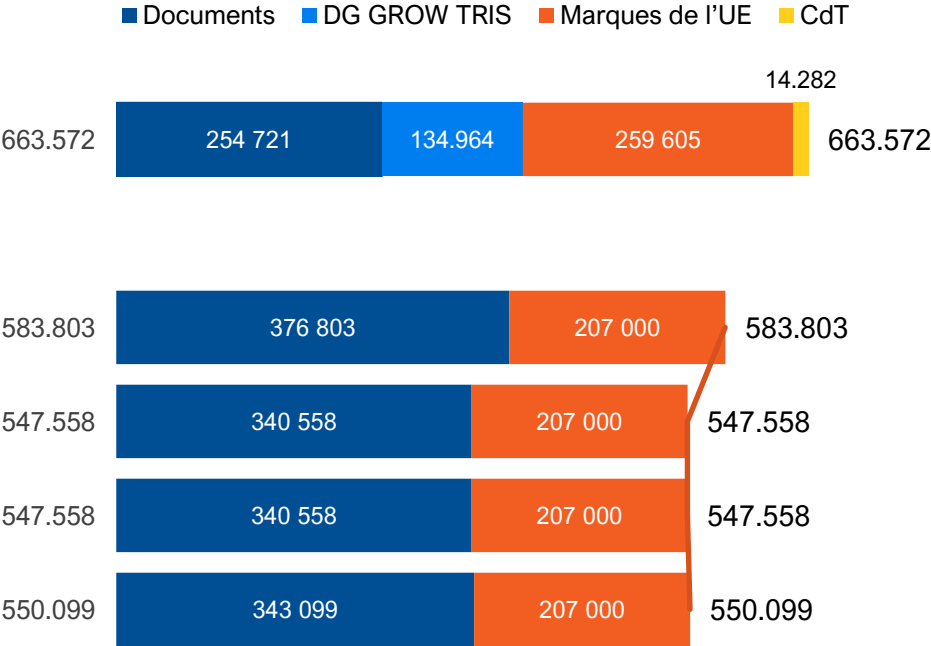
En 2025, le Centre a facturé un total de 649 290 pages de documents, y compris des marques de l'UE et des documents soumis par la DG GROW dans le cadre de la mise en œuvre de la directive sur la transparence du marché unique<sup>1</sup>. Cela représente une augmentation de 32,04 % par rapport à 2024 (491 728 pages). Si l'on exclut la DG GROW TRIS, le volume total facturé s'élève à 514 326 pages, ce qui représente encore une augmentation de 4,6 % par rapport à 2024.

Plus spécifiquement, le nombre de pages facturées pour des documents traduits, modifiés, révisés, ayant fait l'objet d'un contrôle rédactionnel, de post-éditions légères ou de post-éditions complètes, traduits automatiquement ou traités avec Paste 'n' Go s'est élevé à 254 721. En outre, le nombre de pages de marques s'élevait à 259 605, tandis que le nombre de pages afférentes au projet TRIS de la DG GROW s'élevait à 134 964.

<sup>1</sup> Ce chiffre ne tient pas compte des pages traduites pour les propres besoins du Centre (14 282 pages).

La figure 1 illustre le nombre de pages traduites par rapport au budget 2025, ainsi que les variations par rapport aux prévisions.

**Figure 1 Variations des prévisions par rapport aux volumes réels en 2025 (en pages)**



Dans le cadre de son processus d'assurance qualité des prestataires externes de services linguistiques, le Centre fait réviser et évaluer par les traducteurs internes les traductions effectuées par ces prestataires avant leur livraison aux clients. En 2025, la qualité des traductions a été jugée acceptable ou excellente dans 99,76 % des cas. Le pourcentage de traductions externes jugées de mauvaise qualité est resté faible.

Le Centre a continué à prendre des mesures strictes à l'encontre des contractants dont les documents ont été jugés insatisfaisants à plusieurs reprises. En 2025, 90 traductions sous-traitées au total ont été soumises au comité de reclassement interne du Centre après avoir été jugées comme étant de mauvaise qualité par les réviseurs internes. Les résultats ont confirmé la mauvaise qualité de 72 documents, soit 80 % de l'ensemble des cas. En conséquence, des mesures contractuelles ont été prises à l'encontre des contractants concernés. Dans certains cas, ces mesures contractuelles peuvent donner lieu à la résiliation du contrat-cadre, bien que cela ne se soit pas produit en 2025.

Le Centre a également mesuré le pourcentage de traductions sous-traitées pour lesquelles les réviseurs internes ont identifié des faiblesses lorsqu'ils ont rempli les fiches d'évaluation. Ce pourcentage indique le nombre de cas où les réviseurs internes du Centre ont relevé des problèmes et ont été en mesure d'améliorer les traductions fournies par les prestataires de services linguistiques externes, même si la qualité de la traduction a été jugée globalement raisonnable. En 2025, seuls 6 % des traductions externalisées (documents) présentaient au moins une faiblesse (contre 4,03 % en 2024 et 5,8 % en 2023), ces faiblesses ayant été corrigées par les réviseurs avant l'envoi des traductions aux clients.

La plupart des documents externalisés, à l'exception de ceux de la DG GROW TRIS, dont le domaine est considéré comme juridique dans 100 % des cas, appartenaient au domaine

général (58,2 %), suivi des domaines juridique (20,1 %), médical (16 %), scientifique (2,7 %) et financier (2,8 %).

## Action 1.2 Post-édition légère de documents

*Indicateur/réalisation: nombre de pages de documents ayant fait l'objet d'une post-édition légère*



En 2025, le Centre a traduit et facturé 4 429 pages de post-édition légère pour le Parquet européen, l'Agence de l'Union européenne sur les drogues (EUDA) et l'EIPO. Ce nombre est supérieur à celui de 2024 (2 076 pages), ce qui s'explique principalement par une utilisation accrue du service de post-édition légère par l'EIPO.

## Action 1.3 Traduire des marques de l'UE

*Indicateur/réalisation: nombre de pages relatives aux marques de l'UE traduites*



En 2025, 259 605 pages (39,9 % du volume total) concernaient des marques de l'Union européenne. Ce volume est supérieur à l'objectif initial fixé dans le programme de travail et le budget rectificatif 2/2025 (207 000 pages). Le nombre de pages traduites pour les marques de l'Union européenne représente une augmentation de 22,67 % par rapport à 2024 (211 627 pages). Le Centre a fourni les traductions des marques de l'UE dans les délais, six jours après leur réception, conformément à l'objectif convenu avec l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EIPO) pour 2025.

## Action 1.4 Traduire des documents (automatiquement)

*Indicateur/réalisation: nombre de pages de traductions automatiques*



Le Centre a fourni 1 286 pages de traduction automatique à l'EUDA, à la l'ECDC et pour son propre usage. Ce chiffre est légèrement inférieur à celui de 2024 (1291 pages). Le service de traduction automatique fourni par le Centre permet aux utilisateurs de traduire rapidement un texte rédigé dans une langue qu'ils ne comprennent pas afin de se faire une idée de son contenu. Ce service est entièrement automatisé et exploite la technologie de traduction automatique et de mémoire de traduction du Centre pour produire des textes qui ne sont pas destinés à être publiés.

## Action 1.5 Traduire des documents à l'aide du service Paste n' Go

Indicateur/réalisation: nombre de pages de documents traduits à l'aide du service Paste 'n' Go



En 2025, le Centre a produit 203,5 pages grâce au service Paste 'n' Go. Le Paste 'n' Go est un service de traduction pour les textes d'une longueur maximale de 6 000 caractères (4 pages), permettant des options de formatage simples. Au lieu de télécharger des fichiers sur le portail client, les clients se contentent de coller le texte à traduire dans une zone spécifique du portail et, à la livraison du texte traduit, de le copier dans leur propre système.

## Action 1.6 Réviser des documents

Indicateur/réalisation: nombre de pages de révision



En 2025, le Centre a livré 6 472 pages de révision, soit une légère baisse par rapport à 2024 (7 896 pages). Le Centre a fourni des services de révision au Conseil, à l'EDA, à la BEI, à l'EUAA, à l'EU IPO et à Europol, et a utilisé ce service pour ses propres besoins.

## Action 1.7 Modifier des documents

Indicateur/réalisation: nombre de pages de modifications



En 2025, le Centre a livré 7 684,5 pages de modifications au Conseil, à l'OCVV, à la Cour des comptes, à l'ECDC, à l'AET, à l'EMA, à l'AEMF, à eu-LISA, à l'EUAA, à Frontex, au JRC, à l'AER, au CRU, ainsi que pour son propre usage. Ce résultat est stable par rapport à 2024 (4 496 pages).

## Action 1.8 Modifier des documents

Indicateur/réalisation: nombre de pages de contrôle rédactionnel



Le Centre a effectué un contrôle rédactionnel sur 7 990,50 pages en 2025 (contre 7 141 en 2024). Le Centre a fourni le service de contrôle rédactionnel à l'Office de l'ORECE, à l'EC CBE, à la CEPOL, au Centre de compétences européen en matière de cybersécurité (ECCC), à l'AET, à l'ETF, à eu-LISA, à l'EU-OSHA, à l'EUAA, à Europol, au CRU, ainsi que pour son propre usage.

### Action 1.9 Transcrire des fichiers audio/vidéo

*Indicateur/réalisation: nombre de minutes de fichiers audio/vidéo transcrits*



Le service de transcription a bénéficié au Conseil, à la BEI, à la FRA, ainsi qu'au Centre pour son propre usage. En 2025, le volume s'élevait à 6 568 minutes, ce qui témoigne d'une tendance à la hausse par rapport à 2024 (1 875 minutes).

### Action 1.10 Minutes de fichiers audio/vidéo transcrits (automatiquement)

*Indicateur/réalisation: nombre de minutes de fichiers audio/vidéo transcrits automatiquement*



En 2025, aucun client du Centre n'a demandé le service de transcription automatique. Le Centre utilise la même technologie que pour le service de transcription. Toutefois, contrairement au service de transcription, ce service n'inclut aucune post-édition humaine du texte brut produit par les technologies de reconnaissance vocale.

### Action 1.11 Sous-titrage de vidéos

*Indicateur/réalisation: nombre de minutes de vidéos sous-titrées*



En 2025, le Centre a produit 1 383 minutes de sous-titrage pour l'ECA, l'ECDC, l'EFSA, la BEI, l'EU-OSHA, l'EUAA, l'EUDA, Eurojust et Frontex., Ce chiffre montre une tendance à la baisse par rapport aux volumes produits en 2024 (2 617 minutes). Les vidéos sont en général publiées sur les sites web des agences, partagées sur les réseaux sociaux ou utilisées lors de présentations.

## Action 1.12 Traduire et réviser des termes

Indicateur/réalisation: nombre de termes traduits et révisés



En 2025, le volume de termes traduits ou révisés s'élevait à 397 212 (y compris les dessins ou modèles de l'Union européenne, les termes Euroclass/de la console de gestion de la terminologie et les termes de la console de gestion de la terminologie des dessins et modèles pour l'EUIPO). Ce service enregistre un succès particulièrement important, le nombre de termes ayant plus que triplé par rapport à 2024 (109 734 termes).

## Action 1.13 Fournir des projets terminologiques

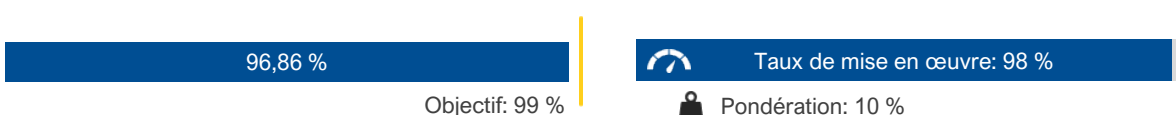
Indicateur/réalisation: jours-personnes pour des projets de terminologie



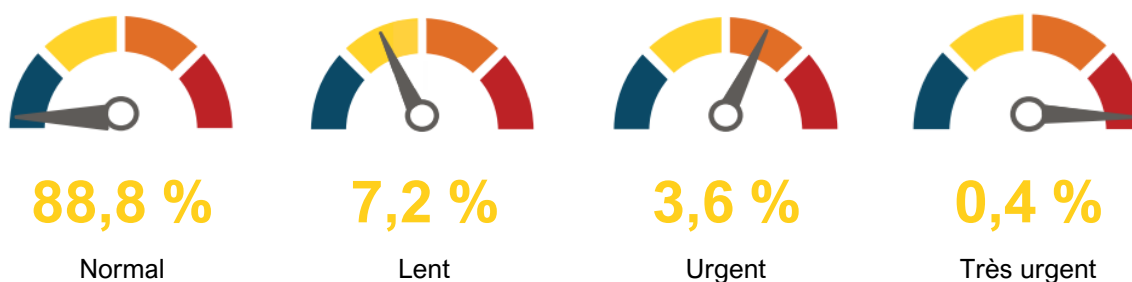
Outre les services susmentionnés, le Centre a consacré 406 jours-personne à des travaux terminologiques pour le compte de cinq clients et pour son propre usage, ce qui représente une tendance à la hausse en 2025 par rapport à 2024, où le nombre de jours-personne était de 146,75.

## Action 1.14 Fournir dans les délais les services aux clients

Indicateur/réalisation: pourcentage de délais respectés



Le Centre a fourni à ses clients des services dans les délais dans 96,86% des cas. En 2025, le Centre a pris certaines mesures pour réduire sa consommation budgétaire consacrée à l'externalisation, ce qui a entraîné une renégociation à la hausse des tarifs applicables aux délais et causé certains retards dans les livraisons.



En 2025, le délai demandé était normal pour 88,8 % des traductions, lent pour 7,2 % et urgent pour 3,6 %. Dans ce contexte, le terme «traductions» englobe la traduction, le contrôle rédactionnel, la modification et la révision (facturés en nombre de pages). Les marques de l'UE sont exclues de cette définition, puisqu'elles sont toujours livrées dans les délais contractuels. La demande de services de traduction à livraison «très urgente» est restée faible, avec 0,4 % du volume total de traduction.

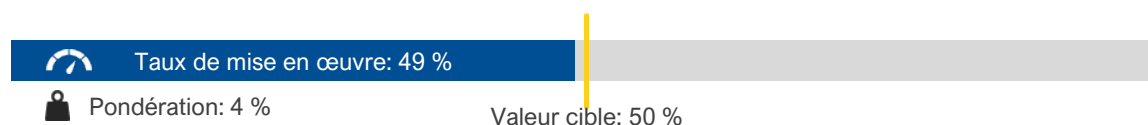
*Indicateur/réalisation: taux de délais renégociés*



En 2025, le Centre a renégocié 7 % des délais convenus pour des services fournis à ses clients (contre 1,8 % en 2024 et 2,3 % en 2023). En pratique, cela signifie que les délais initialement convenus ont été modifiés pendant la réalisation des travaux et que les deux parties se sont mises d'accord sur les délais renégociés.

### **Action 1.15 Mettre en œuvre les mesures identifiées dans le «plan d'action pour l'assurance qualité de la traduction 2025-2026»**

*Indicateur/réalisation: pourcentage de actions mises en œuvre*



Le Centre a poursuivi son travail sur les actions prévues dans son plan d'action biennal pour l'assurance qualité de la traduction (TQAAP) 2025-2026. À la fin de l'année 2025, le taux de mise en œuvre avait atteint les 49 %.

Les principales actions pour lesquelles des progrès significatifs ont été accomplis ou qui ont été achevées en 2025 visaient à:

- ➔ organiser des initiatives de formation régulières pour les linguistes.
- ➔ contribuer à la préparation linguistique des demandes par la création d'une fonction de «linguiste de garde» («on-call»)².
- ➔ réviser et mettre à jour les profils des spécialistes linguistiques et des assistants de gestion des flux de traduction afin de tenir compte de leur évolution et de l'élargissement de leurs tâches, avec une forte composante technologique pour les spécialistes linguistiques et des compétences générales en matière de gestion de projets pour les assistants de gestion des flux de traduction.
- ➔ examiner les rapports statistiques afin d'améliorer le suivi, avec la mise en production de Qlik Sense à la fin de l'année.
- ➔ refondre le module eCdT pour la section «Gestion des flux de travail». La refonte du module CVR progressait elle aussi correctement à la fin de l'année.

<sup>2</sup> Le linguiste de garde fait office de lien opérationnel entre le département des services linguistiques (LING) et le département de la gestion des opérations (OMD), en assurant l'efficacité du flux de travail, la détection précoce des problèmes et le soutien linguistique, dans le but de maintenir des services linguistiques de haute qualité.

- ➔ mettre au point d'un prototype d'assistant de flux de travail alimenté par l'IA (DRACo) et destiné aux tests, comportant des fonctionnalités de synthèse, de détection de domaine, de détection de documents similaires et de suggestion de complexité par le groupe chargé des technologies linguistiques.

### Action 1.16 Adapter les délais indicatifs des services

*Indicateur/réalisation: les délais d'exécution des services sont adaptés*



Malgré l'augmentation du nombre de renégociations et des taux de retard de livraison en 2025, le Centre a décidé de ne pas modifier les délais d'exécution qui avaient été considérablement réduits en 2024, et a préféré revoir son modèle économique. Cette décision a également été motivée par d'autres facteurs, tels que le recours accru aux services de conseil linguistique, qui témoigne d'un besoin croissant de solutions ad hoc ou sur mesure.

### Action 1.17 Réviser et évaluer les nouveaux services à valeur ajoutée introduits l'année précédente et les adapter, le cas échéant

*Indicateur/réalisation: les nouveaux services à valeur ajoutée sont révisés et évalués*



En 2025, le Centre a fourni un nombre plus élevé de services de conseil linguistique et mené davantage de projets pilotes avec la Cour des comptes et la BCE. Ces services sont particulièrement destinés aux services non traditionnels, tels qu'énumérés dans la politique tarifaire, et impliquent généralement des processus et des dispositions spécifiques afin d'évaluer la faisabilité de la création de nouveaux services à l'avenir. Aucune conclusion n'a encore été tirée concernant les projets pilotes menés en 2025; toutefois, leur évaluation est en cours et devrait aboutir à la mise en place de nouveaux services en 2026.

## Action 1.18 Assurer le suivi ex post de la qualité de la traduction: nombre de contrôles de qualité ex post (EPQC) réalisés sur des traductions fournies aux clients

*Indicateur/réalisation: nombre de contrôles de qualité ex post (EPQC) réalisés sur des traductions livrées aux clients*



Outre le contrôle de la qualité, le Centre effectue des contrôles de qualité ex post trimestriels des traductions livrées à ses clients, afin de repérer d'éventuels problèmes récurrents dans le processus de traduction et de prendre les mesures correctives qui s'imposent.

En 2025, quatre contrôles ex post ont été réalisés, soit un par trimestre, sur des documents destinés à divers clients et concernant différents domaines. Ces contrôles ex post ont été effectués sur des échantillons sélectionnés parmi l'ensemble des textes traduits, y compris les traductions ayant fait l'objet d'une post-édition complète. Les résultats du contrôle de qualité ex post sont présentés ci-dessous.

*Indicateur/réalisation: pourcentage de traductions livrées aux clients jugées excellentes à la suite d'un contrôle de qualité ex post (EPQC)*



En 2025, 59 % des traductions livrées par le Centre ont été jugées d'excellente qualité à la suite d'un contrôle de qualité ex post. Ce pourcentage représente une légère diminution par rapport à l'année précédente (61,5 %) et une augmentation par rapport à 2023 (53 %).

*Indicateur/réalisation: pourcentage de traductions livrées aux clients jugées acceptables à la suite d'un contrôle de qualité ex post (EPQC)*



Le contrôle de la qualité ex post réalisé indique que 40 % des traductions livrées par le Centre ont été jugées acceptables. Ce pourcentage est supérieur à celui de 2024 (36,5 %) et inférieur à celui de 2023 (46,3 %). Ce résultat reste globalement positif, la différence étant due au pourcentage d'excellentes traductions, qui est supérieur à celui des deux années précédentes.

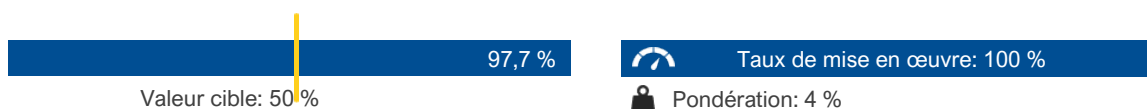
*Indicateur/réalisation: pourcentage de traductions livrées aux clients jugées excellentes à la suite d'un contrôle de qualité ex post (EPQC)*



Pour les 1 % de traductions restantes livrées aux clients, le contrôle de qualité ex post réalisé a déterminé que la qualité ne répondait pas aux normes requises. Le résultat est meilleur qu'en 2024 (2 %) et légèrement supérieur à celui de 2023 (0,7 %), mais inférieur à l'objectif fixé (3 %). Ces traductions ont été analysées au sein des groupes linguistiques concernés, et des mesures correctives ont été prises le cas échéant.

### **Action 1.19 Accroître le volume de post-édition de textes résultant d'une traduction automatique**

*Indicateur/réalisation: pourcentage de pages de post-édition de textes résultant d'une traduction automatique*



Après l'introduction de la traduction automatique multimoteur, l'utilisation de la traduction automatique a été étendue à la traduction au-delà des produits de post-édition complète et de post-édition légère. En conséquence de cette expansion de l'utilisation de la traduction automatique, le volume de post-édition des textes résultant de la traduction automatique a atteint 92,7 % en 2025, ce qui est nettement supérieur à l'objectif fixé pour l'année (50 %).

### **1.20 Adapter le fonctionnement de la stratégie multimoteur, si nécessaire**

*Indicateur/réalisation: stratégie multimoteur évaluée*



Les rapports de post-édition créés à la fin de l'année 2023 ainsi que le tableau de bord, mis en production en 2024, mesurent la «distance d'édition» entre les traductions automatiques brutes et leurs versions post-éditées. En 2025, ces rapports ont été utilisés pour évaluer l'efficacité de la stratégie multimoteur et pour adapter les moteurs de traduction automatique afin d'améliorer continuellement leurs résultats. Ils ont également été utilisés pour adapter la charge de travail des traducteurs et les structures de paiement des indépendants. En ce sens, l'utilité de la stratégie a été démontrée en termes d'augmentation de la productivité interne et de réduction des coûts d'externalisation.

## Action 1.21 Fournir un support technique et organisationnel pour la base de données IATE

Indicateur/réalisation: mise en œuvre du plan de projet interinstitutionnel IATE 2025



**L'année 2025 a été une année productive grâce à un enrichissement supplémentaire de IATE et un degré élevé de réactivité pour répondre aux demandes des utilisateurs qui a donné lieu à quatre mises à jour.** De nombreuses activités techniques ont été menées en 2025 afin d'optimiser l'infrastructure de IATE (amélioration de la sécurité et de la stabilité globales du système), le back-end (début de la migration des données vers des bases de données relationnelles) et le front-end (refonte de l'interface graphique utilisateur sous la forme de IATE3), dans le cadre de l'évolution continue du système et afin de garantir à long terme son caractère technologique de pointe.

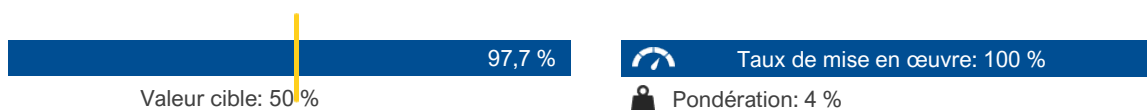
Les principales évolutions ont été la mise en œuvre complète du module de nettoyage et la mise en œuvre de la version finale de l'extracteur de termes définis. La fonctionnalité de recherche a amélioré la récupération des variantes orthographiques et TRM a amélioré ses options de filtrage. Nous avons constaté une intégration plus fluide des données IATE dans les outils de TAO grâce à deux nouvelles versions des plug-ins Studio de IATE, qui comprennent diverses demandes de modification et améliorations.

Des améliorations techniques ont été apportées aux statistiques mondiales, et une migration des données de journaux d'audit et des données ouvertes provenant des agences de l'UE en certaines langues non communautaires a été réalisée afin de répondre à leurs exigences spécifiques dans certains domaines politiques. De nouveaux niveaux de confidentialité ont été introduits au niveau indépendant des langues (LIL). Des améliorations ont été apportées aux notifications et aux modules de contrôle d'accès des utilisateurs (UAC) et de module de projet terminologique (TPM). En ce qui concerne l'arrière-plan, la migration d'Elasticsearch gérée par AWS vers Elastic Cloud a été achevée, ce qui a permis à IATE de ne dépendre d'aucun fournisseur d'informatique en nuage.

L'un des principaux temps forts de IATE en 2025 a été le développement et la mise à disposition de IATE3<sup>3</sup> - une version repensée et plus intuitive de IATE. La nouvelle interface offre une mise en page plus claire, des éléments personnalisables, ainsi que la première vague de nouvelles fonctionnalités basées sur l'IA.

## Action 1.22 Promouvoir des activités communes ou conjointes dans le cadre du CITI

Indicateur/résultat: activités promues au sein du CITI



<sup>3</sup> <https://new.iate.europa.eu/home>.

En 2025, le Centre a participé à différentes réunions de groupes de travail et de groupes consultatifs interinstitutionnels et internationaux, ainsi qu'à des groupes de travail et à des réseaux dans différents domaines thématiques tels que la politique du personnel, les finances, les indicateurs clés interinstitutionnels et de performance, la communication, l'IA et les partenariats avec les universités. Il a également participé à l'événement de leadership interinstitutionnel sur l'avenir du métier de traducteur.

## ACTIVITÉS DE SUPPORT

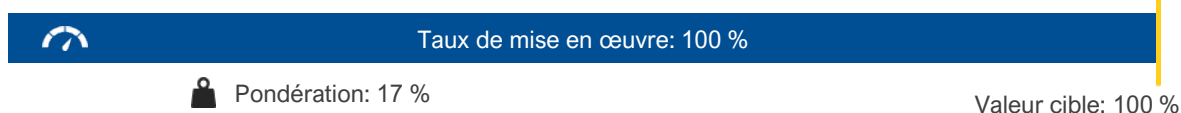
Le Centre a attribué une pondération de 18 % à ces activités. Le taux global de mise en œuvre a été de 90 % par rapport au budget rectificatif 2/2025.

Les activités de support visent à maintenir un environnement de travail efficace et performant. Les progrès réalisés dans le cadre des actions prévues dans ce domaine pour 2025 ont permis d'accroître l'efficacité et l'efficacité opérationnelle, ce qui s'est traduit par une amélioration des services fournis aux clients.

Les résultats obtenus au cours de l'année sont détaillés ci-dessous.

### Action 2.1 Affiner la mise en œuvre des actions liées à l'EBA et adapter chaque fois que nécessaire

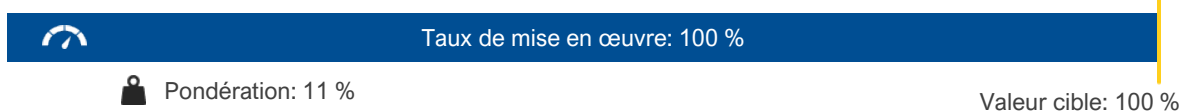
*Indicateur/réalisation: actions mises en œuvre*



En 2025, le Centre a amélioré les outils de calcul du budget et des salaires et a finalisé l'automatisation du modèle d'établissement du budget par activités. Grâce à cette action, tant l'efficacité des processus que la précision des données se sont considérablement améliorées.

### Action 2.2 Poursuivre l'adaptation de l'externalisation

*Indicateur/résultat: amélioration du document relatif aux appels d'offres*

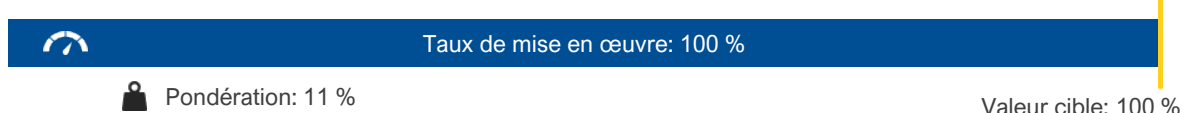


La modalité intégrée mise en place ces dernières années qui consiste à attribuer la traduction de projets sensibles non classifiés sur une base horaire (jours-personnes) plutôt que sur la base d'un nombre de pages a permis au Centre de faire face à des demandes complexes dans des délais courts. Ce type de collaboration avec des prestataires de services linguistiques s'est

révélée une approche efficace pour traiter les questions de confidentialité et les paires de langues peu courantes. Cette modalité est étudiée par d'autres services linguistiques de l'UE.

### **Action 2.3 Réviser le cahier des charges des procédures de passation de marchés pour les prestataires externes de services linguistiques**

*Indicateur/réalisation: actions mises en œuvre*



Compte tenu des progrès technologiques réalisés par le Centre, le modèle introduit en 2023 a permis au Centre d'aligner ses méthodes de travail sur l'industrie multilingue.

Dans l'intervalle, le Centre a analysé et élaboré un nouveau modèle qui est mieux aligné sur les bonnes pratiques actuelles du marché et l'a mis en œuvre en 2024 pour ses procédures négociées, et en 2025 dans le cadre de ses appels d'offres ouverts.

L'appel d'offres lancé en 2025 pour la fourniture de services de traduction dans le domaine des affaires générales a été conçu de manière très innovante afin de permettre à la fois l'alignement sur le nouveau modèle et l'expérimentation de certains aspects spécifiques du cahier des charges.

### **Action 2.4 À la demande du client, adapter les services de bout en bout, par exemple sur la base de la solution B2B du Centre**

*Indicateur/réalisation: actions mises en œuvre*



Le Centre a mis en place tous les développements nécessaires pour commencer à collaborer avec la DG GROW sur son projet TRIS. Le Centre a également continué d'explorer la possibilité de travailler avec des partenaires potentiels de l'UE pour créer une solution eCdT portable qui pourrait être adoptée par les institutions intéressées par le développement d'une plateforme de flux de travail commune, modulaire et personnalisée pour les services linguistiques.

### **Action 2.5 Adapter eTraLocal au moyen de nouvelles fonctionnalités, sur demande**

*Indicateur/réalisation: actions mises en œuvre*



Le Centre a assuré le suivi des demandes du Parquet européen liées au système eTra-Local et les a traitées en temps utile. Il a systématiquement contrôlé les performances du service eTra-Local et a mis en place de nouveaux outils et de nouvelles fonctionnalités pour un meilleur suivi. Il a également assuré la maintenance, la mise à jour et l'amélioration de la solution eTra-Local en termes de qualité, d'efficacité et de performance brute. De nouvelles adaptations ont été mises en œuvre à la demande du Parquet européen. De nouvelles configurations de moteurs ont été testées, approuvées et déployées afin de garantir que les performances prévues dans l'accord puissent être fournies même après le déploiement de nouveaux moteurs.

## Action 2.6 Réviser l'outil de calcul du budget et des salaires

*Indicateur/réalisation: actions mises en œuvre*



Le module de calcul du budget et des salaires est pleinement opérationnel et deux exercices budgétaires ont déjà été réalisés à l'aide de ce nouvel outil. En outre, il renforce la sécurité des données et apporte au Centre de nouvelles améliorations en ce qui concerne la préparation du budget et l'allocation des ressources.

## Action 2.7 Organiser la conférence célébrant le 30<sup>e</sup> anniversaire du Centre et en assurer le suivi

*Indicateur/réalisation: actions mises en œuvre*



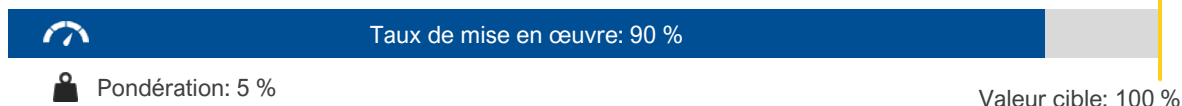
Le 17 octobre 2025, le Centre a organisé et tenu avec succès sa conférence du 30<sup>e</sup> anniversaire à Luxembourg, réunissant des partenaires institutionnels, des clients, des experts et des invités de marque.

Cet événement s'est accompagné d'une réflexion stratégique sur l'évolution du rôle du Centre dans un paysage multilingue numérique et interconnecté.

Le programme a mis en évidence les valeurs fondamentales du Centre que sont l'innovation, l'orientation client, la coopération interinstitutionnelle et l'engagement en faveur du multilinguisme. La conférence anniversaire a renforcé l'engagement des parties prenantes, amélioré la visibilité du Centre et fourni une plateforme prospective pour le dialogue sur l'avenir des services linguistiques multilingues. Des activités de suivi seront organisées en 2026.

## 2.8 Promouvoir l'offre technologique du Centre dans le domaine linguistique

Indicateur/réalisation: actions mises en œuvre



En 2025, le Centre a activement promu son offre technologique dans le domaine linguistique grâce à une sensibilisation soutenue des parties prenantes et à une coopération avec les partenaires de l'UE, les communautés universitaires et l'écosystème des technologies linguistiques au sens large.

Une étape importante a été franchie avec la 10<sup>e</sup> réunion du **réseau de contact pour la traduction (TCN)**, qui s'est tenue en ligne le 30 septembre 2025. Cet événement a réuni 35 représentants de nombreux organismes de l'UE afin d'échanger des informations, de discuter des besoins en constante évolution et d'explorer les possibilités de renforcer la coopération. Au cours de la réunion, le service principal du Centre a présenté les ressources multilingues faisant autorité ainsi que les meilleures pratiques appliquées par les linguistes, et qui devront être partagées avec les réviseurs nationaux afin d'assurer la cohérence du résultat. L'équipe de développement commercial du Centre nouvellement créée a fait une présentation spéciale pour expliquer sa structure, son mandat et ses dernières activités. Le rôle de l'équipe est d'analyser plus en profondeur les besoins spécifiques des clients et de recenser les possibilités de collaboration avec les clients nouveaux et existants, notamment en adaptant les services existants afin de mieux répondre aux besoins institutionnels. La table ronde s'est concentrée sur l'intégration de l'intelligence artificielle centrée sur l'humain au Centre, illustrant la manière dont les technologies émergentes contribuent à l'efficacité, à l'interopérabilité et à la gestion de tâches linguistiques complexes, tout en réaffirmant le rôle indispensable de l'expertise humaine pour ce qui est de garantir la qualité, la nuance culturelle, la sécurité des données et l'inclusion, et ce dans toutes les langues de l'UE.



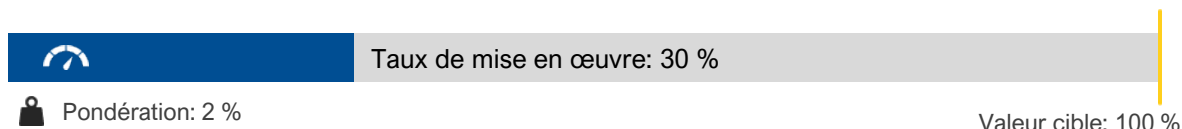
Ces messages ont encore été renforcés par la **contribution du Centre à la conférence «Language Technologies for All» (LT4All)**, au cours de laquelle le personnel a présenté le dépliant «Human expertise powered by AI»<sup>4</sup> dans le cadre d'un débat plus large sur le développement technologique responsable, transparent et inclusif dans le secteur linguistique. Parallèlement, le Centre a accueilli un large éventail de visiteurs, notamment des étudiants universitaires, des élèves du secondaire, des membres du personnel de l'UE et des stagiaires,

<sup>4</sup> <https://www.cdt.europa.eu/en/news/translation-centre-guidelines-how-use-ai-responsibly-translation>.

leur offrant un aperçu direct de sa mission, de ses processus technologiques et de ses services multilingues. Dans le cadre de ces activités, un message cohérent est apparu: l'innovation technologique doit être guidée par un jugement professionnel, des garanties éthiques et un engagement en faveur d'une communication accessible à tous les citoyens de l'UE.

## Action 2.9 Étudier l'incidence du déploiement de l'authentification multifactorielle (AMF) sur les portails web du Centre

*Indicateur/réalisation: actions mises en œuvre*



En 2025, une analyse technique a été réalisée et EU Login a été sélectionné comme outil pour l'authentification multifactorielle (MFA). Cette option a été validée par l'intégration d'EU Login à CallForTender dans des environnements de test.

EU Login est un choix naturel, étant donné qu'il est déjà utilisé par le Centre lors de sa connexion à la Commission, qu'il s'agit certainement du meilleur choix en matière de respect du RGPD, et qu'il sera aussi très probablement le meilleur choix en termes de souveraineté dans les années à venir. Les tests se sont limités à des environnements techniques, puisque le déploiement de la solution a une incidence potentiellement significative sur la plupart des parties prenantes externes du Centre (clients, travailleurs indépendants, soumissionnaires, membres du conseil d'administration, etc.) et nécessite une planification et une gestion du changement adéquates.

En 2026, une analyse fonctionnelle doit être réalisée avec les clients et les traducteurs externes afin d'étudier l'incidence sur leurs méthodes de travail.

Des tests techniques ont été réalisés, et ils ont démontré que l'architecture technique du Centre est prête à mettre en œuvre l'authentification multifactorielle (MFA) sur son portail, en se basant sur la solution EU Login.

## Action 2.10 Former les linguistes en fonction de l'évolution de l'offre de services linguistiques

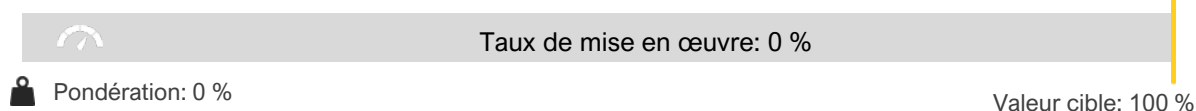
*Indicateur/réalisation: actions mises en œuvre*



Les membres du personnel identifiés comme cibles pour cette action ont été formés conformément à l'offre de services linguistiques du Centre.

## Action 2.11 Former régulièrement les membres des comités de sélection afin qu'ils restent informés des approches les plus récentes en matière de sélection des profils adéquats

Indicateur/réalisation: actions mises en œuvre



Cette action n'a pas été menée à bien en raison de l'évolution des priorités. Cependant, le Centre s'engage à travailler sur ce sujet à l'avenir.

## ACTIVITÉS DE GESTION ET DE CONTRÔLE

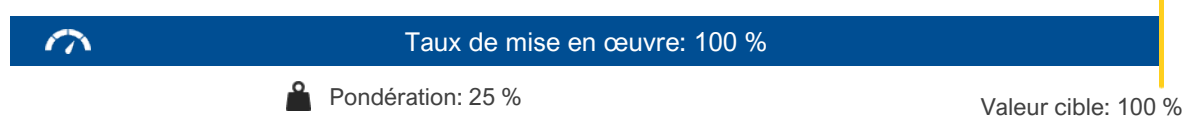
Le Centre a attribué une pondération de 4 % à ces activités. Le taux global de mise en œuvre a été de 100 % par rapport au budget rectificatif 2/2025.

Les activités de gestion et de contrôle visent à garantir le bon fonctionnement et la gestion efficace du Centre. En 2025, celui-ci a mis en œuvre plusieurs actions qui ont contribué à améliorer la qualité des services, l'engagement des clients, l'alignement sur les besoins du marché et la rétention des professionnels qualifiés.

Les réalisations dans ce domaine sont présentées ci-dessous.

### Action 3.1 Donner suite aux besoins des clients identifiés dans le cadre des enquêtes ciblées

Indicateur/réalisation: actions mises en œuvre



En 2025, le Centre a mené une enquête afin d'évaluer la satisfaction des clients à l'égard de ses services. L'enquête a fourni des informations précieuses sur les priorités des clients en ce qui concerne les services linguistiques qu'ils demandent, ainsi que sur la manière dont le Centre gère et fournit ces services. Les informations recueillies ont été utilisées pour affiner et améliorer l'offre du Centre et mieux répondre aux besoins des clients.

Les conclusions tirées de son enquête auprès des clients ont également servi de base à l'élaboration du cadre stratégique actuel du Centre, notamment son plan stratégique «The Way Forward» et sa stratégie en matière de ressources humaines. Parmi les autres initiatives stratégiques prévues dans le DOCUP 2026-2028 figurent la stratégie de développement des activités, la stratégie informatique et la stratégie financière du Centre.

Le plan «The Way Forward» est un cadre pour la durabilité et la croissance à long terme, qui rassemble dans un seul document les orientations clés qui guideront les travaux du Centre au cours des prochaines années. Cela reflète l'engagement du Centre à faire en sorte que son modèle économique reste fiable, agile et financièrement solide, tout en continuant à offrir un environnement de travail stable et favorable à notre personnel. Il constitue un pilier central de l'évolution continue du Centre, fournissant une orientation commune pour l'avenir et servant de point de référence qui reliera et harmonisera de manière logique les différentes stratégies à développer au sein de l'organisation.

### **Action 3.2. Continuer d'adapter les profils d'emploi et les critères de sélection des linguistes et du personnel d'appui aux tendances du marché**

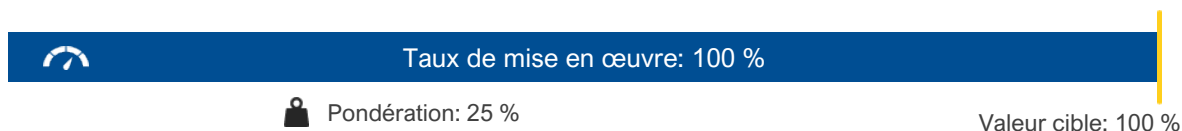
*Indicateur/réalisation: actions mises en œuvre*



En 2025, le Centre a systématiquement adapté les parties pertinentes des avis de vacance et a fourni des conseils aux responsables hiérarchiques sur la définition de critères de sélection appropriés. Un modèle de compétences sur mesure, tel que prévu dans la stratégie en matière de RH, sera élaboré en 2026 et permettra au Centre de travailler de manière beaucoup plus cohérente et ciblée.

### **Action 3.3. Analyser la nécessité de modifier le système de contrôle d'accès des locaux du Centre**

*Indicateur/réalisation: actions mises en œuvre*



Une révision du système de contrôle d'accès et de la sécurité physique du Centre a été réalisée en 2025. Un rapport recensant les possibilités d'amélioration et contenant des recommandations a été publié. Le Centre évalue en permanence les options permettant de renforcer la sécurité de ses locaux conformément aux exigences opérationnelles et réglementaires.

## PROJETS ET INNOVATION

Le Centre a attribué une pondération de 8 % à ces activités. Le taux global de mise en œuvre a été de 73 % par rapport au budget rectificatif 2/2025.

Les projets et les activités d'innovation sont axés sur l'amélioration des performances et l'alignement sur les objectifs stratégiques. En 2025, le Centre a mis en œuvre des actions clés dans ce domaine afin de relever les défis et de tirer parti des opportunités dans le domaine de la traduction. Toutefois, pour certaines actions, les progrès ont été plus limités en raison de la redéfinition des priorités et de facteurs externes.

Les principaux résultats obtenus au cours de l'année sont détaillés ci-dessous.

### Action 4.1 Suivi du projet SUMMA

*Indicateur/réalisation: mise en œuvre de la solution de remplacement d'ABAC par SUMMA*



Initialement prévue pour un déploiement complet en 2024, l'intégration de SUMMA pour les agences a été reportée à 2027. En 2025, seules cinq agences exécutives ont été intégrées et aucune information à jour n'est actuellement disponible quant à la partie «Systèmes d'entreprise et locaux intégrés dans SUMMA», qui reste cruciale pour le Centre.

Néanmoins, au début de l'année 2025, le module «Business Partner» de SUMMA a été rendu accessible aux agences à la suite d'une formation destinée au personnel responsable de son utilisation.

### Action 4.2 Outil d'évaluation (en remplacement de Themis)

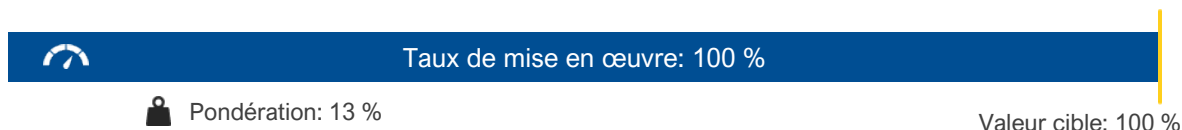
*Indicateur/réalisation: migration de l'outil d'évaluation Themis vers Sysper*



La mise en œuvre d'une solution d'évaluation par l'intermédiaire de Sysper n'a pas pu être réalisée en raison de contraintes de temps. En ce qui concerne l'outil de la Commission, la prochaine étape envisagée est son intégration dans l'outil de TRH. Dans l'intervalle, en 2025, le Centre a finalisé la migration de sa version Sysper vers l'instance principale de Sysper de la Commission. Dans le cadre de l'exercice 2025, le Centre a continué à utiliser le système existant (Themis) et s'appuiera temporairement sur une option alternative développée par Eurofound pour les exercices futurs.

## Action 4.3 Tramark2: un système de marque renforcé s'appuyant sur les nouvelles technologies

Indicateur/réalisation: solution retenue



Les activités de Tramark2 se sont poursuivies dans le même sens que l'année précédente, en mettant l'accent sur la traduction interne des marques et l'intégration de la traduction automatique. Pour la pré-traduction des marques à traduire en interne, le système de traduction automatique multimoteur (MEMT) du Centre a été remplacé par un moteur personnalisé spécialement formé pour traduire les marques dans toutes les combinaisons linguistiques de l'UE. Le Centre a continué d'optimiser ses méthodes de travail afin d'améliorer son efficacité, d'assurer une répartition équilibrée des ressources et de maintenir un niveau élevé de qualité dans ses résultats. Des travaux préparatoires ont été réalisés en vue de fournir des textes traduits automatiquement aux traducteurs indépendants et de remplacer éventuellement les technologies actuelles en 2026 et 2027.

## Action 4.4 eCdT - état d'avancement

Indicateur/réalisation: amélioration d'eCdT

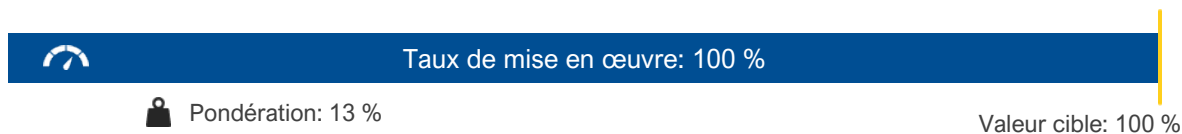


En octobre 2025, la migration d'eCdT vers Angular 17 et NET Core a été achevée, après quatre années de travail. Elle s'est conclue par l'attribution des rôles techniques et de ceux du département «Gestion des opérations».

La migration du module OMD était la partie la plus exigeante du projet, car elle comprenait la mise en œuvre d'un flux de travail de devis. Ce fut la première étape vers la mise en place future d'automatisations.

## Action 4.5 Évaluer le remplacement potentiel de la technologie linguistique de base

Indicateur/résultat: décision de remplacement concernant la nouvelle technologie linguistique de base



En 2025, le Centre a continué de suivre l'évolution de la technologie linguistique de base utilisée dans ses flux de travail. L'analyse menée en 2024 a conclu que l'actuelle technologie linguistique de base ne ferait plus l'objet de mises à jour majeures et qu'il convenait donc

d'étudier d'autres solutions. En conséquence, en 2025, le Centre a suivi les avancées technologiques dans le domaine des alternatives potentielles et continuera à le faire dans le cadre du prochain appel d'offres interinstitutionnel pour la fourniture d'un outil de traduction assistée par ordinateur (TAO) client/serveur.

#### **Action 4.6 Mettre en œuvre les fonctionnalités CRM**

*Indicateur/réalisation: fonctionnalités CRM mises en œuvre*



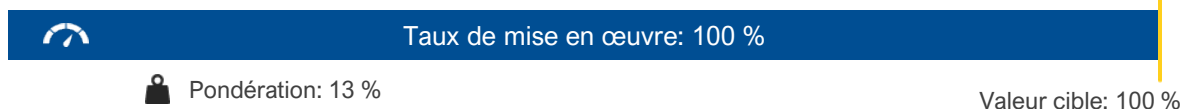
La mise en œuvre d'un CRM a été redéfinie et relancée en 2025 dans le cadre d'un projet révisé.

En 2025, les travaux préparatoires ont principalement porté sur la clarification de la portée et de la gouvernance de l'initiative, ainsi que sur une analyse préliminaire des exigences techniques. Dans le cadre de cette approche redéfinie, des composants spécifiques liés au suivi des clients ont été mis en œuvre avec succès grâce à Qlik Sense, couvrant ainsi une partie du système de gestion des données clients envisagé.

La définition et la mise au point d'un modèle de données CRM complet se poursuivront en 2026, jetant ainsi les bases d'une mise en œuvre complète. Cette approche progressive a jeté les bases d'une solution CRM intégrée, plaçant le Centre sur la voie d'un suivi plus efficace des clients et d'une gestion plus efficace des relations.

#### **Action 4.7 Mettre à niveau la plateforme eCdT pour intégrer le projet de la DG GROW**

*Indicateur/réalisation: mise à niveau effectuée*



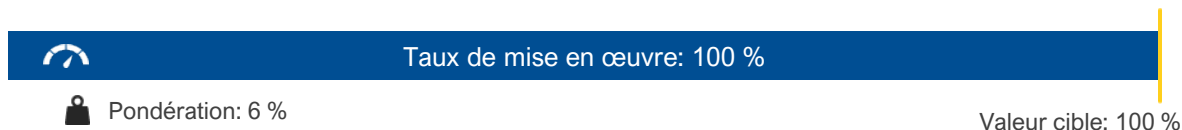
Le 1<sup>er</sup> mars 2025, le Centre a commencé à fournir des services spécifiques au client DG GROW TRIS, notamment TRIS T, TRIS M et TRIS R, qui sont respectivement des services spécifiques de traduction, de modification et de révision. Dans le cadre de ce projet, le Centre a également mis en place la gestion des langues pivots<sup>5</sup>.

Un bot informatique a été mis en place pour aider la section «Flux de travail et terminologie spécifiques» à créer les demandes, en raison de l'absence d'API. La DG GROW pourrait développer des API en 2027 dans le cadre d'un renouvellement de l'accord.

<sup>5</sup> Une langue pivot (ou langue relais) est une langue intermédiaire utilisée pour traduire entre une langue source et une langue cible lorsqu'une traduction directe n'est pas disponible, rentable ou techniquement réalisable.

## Action 4.8 Mise en œuvre de Qlik Sense

*Indicateur/réalisation: tableau de bord financier de Qlik Sense élaboré*



En 2025, le Centre a introduit un nouveau tableau de bord financier dans Qlik Sense afin d'améliorer la transparence et de faciliter la prise de décisions éclairées. Le Centre continue d'affiner et d'améliorer ses indicateurs clés de performance et ses outils analytiques, qui seront pleinement intégrés dans les tableaux de bord spécifiques de Qlik Sense prévus pour 2026.

## Action 4.9 Mettre en œuvre des projets fondés sur l'IA

*Indicateur/réalisation: prototype mis au point*



Un prototype (DRACo) a été mis au point et fait actuellement l'objet d'essais<sup>6</sup>. Au premier trimestre 2026, le Centre définira un protocole d'évaluation et effectuera des mesures afin d'évaluer la viabilité du prototype et ses avantages potentiels.

## ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES

### DEMANDES DE VERSIONS CORRIGÉES (CORRECTED VERSION REQUEST - CVR)

En 2025, le Centre a reçu 1 634 CVR sur 109 802 projets fournis pour des services pour lesquels le CVR était applicable, soit un taux de retour de 1,80 % (contre 3,69 % en 2024).

Ces chiffres sont fondés sur les CVR reçus et indiquent la perception qu'ont les clients de la qualité des travaux reçus. Les CVR sont analysés par des traducteurs internes et un retour d'information détaillé est fourni aux clients. Ce retour d'information peut être partiellement ou totalement en accord/désaccord avec les commentaires des clients. Le Centre s'efforce de satisfaire les préférences et les besoins des clients et de toujours établir un dialogue constructif sur les questions et linguistiques, y compris l'utilisation de la terminologie et les préférences stylistiques.

La flexibilité des CVR réside dans le fait qu'ils sont envoyés relativement à un projet donné, de sorte que le client ne peut envoyer de CVR que pour les langues/documents susceptibles de contenir des problèmes linguistiques et/ou de formatage.

---

<sup>6</sup> Pour de plus amples informations sur DRACo, voir la partie II A, chapitre 2.

Le Centre reçoit également des retours d'information par courrier électronique pour les travaux pour lesquels aucune correction n'est requise, lorsqu'un client souhaite exprimer son avis quant à la qualité du service linguistique fourni.

### **ACCORDS DE NIVEAU DE SERVICE (ANS)**

En 2025, le Centre a conclu un certain nombre d'accords concernant des services de traduction et d'autres services linguistiques avec les institutions et organes de l'UE suivants: l'AMLA et le MES (pour plus de détails, voir l'annexe VII).

### **ENQUÊTE SUR LE BIEN-ÊTRE 2025**

En 2025, le Centre a relancé son enquête sur le bien-être dans le cadre de l'enquête sur l'engagement du personnel afin d'évaluer l'incidence des initiatives introduites depuis 2024, de réévaluer les niveaux actuels de bien-être du personnel par rapport à l'enquête de 2024 et de recueillir des idées ou des suggestions supplémentaires de la part des employés afin de soutenir la poursuite des améliorations. De plus amples informations sur cette enquête sont fournies dans la partie 2, chapitre 5, du présent rapport).

### **PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA DIRECTION**

En 2024, le Centre a lancé un important programme de développement de la direction destiné à ses cadres supérieurs et intermédiaires. Ce programme vise à améliorer les compétences de leadership au sein de l'équipe de direction grâce à une série de séances de formation et de coaching. Ce programme a débuté à la fin de l'année 2024 et se poursuivra jusqu'à la mi-juin 2025.

### **CONSEILS LINGUISTIQUES ET DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS**

En 2025, le Centre a fourni 3 037,89 jours-personnes de services de conseil linguistique à 11 de ses clients. Les demandes de conseil linguistique comprenaient des travaux terminologiques nécessitant des flux de travail ou des procédures spécifiques, non inclus dans les prestations standard fournies dans le cadre du service terminologique. Les volumes affichent une augmentation considérable par rapport à 2024 (581,64) et peuvent être attribués aux activités de développement commercial visant à fournir des solutions sur mesure.

Le service de conseil linguistique a été mis en place au CdT il y a plusieurs années afin de répondre aux besoins des clients qui ne relèvent pas des services standard proposés par le Centre (par exemple, traduction, révision, terminologie, sous-titrage). Les clients s'adressent généralement à la section «Gestion des flux de travail» ou à l'équipe «Développement des activités» pour présenter ces besoins et demander des conseils, étant donné que ces demandes ne peuvent pas être clairement intégrées aux services existants. À la suite d'une analyse interne détaillée, le Centre propose une approche adéquate à l'égard du client et, le cas échéant, lance une demande de conseil linguistique, qui, dans certains cas, peut conduire à la définition d'un projet pilote.

# PRINCIPALES RÉALISATIONS CONTRIBUANT AUX PRIORITÉS DE L'UE

## PROMOUVOIR LE MULTILINGUISME

Grâce à son mandat principal et à ses récentes initiatives stratégiques, le Centre continue d'apporter une contribution tangible aux principales priorités de l'UE. Le Centre promeut et facilite le multilinguisme dans l'UE, principalement en remplissant son rôle de prestataire commun de services linguistiques de l'UE.

En fournissant des services linguistiques de haute qualité dans toutes les langues de l'UE, le Centre soutient le multilinguisme en tant que principe fondamental de l'UE, garantissant l'égalité d'accès à l'information, la sécurité juridique et la transparence institutionnelle pour les citoyens et les parties prenantes. En 2025, le Centre a continué à veiller à ce que ses services soient fournis de manière cohérente, en tirant parti de l'expertise et des ressources à la demande, afin de répondre rapidement à l'évolution des besoins de ses clients.

Dans le même temps, le Centre soutient les ambitions numériques et technologiques de l'UE en intégrant des technologies linguistiques avancées et en promouvant une approche de l'intelligence artificielle centrée sur l'humain dans ses opérations, dans le but d'améliorer l'efficacité tout en préservant la qualité et l'inclusivité.

Le Centre est récemment entré dans une nouvelle phase au cours de laquelle le renforcement de la coopération avec ses parties prenantes, la clarté de l'orientation et la durabilité de ses services sont plus importants que jamais. Cette coopération renforcée avec les agences et institutions de l'UE contribuera à améliorer la cohérence, le rapport coût-efficacité et l'interopérabilité de la communication dans l'ensemble du paysage institutionnel de l'UE.

En 2025, le Centre a mené avec succès un certain nombre d'actions de sensibilisation qui ont marqué une année charnière dans la coopération interinstitutionnelle au niveau de l'UE.

Des supports de marketing spécifiques ont été conçus, commandés et exposés lors de la conférence organisée à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire, complétés par des écrans numériques interactifs développés en interne. Une campagne rétrospective de communication interne, articulée autour d'entretiens avec le personnel, a permis de générer un contenu audiovisuel de grande qualité qui a été présenté à la fois lors de la conférence et, par la suite, en interne. Une coopération étroite avec les agences partenaires de l'UE et la représentation permanente de la Commission européenne à Bruxelles s'est avérée déterminante pour organiser de manière rentable un événement de haut niveau. Les commentaires positifs des invités et des partenaires de l'UE ont confirmé que cet événement a constitué un forum précieux pour échanger sur les développements récents dans le secteur.

La conférence a également été l'occasion de présenter le nouveau logo et la nouvelle identité visuelle du Centre. Élaborée conformément aux normes européennes et optimisée pour la communication numérique, la nouvelle identité visuelle a été dévoilée en décembre et a reçu un accueil favorable de la part des parties prenantes. Elle reflète l'évolution actuelle du Centre en tant que partenaire moderne de l'UE s'appuyant sur la technologie et soutient le renforcement de la coopération avec les agences de l'UE.

La conférence d'anniversaire a elle-même donné lieu à une visibilité importante au-delà de l'événement, avec une forte résonance sur les réseaux numériques et sociaux des participants et des partenaires institutionnels, notamment au niveau national dans le pays hôte. Cela a renforcé la prise de conscience du Centre quant à l'importance croissante de la communication numérique et des médias sociaux en tant que canaux de communication et de visibilité auprès des parties prenantes.

Fort de cette expérience, le Centre continuera d'évaluer les possibilités d'améliorer sa présence numérique, notamment par l'utilisation sélective de matériel audiovisuel et éditorial de haute qualité. Cette approche mesurée, associée à une prise de conscience accrue de l'importance des relations avec les médias, soutient le positionnement du Centre en tant que partenaire moderne de l'UE, ouvert sur l'extérieur et connecté, et contribue à consolider les relations avec les agences de l'UE et les acteurs institutionnels.

### **CONTRIBUER AU MARCHÉ UNIQUE NUMÉRIQUE DE L'UE**

Le Centre a continué de fournir des traductions pour le portail numérique unique, une plateforme gérée par la direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME (DG GROW) de la Commission européenne, qui facilite l'accès en ligne aux informations, aux procédures administratives et aux services d'assistance dont les citoyens et les entreprises de l'UE peuvent avoir besoin dans un autre État membre de l'UE. L'objectif est de fournir des informations aux citoyens et aux entreprises sur la manière dont les règles de l'UE sont appliquées dans chaque État membre pour les utilisateurs transfrontaliers, ainsi que sur les services d'assistance disponibles (par exemple, des procédures telles que l'immatriculation d'une voiture ou la demande de pension).

### **CONTRIBUTION À LA DIRECTIVE SUR LA TRANSPARENCE DU MARCHÉ UNIQUE**

La procédure de notification établie par la directive (UE) 2015/1535 vise à éviter la création d'entraves sur le marché intérieur avant qu'elles ne se matérialisent. La procédure consiste en un outil d'information, de prévention et de dialogue dans le domaine des réglementations techniques concernant des produits et services de la société de l'information. Les États membres communiquent leurs projets législatifs à la Commission, qui les analyse à la lumière de la législation de l'Union européenne.

À la suite de la signature d'un accord entre le CdT et la DG GROW le 26 avril 2024, le Centre a entamé en mars 2025 la fourniture de services de traduction et d'autres services linguistiques pour les besoins de la mise en œuvre de la directive sur la transparence du marché unique. Le Centre a développé des services personnalisés, en adaptant ses méthodes de travail et sa technologie et en lançant un appel d'offres spécifique.

## PARTIE II. GESTION ET ÉVALUATIONS EXTERNES

### PART II A. Gestion

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pilier principal de la structure de gouvernance du Centre, le conseil d'administration veille à ce que le Centre fonctionne de manière efficace et accomplisse sa mission conformément à son règlement fondateur. Il définit l'orientation stratégique du Centre, ses objectifs et ses priorités, et joue un rôle de supervision et de responsabilité globale en matière budgétaire et de planification.

Le conseil d'administration se compose de représentants des clients du Centre (agences, organes, offices et institutions de l'UE), de représentants de chacun des 27 États membres de l'UE et de deux représentants de la Commission européenne. Il est présidé par M. Christos Ellinides, directeur général de la direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne. Une liste complète des membres du conseil d'administration, ventilée par genre et nationalité, est incluse à l'annexe X du présent rapport. Les déclarations d'intérêts des membres du conseil d'administration sont publiées sur le site web public du Centre.

Les décisions du conseil d'administration sont adoptées par ses membres en réunion ou par procédure écrite. Les décisions adoptées en 2025, ventilées par domaine, sont les suivantes:

#### **GOVERNANCE:**

- ➔ Le conseil d'administration a estimé que le **rapport annuel d'activités consolidé 2024** constituait un compte rendu fidèle et exhaustif des activités du Centre de traduction en 2024. Le conseil d'administration note que le taux global d'exécution du programme de travail pour 2024 s'élève à 89,68 % par rapport au budget rectificatif 1/2024.
- ➔ Le **programme de travail 2026** établit les étapes clés à franchir dans les quatre principaux domaines d'activité du Centre (c'est-à-dire les activités opérationnelles de base, de support, et de gestion et de contrôle, et les projets et initiatives en matière d'innovation) et montre leur lien avec les actions stratégiques définies dans la stratégie 2024-2027 du Centre. Il dresse également l'inventaire des ressources humaines et financières nécessaires à une mise en œuvre adéquate de chaque activité.
- ➔ Le **document unique de programmation 2026-2028** a été adopté par le conseil d'administration en octobre 2025. Il inclut à la fois la programmation annuelle et la programmation pluriannuelle (les principales lignes d'action, les ressources humaines et financières nécessaires à la bonne mise en œuvre de chaque activité et les objectifs majeurs à atteindre), ainsi que des informations sur la politique du personnel.

## QUESTIONS CONCERNANT LE PERSONNEL:

- ➔ Le conseil d'administration adopte la décision établissant une allocation de logement pour certains membres du personnel résidant à Luxembourg.
- ➔ Le conseil d'administration a adopté la décision portant adoption par analogie des dispositions générales d'exécution des articles 11, 12 et 13 de l'annexe VII du statut des fonctionnaires (frais de mission) et concernant les moyens de transport autorisés – Guide des missions et des moyens de transport autorisés

## BUDGET ET COMPTES:

- ➔ En ce qui concerne les **comptes définitifs pour l'exercice 2024**, le conseil d'administration a rendu un avis positif.
- ➔ Il a adopté le **budget rectificatif 1/2025** qui inclut, entre autres, les prévisions actualisées reçues des clients et le résultat de l'examen de tous les postes de dépenses.
- ➔ Le conseil d'administration a adopté le **budget rectificatif 2/2025**, qui représente une révision de la situation financière exposée dans le budget rectificatif 1/2025, y compris l'utilisation de la réserve de stabilité des prix, et une contribution de la Commission nécessaire pour équilibrer le budget rectificatif 2/2025 de l'Observatoire.
- ➔ L'**avant-projet de budget 2026** s'est révélé conforme aux estimations des recettes, y compris les dépenses et les prévisions des clients telles qu'elles figurent dans le projet de document unique de programmation 2026-2028 approuvé par le conseil d'administration en janvier 2025.
- ➔ Le **budget 2026** est conforme aux estimations des recettes et des dépenses, telles qu'elles figurent dans le document unique de programmation 2026-2028 du Centre.

# PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

## PRINCIPALES ÉVOLUTIONS INTERNES

### SERVICES SUR MESURE POUR LES CLIENTS

En 2025, le Centre a lancé un projet pilote pour la Cour des comptes et la BCE et a entamé des discussions avec le Conseil. L'objectif de ce projet pilote est d'offrir aux institutions disposant d'un service linguistique interne la possibilité de demander des services de traduction et de modification en soumettant les documents à traduire accompagnés de tous les éléments nécessaires pour garantir un résultat de haute qualité, notamment les références, la terminologie ainsi que d'autres fichiers traités linguistiquement et nécessaires pour travailler avec la technologie de traduction interinstitutionnelle.

Le projet pilote s'est déroulé tout au long de l'année et a donné des résultats satisfaisants, permettant au Centre de réduire les étapes d'analyse et de traitement technique et de se concentrer davantage sur le travail strictement linguistique. L'objectif est de formaliser ce projet pilote en 2026 afin d'en faire un service standard proposé aux services linguistiques des institutions.

Le Centre a continué à prêter attention aux besoins de ses clients en matière de services sur mesure et à valeur ajoutée, ainsi qu'à faciliter un multilinguisme efficace au sein de l'UE.

### **SYSTÈMES DE TRADUCTION AUTOMATIQUE**

Introduite en 2023, la stratégie de traduction automatique multimoteur (MEMT) du Centre a été consolidée et améliorée tout au long de l'année afin de gérer d'importants volumes de traduction et d'accueillir de nouveaux domaines moteurs. Les progrès réalisés dans ce domaine permettent au système de traiter les traductions de marques et ont permis l'introduction d'un nouvel ensemble de moteurs NICE spécifiques à un domaine pour le projet TRIS de la DG GROW. En outre, la plateforme a bénéficié de mises à niveau de ses capacités en matière de statistiques et de suivi, permettant une évaluation plus efficace des gains d'efficacité au fil du temps.

Le Centre a également élaboré et intégré un nouveau modèle multilingue de traduction automatique capable de traiter plus de 500 combinaisons entre les langues officielles de l'UE, en particulier dans le domaine des marques et dessins ou modèles de l'UE. Ce moteur avancé fournit des traductions rapides et personnalisées, en prenant en charge des combinaisons avec ou sans l'anglais, et assiste actuellement les traducteurs internes. Parallèlement à cela, le groupe «Technologies linguistiques» a créé un nouvel ensemble de moteurs sur mesure pour la DG GROW, dont un moteur dédié à l'irlandais. En outre, l'API pour les moteurs personnalisés du Centre (NICE) a été entièrement remaniée afin de renforcer le soutien aux traductions pivots et d'apporter des améliorations supplémentaires en matière de performance et de stabilité.

### **OUTIL D'ANALYSE DES DEMANDES DE DOCUMENTS (DRACo) – UNE SOLUTION D'AUTOMATISATION POUR LES ADMINISTRATEURS DU FLUX DE TRADUCTION**

À la suite du rapport final du groupe consultatif sur l'intelligence artificielle, présenté en 2024, le Centre a mis en place un prototype destiné à aider les administrateurs de flux de travail dans leurs tâches quotidiennes. Cette solution, qui intègre une série de technologies de pointe, vise à fournir des informations utiles sur les demandes de traduction entrantes. Grâce à cette analyse automatisée, les administrateurs de flux de travail peuvent prendre plus rapidement des décisions plus éclairées et plus cohérentes, tout en détectant les problèmes potentiels à un stade précoce. À cette fin, l'application analyse les documents afin de prédire leur domaine, vérifier la présence de la langue attendue, évaluer leur complexité, identifier des documents similaires pertinents et fournir des résumés de contenu, entre autres fonctionnalités.

En 2025, le prototype a été mis à la disposition d'un certain nombre d'utilisateurs internes, qui ont déjà fourni des retours d'information précieux. Le projet se poursuivra en 2026, année où une évaluation formelle et une intégration complète de la solution sont prévues.

### **COMITÉ DE CHANGEMENT**

Une enquête sur l'engagement du personnel a été réalisée au printemps 2023. À la suite d'une analyse initiale, un groupe de travail a été constitué afin de procéder à des analyses supplémentaires et d'interroger le personnel. La directrice a décidé de mandater un comité de changement afin de suivre la mise en œuvre du plan d'action proposé par le groupe de travail et approuvé par la direction du Centre. En 2024, le comité de changement a progressivement mis en œuvre et assuré le suivi des 39 actions approuvées. À la fin de l'année, 38 actions avaient été mises en œuvre ou étaient en cours de finalisation.

La plupart des actions sont mises en œuvre à long terme et sont toujours en cours. L'enquête sur l'engagement du personnel de 2025 vise à fournir des informations utiles pour examiner les mesures prises et envisager de nouvelles mesures au cours de l'année 2026 et au-delà.

## **PRINCIPALES ÉVOLUTIONS EXTERNES**

### **CYBERSÉCURITÉ ET SOUVERAINETÉ**

Les risques pesant sur les systèmes d'information en raison de la situation géopolitique et des activités criminelles cautionnées par des États sont restés élevés au cours de la période considérée.

En tant que membre du service CERT-UE, le Centre a surveillé en permanence les alertes de sécurité et appliqué les mesures d'atténuation préconisées par la CERT-UE. Afin d'atténuer le risque qu'une attaque ne soit pas détectée, le Centre a continué de déployer les recommandations de la CERT-UE en 2025 et de suivre les orientations de la CERT-UE.

La section du service d'assistance informatique du Centre a également rédigé un rapport sur la sécurité informatique analysant les événements de 2024, fournissant ainsi une base solide pour l'élaboration des mesures préventives mises en œuvre au cours de la période considérée. En outre, le Centre a organisé plusieurs séances de sensibilisation à l'intention du personnel sur la sécurité et la confidentialité, ainsi que sur l'hameçonnage, et a effectué un test portant sur ce dernier point.

Bien que le Centre n'ait finalement pas été sélectionné pour y participer, il a exprimé en 2025 le souhait de participer une nouvelle fois à un exercice JASPER (test de gestion des incidents de sécurité) organisé par la CERT-UE.

Alors que le Centre devait donner la priorité à la mise en œuvre du règlement (UE, Euratom) 2023/2841, il a mis en œuvre la plupart des mesures du plan d'action convenu avec le SAI à la suite de l'audit sur la gestion de la sécurité informatique, en accordant la priorité aux mesures directement alignées sur le nouveau règlement et les lignes directrices du CERT-UE (telles que la protection des actifs exposés à l'internet).

Afin de garantir le respect du règlement (UE, Euratom) 2023/2841 et des lignes directrices de mise en œuvre élaborées par le CERT-UE, le Centre a rédigé et soumis le document d'examen initial de la cybersécurité (8 avril 2025) ainsi que les documents d'évaluation de la maturité en matière de cybersécurité et d'évaluation des risques (8 juillet 2025), et a rédigé son plan de cybersécurité en 2025 et l'a téléchargé sur la page désignée du CERT-UE le 5 janvier 2026. Le Centre s'est conformé à toutes les obligations créées par le règlement et les orientations de la CERT-UE.

Le Centre participe activement à la procédure de la Commission européenne visant à établir un nouveau contrat-cadre de cloud souverain et a adopté le «cadre pour la souveraineté du cloud» de la direction générale des services numériques de la Commission européenne.

### **IATE3**

En 2025, l'équipe IATE a déployé IATE3, une version repensée et plus intuitive du système de gestion terminologique de l'UE<sup>7</sup>. La nouvelle interface offre une mise en page plus claire, des

---

<sup>7</sup> Ce document peut être consulté à l'adresse suivante: <https://new.iate.europa.eu/home>.

éléments personnalisables, ainsi que la première vague de nouvelles fonctionnalités basées sur l'IA.

De nombreuses fonctionnalités essentielles sont déjà disponibles dans leur version mise à jour. À l'heure actuelle, IATE3 contient une nouvelle page d'accueil et un nouveau système de navigation, un en-tête personnalisable et les préférences de l'utilisateur, une fonction de recherche standard et avancée, une vue complète des entrées, une vue pour les interprètes et d'autres éléments encore<sup>8</sup>. Il s'agit d'une version partielle, et d'autres fonctionnalités seront migrées dans un avenir proche. Les deux interfaces, IATE «ordinaire» et IATE3, coexisteront pendant une période de transition et les utilisateurs pourront passer librement d'une interface à l'autre.

## GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

### 1.1. Recettes

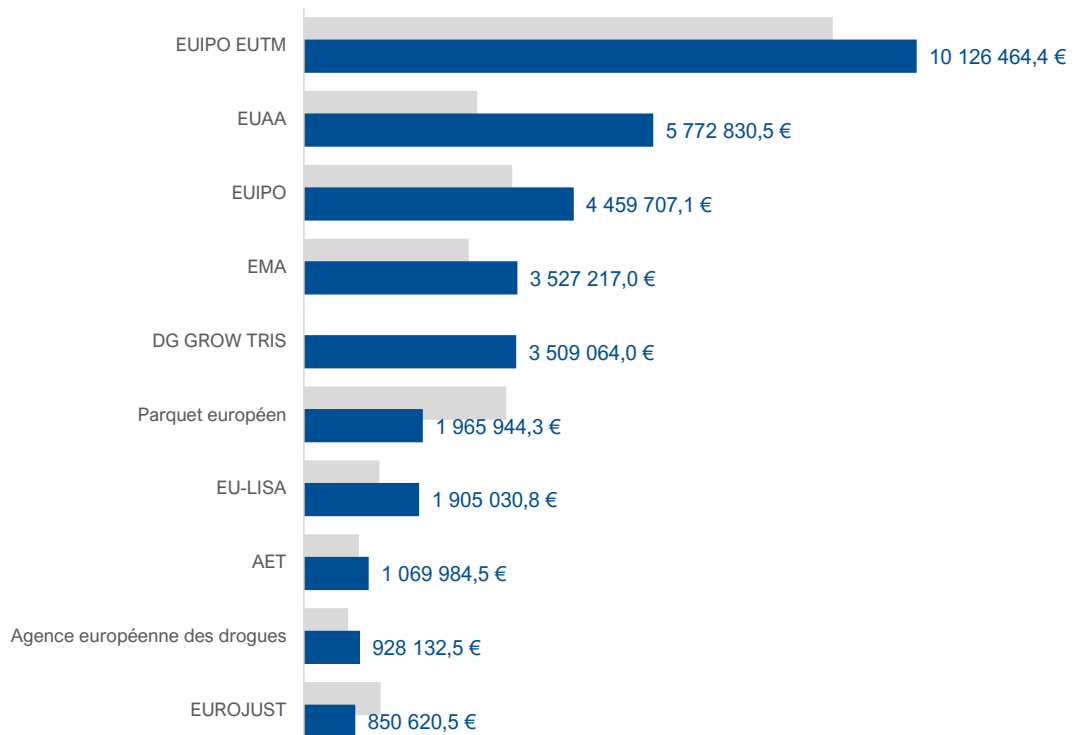
Les recettes du Centre se composent principalement des revenus issus de la facturation des services fournis à ses clients. Elles sont soumises à un suivi et à un contrôle financiers stricts, conformément au cadre réglementaire applicable. Le Centre contacte régulièrement chaque client pour lui demander de fournir ses prévisions en matière de volumes et de dépenses de traduction, et surveille de près l'évolution de ces prévisions et de ses propres dépenses budgétaires.

Le budget initial du Centre pour 2025 (45,1 millions d'EUR) a fait l'objet de deux budgets rectificatifs. Le budget rectificatif 1/2025 a été adopté par le conseil d'administration par procédure écrite le 8 mars 2025, afin d'actualiser les prévisions reçues des clients à l'aide de la nouvelle structure tarifaire applicable en 2025. Le budget rectificatif 2/2025 été adopté par le conseil d'administration par procédure écrite le 16 octobre 2025, afin d'inclure les prévisions actualisées transmises par les clients ainsi que le résultat de la révision par le Centre de l'ensemble de ses postes de dépenses.

---

<sup>8</sup> Il s'agit notamment des signets, des dernières entrées, des dernières requêtes, des préréglages, de la création et de la modification d'entrées, des statistiques globales, de l'aide en ligne, des directives, des tutoriels et d'une FAQ.

**Figure 2 Montant facturé par client – les 10 principaux clients (en EUR) en 2025 par rapport à 2024**



Au total, 719 ordres de recouvrement ont été émis en 2025. Étant donné que les clients du Centre sont d'autres organes de l'Union, la gestion des recettes s'accompagne d'un risque financier très faible.

## 1.2. Dépenses

Le Centre applique un modèle de circuit financier centralisé. Les opérations financières sont enclenchées et vérifiées au niveau central par les vérificateurs financiers.

Tous les paiements (6 935 en 2025) et engagements (278 en 2025) font l'objet d'une vérification financière ex ante par les agents vérificateurs ou, pour les paiements inférieurs à 1 000 EUR effectués à partir de la ligne budgétaire 3000 (prestations de traduction externe), directement par les ordonnateurs. Font exception à cette règle les paiements relatifs au remboursement des frais de mission du personnel, qui sont vérifiés par l'Office «Gestion et liquidation des droits individuels» (PMO) de la Commission. Si des erreurs sont détectées par les agents vérificateurs, les dossiers sont renvoyés aux départements concernés pour correction avant l'approbation par l'ordonnateur (délégué ou subdélégué).

En plus des contrôles ex ante, les agents vérificateurs assurent de manière ponctuelle des contrôles ex post des paiements de la ligne budgétaire 3000. L'avantage de ce circuit financier partiellement décentralisé est que les agents vérificateurs peuvent assurer à la direction que l'ensemble des opérations financières sont conformes aux règlements financiers applicables. Pour plus d'informations sur les dépenses budgétaires et l'exécution du budget, voir l'annexe II – sections C et D.

### 1.3. Indicateurs clés de performance financiers

Les indicateurs clés de performance (ICP) financiers relatifs au nombre total de pages traduites (et facturées en nombre de pages) par le Centre (649 290 pages) montrent une diminution de 36,3 % des opérations du Centre en 2025 par rapport à 2024 (476 298 pages). Le nombre de pages relatives aux marques de l'Union européenne reçues de l'EUIPO (259 605) a augmenté de 22,7 % par rapport à 2024 (+47 978), tandis que le nombre de pages autres que celles relatives aux marques de l'UE s'est élevé à 389 685.

La facturation pour les marques de l'UE a représenté 117,5 % du budget initial. Les marques de l'UE restent l'un des principaux produits du portefeuille du Centre, bien qu'elles enregistrent une forte tendance à la baisse. Il convient de relever que, historiquement, les marques de l'UE représentaient approximativement 40 % des recettes totales émanant des clients pour les pages facturées. Toutefois, ce pourcentage est tombé à 22,6 % en 2025 (contre 24,1 % en 2024). En ce qui concerne les pages livrées et facturées aux clients, les marques de l'UE représentaient 40,0 % du volume total en 2025, ce qui est inférieur aux 44,4 % atteints en 2024.

L'exécution budgétaire des engagements a été de 98,40 % pour les dépenses, ce qui est supérieur au résultat de 2024 (93,5 %).

Le résultat budgétaire provisoire pour 2025 affiche un déficit de 0,4 million d'EUR, à l'exclusion du résultat négatif de 2024 de 4,94 millions d'EUR. Le déficit de 2024 a été absorbé dans le budget 2025 et financé par la réserve de stabilité des prix, tandis que le déficit de 2025 sera reporté et inclus dans le premier budget rectificatif en 2026.

### 1.4. Contrôle des résultats, coûts et avantages

L'exécution globale du budget en 2025 était de 46,2 millions d'EUR, soit l'équivalent de 98,4 % du budget total des titres 1 à 3, légèrement inférieur à l'objectif des 95 %. Le titre 1 présente un niveau d'exécution de 99,1 %, le titre 2 a atteint 93,4 %, et le titre 3, 99,8 %.

Afin d'assurer une bonne gestion financière, le Centre établit des rapports budgétaires mensuels et trimestriels. Diverses analyses sont effectuées et communiquées chaque mois à la direction du Centre, notamment concernant l'exécution des recettes et des dépenses.

Comme indiqué dans le principe 10 (activités de contrôle) des normes de contrôle interne du Centre (CT/CA-025/2017/01fr), le Centre de traduction sélectionne et développe des activités de contrôle qui contribuent à l'atténuation des risques pour la réalisation des objectifs à des niveaux acceptables.

Si les contrôles doivent d'abord être examinés au regard de leur efficacité et de leur efficience, le coût des contrôles (l'«économie») est un autre élément clé à prendre en compte au vu des contraintes en matière de ressources humaines et financières. En effet, pour être rentables, les contrôles doivent trouver un juste équilibre entre efficacité, efficience et économie.

Conformément à la communication de la Commission sur les orientations relatives au rapport annuel d'activités consolidé (RAAC)<sup>9</sup>, pour rendre compte de l'équilibre entre efficacité, efficience et économie, le Centre a défini des indicateurs pertinents sur l'efficience, l'efficacité et le coût des contrôles. Ces indicateurs ont été établis dans les domaines suivants:

- ➔ Contrôles des opérations financières dans la ligne budgétaire 3000.
- ➔ Contrôles de qualité (EPQC) des traductions fournies aux clients.
- ➔ Gestion des contrats et accords passés avec les clients.
- ➔ Contrôles du processus de passation des marchés
- ➔ Évaluation(s) ex ante des principales initiatives/projets du Centre.<sup>10</sup>

Les indicateurs ci-dessus ont été établis conformément aux orientations pertinentes<sup>11</sup> sur la rentabilité des contrôles publiées par la DG BUDG. Ces contrôles présentent une dimension opérationnelle qui couvre les activités liées à l'exécution du budget, et ils s'appliquent aux aspects tant opérationnels que financiers des activités. En outre, les contrôles peuvent s'appuyer sur une perspective ex ante ou ex post, et leur objectif est de donner une assurance raisonnable quant à la légalité et à la régularité des opérations sous-jacentes.

Le Centre quantifie les efforts consacrés aux activités couvertes par les indicateurs ci-dessus, tels qu'ils sont énumérés à l'annexe III, en utilisant les données de son système d'allocation d'activités et de ressources (SARA). Les autres coûts encourus (par exemple, les coûts externes) sont ajoutés au coût de ces efforts. Des contrôles internes rigoureux garantissent que les ressources du Centre sont utilisées aux fins prévues, en réduisant au maximum le risque d'utilisation abusive des ressources. Les contrôles préviennent les irrégularités financières au moyen d'une détection précoce et, par conséquent, tous les problèmes qui se posent peuvent être résolus en temps utile.

## DÉLÉGATION ET SUBDÉLÉGATION DES POUVOIRS D'EXÉCUTION DU BUDGET

Tous les ordonnateurs délégués et subdélégués du Centre ont lu la Charte des ordonnateurs et connaissent parfaitement leurs obligations et leurs responsabilités. Chaque année, en janvier, ils sont tenus d'émettre une déclaration d'assurance pour les opérations budgétaires qu'ils ont effectuées l'année précédente. Elle est transmise au chef des affaires juridiques et au responsable de la gestion des risques et de la coordination du contrôle interne (ORMICC). Cette déclaration est également demandée aux ordonnateurs délégués ou subdélégués s'ils quittent le Centre au cours de l'année et cette demande est incluse dans la liste.

---

<sup>9</sup> Communication de la Commission sur le renforcement de la gouvernance des organismes de l'Union relevant de l'article 70 du règlement financier 2018/1046 ainsi que sur les orientations relatives au document de programmation unique et le rapport annuel d'activités consolidé. Bruxelles, le 20 avril 2020, COM(2020) 2297 final.

<sup>10</sup> Les évaluations ex ante des principales initiatives/principaux projets du Centre pour 2025 ont été réalisées en 2024.

<sup>11</sup> Orientations sur l'estimation, l'évaluation et le compte rendu de la rentabilité des contrôles. DG BUDG, Édition mise à jour – novembre 2019.

Les délégations et subdélégations sont liées à la durée du mandat du directeur; dans la pratique, elles sont appliquées au sein du système ABAC.

Comme indiqué dans les délégations, les ordonnateurs délégués établissent un rapport une fois par trimestre pour les opérations financières effectuées dans le cadre de leur délégation. Ce rapport est transmis à l'ordonnateur sur chaque engagement budgétaire individuel contracté au cours de la période de référence, et, dans le cadre des engagements budgétaires globaux ou provisionnels, sur chaque engagement juridique [contrat-cadre, contrats spécifiques ou simplifiés (bons de commande)] contracté au cours de la période de référence sur la base de ces engagements.

Chaque année, au moins un exercice de rapprochement est effectué pour vérifier s'il existe des incohérences entre les délégations et les droits d'accès dans ABAC.

Le traitement des délégations et des subdélégations est amélioré chaque fois que des faiblesses sont identifiées.

En 2021, un nouveau registre des délégations et subdélégations a été créé pour servir de référence au personnel participant au flux de travail financier. Depuis lors, ce registre a été actualisé chaque année et est utilisé pour mieux identifier les lignes budgétaires pour lesquelles il n'existe pas de personnes de remplacement, ou pour identifier le suppléant pour une ligne budgétaire spécifique, ce qui est utile en cas d'absence de l'ordonnateur délégué ou de l'ordonnateur subdélégué.

En octobre 2025, le conseil d'administration a adopté la charte des missions et des responsabilités du directeur en tant qu'ordonnateur du Centre, qui définit clairement le cadre des droits, des devoirs et de la responsabilité du directeur.

## GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

À la suite d'une décision de l'autorité budgétaire, le tableau des effectifs pour 2025 est resté stable à 193 postes. À la fin de 2025, le Centre employait 162 personnes, à savoir 32 fonctionnaires et 130 agents temporaires.

En 2025, le Centre a recruté six agents temporaires et deux agents contractuels (sous contrat à long terme, un GF IV et un GF III). Le Centre a géré six contrats de personnel intérimaire (effectif de trois, équivalant à 1,9 ETP<sup>12</sup>) et a relancé la sélection de stagiaires.

En 2025, le Centre a conclu trois procédures de sélection externes pour des agents temporaires et deux procédures de sélection pour des agents contractuels avec des candidats issus d'une liste EPSO. En outre, huit offres d'emploi internes pour des fonctionnaires et des agents temporaires ont été publiées. Le Centre a lancé un processus de sélection de stagiaires, couvrant six profils spécifiques.

---

<sup>12</sup> Équivalents temps plein.

En ce qui concerne la formation du personnel, 214 formations individuelles ont été suivies (sur 263 formations individuelles prévues) en 2025, ce qui a abouti à un taux de mise en œuvre du plan de formation de 81,37 %.

Le Centre a réalisé un nouvel exercice d'évaluation comparative pour l'année 2025. Le personnel d'exploitation et le personnel neutre (finances/contrôle et linguistique) représentaient 71,9 % en 2025. Ce pourcentage est légèrement inférieur à celui de 2024 (74,4 %). Voir annexe V pour plus de détails.

En 2025, les RH ont lancé une enquête sur l'engagement du personnel, atteignant un taux de participation de 77,1 % (contre 80 % en 2024). Le bien-être a également été l'un des domaines évalués dans l'enquête menée auprès du personnel, dans le but d'évaluer l'incidence des initiatives mises en place depuis la dernière enquête sur le bien-être de 2024 et de réévaluer les niveaux de bien-être du personnel. Par rapport à 2024, le bien-être général du personnel et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée sont restés stables, environ 80 % des employés ayant évalué leur bien-être général à 3 ou plus sur une échelle de 5. Les résultats ont mis en évidence la sensibilisation et l'appréciation du personnel à l'égard des initiatives récemment mises en place, ainsi que des préoccupations persistantes concernant la gestion de la charge de travail, le soutien organisationnel et les possibilités d'interaction sociale.

Pour remédier à ces constatations, le Centre a adopté une approche globale, comprenant une meilleure communication sur le bien-être via l'intranet et le «coin social», des sessions animées par des experts et des possibilités de formation accessibles axées sur la santé mentale et physique. Il a également organisé des sessions de formation internes portant sur les améliorations ergonomiques. En outre, le Centre a participé à un projet pilote permettant à certains membres du personnel de tester une application dédiée au bien-être et a introduit de nouveaux gadgets liés au bien-être.

Des actions basées sur le retour d'information ont été affinées grâce à une enquête de suivi, garantissant la conformité avec les priorités du personnel. Ces efforts visaient à favoriser un lieu de travail encourageant où les employés se sentent appréciés, motivés et inclus.

## STRATÉGIE RELATIVE AUX GAINS D'EFFICACITÉ

Dans le cadre des efforts qu'il déploie actuellement pour accroître l'efficacité interne et améliorer ses méthodes de travail, le Centre a continué d'élargir son utilisation des technologies linguistiques avancées.

S'appuyant sur la stratégie de traduction automatique multimoteur (MEMT) mise en œuvre en 2023, qui exploite plusieurs systèmes de traduction automatique neuronale, le Centre a réalisé d'importants progrès en 2024 et 2025. Ces progrès comprennent l'amélioration de la productivité interne, la réduction des coûts d'externalisation grâce à des appels d'offres innovants et de nouvelles réductions des délais d'exécution indicatifs pour différents services.

Parallèlement à cela, le Centre a continué à consolider son approche de gestion intégrée et son système de gestion de la qualité. En 2024, le Centre a lancé une analyse complète des

processus afin de mieux comprendre l'état actuel de ses processus et d'identifier des améliorations potentielles. Coordonnée par le comité directeur de la qualité du Centre, cette initiative couvre tous les départements et s'est poursuivie en 2025; elle devrait s'achever en 2026. L'objectif est d'améliorer, d'harmoniser et d'optimiser davantage les processus et les méthodes de travail du Centre en termes de service, de qualité, d'efficience, d'efficacité et d'expérience des parties prenantes.

Ces initiatives, qui sont centrées sur une technologie linguistique de pointe et l'excellence opérationnelle, constituent le fondement de la stratégie 2024-2027 du Centre «Assurer le multilinguisme à l'ère numérique», et se poursuivront avec l'intégration progressive de l'intelligence artificielle.

## ÉVALUATION DES RÉSULTATS D'AUDIT DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

### 1.5. Service d'audit interne (SAI)

En 2025, le SAI a réalisé un audit sur le calcul des coûts et la tarification des services linguistiques du Centre. Ce thème d'audit a été inclus dans le plan stratégique d'audit interne (SIAP) 2022-2024 du SAI<sup>13</sup> à la suite d'une évaluation des risques réalisée par le SAI en 2021.

L'objectif de l'audit était d'évaluer si le Centre avait mis en place un cadre adéquat, ainsi qu'un système de contrôle correctement conçu et efficacement mis en œuvre pour le calcul des coûts et la tarification des services linguistiques.

Le rapport d'audit final du SAI sur le calcul des coûts et la tarification des services linguistiques au Centre a été publié en juillet 2025. Le SAI a formulé des recommandations dans les cinq domaines suivants: i) les bases juridiques régissant la prestation des services linguistiques du Centre; ii) la tarification des services linguistiques – stratégie et processus; iii) les temps de travail déclarés et la répartition des coûts; iv) le suivi et le compte rendu des coûts des services; et v) les contrôles généraux informatiques des systèmes qui soutiennent les processus de calcul des coûts et de tarification. Le Centre a rapidement élaboré un plan d'action contenant des mesures spécifiques visant à assurer la mise en œuvre des recommandations de l'audit du SAI sur le calcul des coûts et la tarification.

Entre septembre et décembre 2025, le SAI a procédé à une évaluation complète des risques du Centre couvrant tous les processus (administratifs, financiers, opérationnels et informatiques). Cette évaluation approfondie des risques a été réalisée conformément aux normes mondiales d'audit interne.

Sur la base des résultats de cette évaluation approfondie des risques, le SAI a élaboré son SIAP pour la période 2026-2028 en ce qui concerne le Centre; celui-ci a été finalisé en novembre 2025. Le SIAP 2026-2028 a identifié deux thèmes d'audit prospectifs: (1) gestion

---

<sup>13</sup> Le deuxième thème d'audit prospectif inclus dans le SIAP était la gestion de la sécurité informatique au Centre. Le rapport d'audit final du SAI sur la gestion de la sécurité informatique au Centre a été publié en mai 2024.

des ressources humaines; et (2) gestion des marchés publics et des contrats. La cybersécurité a été identifiée en tant que thème potentiel de réserve.

Le SIAP fait l'objet d'un examen annuel, et la liste des thèmes peut être ajustée afin de refléter les mises à jour annuelles de l'évaluation des risques de l'IAS, les risques émergents et les changements importants survenus dans les processus.

## 1.6. Capacité d'audit interne (CAI)

Le Centre ne possède actuellement pas de capacité d'audit interne.

## 1.7. Cour des comptes européenne (CCE)

Dans son rapport sur les comptes annuels du Centre relatifs à l'exercice 2024, la CCE a émis les avis suivants:

### 1.7.1 OPINION SUR LA FIABILITÉ DES COMPTES

«Nous estimons que les comptes du CdT pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du CdT au 31 décembre 2024, le résultat de ses opérations, ses flux de trésorerie, ainsi que l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément à son règlement financier et aux règles comptables adoptées par le comptable de la Commission. Ces dernières sont fondées sur les normes comptables internationalement admises pour le secteur public».

En outre, la Cour a formulé la déclaration suivante (appelée paragraphe d'observations, qui est utilisé lorsque l'auditeur souhaite attirer l'attention des utilisateurs sur un point important, sans modifier l'opinion d'audit):

*Nous attirons l'attention sur la note explicative jointe aux états financiers, qui indique que le résultat économique négatif de 5,7 millions d'euros du CdT est le résultat d'une forte baisse des recettes d'exploitation de 5,4 millions d'euros (13,2 %) par rapport à 2023, liée à la baisse du nombre de pages facturées de 11,4 % (de 537 772 en 2023 à 476 298 en 2024) et de 17,6 % (de 577 900) depuis 2022.*

*Nous attirons également l'attention sur le tableau B.6 des comptes annuels, qui comprend la réserve pour la stabilité des prix, créée en 2011 pour compenser les fluctuations du volume d'activité des clients et aider le CdT à garantir la stabilité du budget et des prix. Cette réserve a culminé à 15,6 millions d'EUR en 2014 et a chuté à 8,9 millions d'EUR en 2024 (soit une diminution de 42,9 % depuis 2014).*

*L'évaluation par la direction des événements et des conditions et les plans de la direction visant à atténuer ces problèmes sont également décrits dans la note explicative. Notre opinion reste inchangée concernant cette question.»*

### 1.7.2 OPINION SUR LA LÉGALITÉ ET LA RÉGULARITÉ DES RECETTES SOUS-JACENTES AUX COMPTES

«Nous estimons que les recettes sous-jacentes aux comptes du CdT pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont, dans tous leurs aspects significatifs, légales et régulières.

Opinion sur la légalité et la régularité des paiements sous-jacents aux comptes «Nous estimons que les paiements sous-jacents aux comptes du CdT pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont, dans tous leurs aspects significatifs, légaux et réguliers».

Une observation a été formulée concernant la légalité et la régularité des opérations. Ces observations ne remettent toutefois pas en cause l'avis de la Cour des comptes:

Observation concernant la légalité et la régularité des opérations

Dans son rapport, la Cour des comptes européenne a également annexé le suivi des observations formulées l'année précédente. Trois de ces observations ont été clôturées, une concernant 2023 restant en suspens.

«Au cours des trois dernières années, le CdT a signé 40 contrats de faible valeur pour des services de maintenance avec le même prestataire, pour un montant total de 56 700 EUR. Compte tenu de la nature similaire des services faisant l'objet des marchés et du fait que leur valeur totale dépassait 15 000 EUR, le CdT n'aurait pas dû recourir à une procédure d'attribution directe. Au lieu de cela, il aurait dû lancer une procédure concurrentielle fondée sur une estimation des coûts futurs. Par conséquent, tous les paiements au titre de ces contrats, qui s'élevaient à 25 800 EUR en 2023, étaient irréguliers».

Le Centre a répondu en indiquant qu'il examinait son approche en matière de commande de services de maintenance et, en particulier, la perspective de lancer une procédure de mise en concurrence en vue d'établir un contrat-cadre pour ces services. Dans l'intervalle, le CdT organisera des procédures de mise en concurrence simplifiées lors de la commande de services de maintenance pour une valeur contractuelle supérieure à 1 000 EUR.

En 2025, comme les années précédentes, une partie de l'audit sur les comptes annuels a été réalisée par une société d'audit privée. Les comptes annuels 2024 du Centre ont été contrôlés par l'auditeur externe EY Réviseur d'Entreprises SRL (EY). Dans son rapport sur les comptes annuels du Centre relatifs à l'exercice 2024, le cabinet EY a émis l'avis suivant: «Nous estimons que les comptes annuels définitifs du Centre de traduction des organes de l'Union européenne présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de celui-ci au 31 décembre 2024, ainsi que les résultats de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et qu'ils sont préparés conformément à son règlement financier et aux règles comptables adoptées par le comptable de la Commission».

## 1.8. Audits qualité

Les audits qualité internes font partie du système de gestion de la qualité du Centre, et le programme d'audit qualité interne est établi chaque année par la direction du Centre. L'objectif des audits qualité est d'évaluer les processus et procédures en matière d'efficacité, d'efficience et de conformité.

En 2025, le Centre n'a réalisé aucun audit interne de la qualité. Ces derniers ont été remplacés par un examen approfondi couvrant tous les processus du Centre, qui a débuté en 2025 et s'achèvera en 2026.

L'objectif de la révision des processus est d'améliorer, d'harmoniser et d'optimiser davantage les processus et les méthodes de travail du Centre en termes de service, de qualité, d'efficience, d'efficacité et d'expérience des parties prenantes.

Cet examen apportera divers avantages au Centre en identifiant les domaines à améliorer, en entraînant des gains d'efficacité, en optimisant l'allocation des ressources du Centre, en renforçant le contrôle interne et en donnant au personnel l'occasion d'en apprendre davantage sur les processus et procédures en place au Centre. Cette activité renforcera également la culture de l'amélioration continue.

## SUIVI DES RECOMMANDATIONS ET PLANS D'ACTION EN MATIÈRE D'AUDITS ET D'ÉVALUATIONS

### **SERVICE D'AUDIT INTERNE (SAI)**

En 2025, le Centre avait une recommandation d'audit en suspens découlant de l'audit de 2021 sur la planification et la budgétisation. La priorité du SAI attribuée à cette recommandation était «importante». Les mesures en suspens relatives à cette recommandation sont actuellement mises en œuvre dans le cadre du récent plan d'action du Centre à la suite de l'audit du SAI sur le calcul des coûts et la tarification, conclu en 2025.

En outre, deux recommandations de l'audit du SAI de 2023 sur la gestion de la sécurité informatique au Centre restent en suspens. En 2025, des progrès substantiels ont été réalisés dans le cadre de plusieurs actions liées à ces recommandations, ce qui témoigne d'une trajectoire positive.

En juillet 2025, le SAI a publié son rapport d'audit final (RAF) sur le calcul des coûts et la tarification au Centre, qui comprenait cinq recommandations classées par priorité: deux «très importantes» et trois «importantes». Le Centre a rapidement mis en place un plan d'action pour faire suite à ces recommandations. À la fin de 2025, toutes les recommandations restaient en suspens, même s'il est important de noter que leur mise en œuvre est prévue pour 2026 et 2027.

Il convient également de noter que les domaines couverts par les audits du SAI sont intégrés dans les processus d'examen et de gestion des risques du Centre. Les risques dans ces domaines sont rapidement identifiés, évalués et gérés grâce à l'élaboration et au suivi continu des plans de réponse aux risques.

### **COUR DES COMPTES EUROPÉENNE (CCE)**

Dans son rapport de 2024, la Cour des comptes a joint une annexe en guise de suivi des observations des années précédentes. Sur un total de quatre observations, une seule, relative à 2023, reste en suspens, tandis que les trois autres ont été clôturées.

Cette observation concerne le recours à l'attribution directe pour plusieurs contrats de maintenance similaires de faible valeur avec le même prestataire, dépassant le seuil qui exigeait une procédure de passation de marché concurrentielle, ce qui a donné lieu à des paiements irréguliers.

Le Centre a répondu qu'il mettrait en œuvre des mesures correctives afin de donner suite à cette observation en révisant son approche en matière de marchés de maintenance par l'introduction de procédures de mise en concurrence, y compris un contrat-cadre, et qu'il

appliquerait dans l'intervalle une procédure de mise en concurrence simplifiée pour les marchés d'un montant supérieur à 1 000 EUR.

## **OLAF**

L'Office européen de lutte antifraude n'a ouvert aucun dossier ni aucune enquête concernant le Centre de traduction ou son personnel en 2023.

## **SUIVI DES OBSERVATIONS DE L'AUTORITÉ DE DÉCHARGE**

À la suite des observations formulées par le Parlement européen dans la décision de décharge pour l'exercice 2023, le Centre a présenté sa réponse. Le statut de trois observations formulées par l'autorité de décharge est «en cours».

### **Dans le domaine des marchés publics, les deux actions suivantes sont en cours:**

- ➔ Le Parlement européen a souligné qu'«au cours de la dernière décennie, le CdT a connu sept années de déficits budgétaires et six années de pertes comptables en raison de la baisse du volume d'activité; prend acte du fait que, pour faire face à la baisse du volume d'activité, le CdT a puisé dans une réserve spéciale créée en 2011 afin de garantir la stabilité budgétaire et des prix; constate que cette réserve a atteint un pic de 15,6 millions d'euros en 2014, avant de retomber à 10,3 millions d'euros en 2022 et à 8,9 millions d'euros en 2023; est conscient qu'une fois la réserve entièrement épuisée, tout nouveau déficit devra être couvert par des subventions du budget de l'Union, comme le prévoit le règlement fondateur du CdT; invite le CdT à rendre compte à l'autorité de décharge de ses plans visant à atténuer les risques affectant la continuité des activités».

Le Centre a répondu qu'il préparait une stratégie visant à garantir sa viabilité financière à long terme. Cette stratégie s'appuie sur les efforts déployés précédemment pour réduire les coûts et améliorer l'efficacité opérationnelle tout en maintenant un niveau élevé de qualité des services. Il tiendra également compte des conclusions et recommandations issues des évaluations et audits internes et externes. Dans le cadre de ces analyses, la possibilité de revoir le modèle économique pourrait également être envisagée afin de s'assurer qu'il reste approprié et viable. Parallèlement, le Centre a élaboré une stratégie en matière de ressources humaines et prépare actuellement une stratégie de développement des activités et une stratégie informatique. Ces stratégies sont étroitement liées, se renforcent mutuellement et contribueront collectivement à la résilience et à la réussite à long terme du Centre.

- ➔ Le Parlement européen a noté que «les efforts de suivi du budget au cours de l'exercice 2023 se sont traduits par un taux d'exécution budgétaire des crédits d'engagement pour l'exercice en cours supérieur à 97 % en moyenne, à l'exception du CdT et de l'AET, qui affichaient respectivement des taux de 89,55 % et de 93,72 %; relève que les agences affichant le taux d'exécution le plus faible des crédits de paiement pour l'exercice en cours sont les suivantes, énumérées par ordre croissant avec leurs

pourcentages respectifs: 47,61 % pour l'ESA, 55,37 % pour Frontex, 68,83 % pour l'EU-OSHA, 70,69 % pour l'ACER et 71,79 % pour l'ECDC».

Le Centre a répondu que, conformément à son orientation stratégique, il s'appuyait de plus en plus sur ses ressources internes plutôt que d'externaliser certaines tâches à des prestataires externes. Cela a contribué à réduire le déficit, mais a entraîné une baisse du taux d'exécution budgétaire. Afin de mieux maîtriser ses coûts, le Centre procède également à une analyse approfondie de chaque poste avant de décider de remplacer ou non son titulaire en cas de départ volontaire ou de départ à la retraite.

**Dans le domaine de la politique du personnel, l'action suivante a été conclue:**

- ➔ Le Parlement européen a noté qu'«en 2023, le taux de rotation du personnel était supérieur à 5 % dans 18 des 33 agences (à savoir le Cedefop, le CEPOL, l'ABE, l'AECF, l'EIGE, l'AEAPP, l'EIT, l'AET, l'EUDA, l'ETF, l'EUAA, eu-LISA, Eurofound, Eurojust, Europol et l'EUSPA) et que trois d'entre elles dépassaient le taux de 10 % (à savoir l'Office de l'ORECE, le CdT et Eurojust); félicite les agences qui ont pris des mesures ciblées pour éviter des taux élevés de rotation du personnel; souligne qu'il importe que toutes les agences mettent en œuvre des mesures visant à améliorer la gestion et la rétention des talents».

Le Centre a répondu qu'il traversait une période de transition importante, caractérisée par une baisse des recettes, une augmentation des coûts structurels et une évolution rapide des technologies. En réponse, le Centre a élaboré une stratégie globale en matière de ressources humaines visant à garantir un recrutement, une formation et un perfectionnement professionnels ciblés, en parfaite adéquation avec ses objectifs stratégiques, ses besoins opérationnels et les nouvelles tendances du secteur. Cela permettra au Centre de continuer à fonctionner de manière durable, résiliente et pérenne.

## GESTION ENVIRONNEMENTALE

Au cours du dernier trimestre 2023, la section Infrastructure et sécurité du Centre a lancé une étude avec une partie externe spécialisée dans la conception et la mise en œuvre d'un système de management environnemental (SME) conformément aux exigences du règlement EMAS modifié et de la norme ISO 14001 afin d'évaluer l'état et l'efficacité des activités environnementales du Centre. L'objectif était de déterminer si l'introduction d'un système EMAS apporterait une valeur ajoutée. Achevée au deuxième trimestre 2024, l'étude a démontré que, même si un système EMAS améliorerait un peu les performances environnementales du Centre, le rapport coût/bénéfice d'un tel projet était actuellement défavorable.

Le Centre reste attaché à améliorer constamment ses performances environnementales et respecte les principes généraux de l'EMAS et de la norme ISO 14001 dans ses pratiques quotidiennes.

Des bornes de tri et de recyclage des déchets ont été aménagées à plusieurs endroits dans les locaux, et les membres du personnel ont activement recours à cette possibilité. Le Centre

assure en permanence le renouvellement du certificat SuperDrecksKëscht, une initiative environnementale luxembourgeoise dans le domaine de la gestion des déchets.

En 2025, le Centre a continué de promouvoir le principe des cinq R (refuser, réduire, réutiliser, réparer/remettre en état et recycler) dans ses pratiques de gestion des déchets afin de réduire au minimum son incidence sur l'environnement. De vieux meubles et du matériel informatique ont été donnés à un mouvement solidaire qui donne une seconde vie aux objets mis au rebut.

La Commission européenne a établi des dispositions plus vertes pour les missions en 2025, par la décision de la Commission du 13 mai 2025 relative aux dispositions générales d'exécution des articles 11, 12 et 13 de l'annexe VII du statut des fonctionnaires et aux déplacements autorisés. Le Centre a adopté par analogie le nouveau guide des missions et des déplacements autorisés, par la décision CT/CA-029/2025FR du conseil d'administration du 16 octobre 2025.

## ÉVALUATION PAR LA DIRECTION

En 2025, le Centre a continué d'évaluer les services nouvellement introduits en vue d'adapter leurs caractéristiques.

Le partenariat solide entre le Centre et ses clients a encore été consolidé par sa capacité à répondre à leurs besoins et à proposer des services sur mesure et de haute qualité. Outre la mise en œuvre et la promotion ou l'adaptation des nouveaux services (par exemple, l'extension du service de liste de termes pour y inclure des libellés d'application), le Centre a participé activement à plusieurs projets pilotes avec ses clients et parties prenantes, explorant ainsi les possibilités d'innovations futures. Les projets pilotes comprenaient le «contrôle rédactionnel élargi» et la «préparation élargie de documents en vue de leur publication».

Le Centre a également surveillé de manière proactive les tendances émergentes dans l'environnement de la traduction et a réalisé des investissements stratégiques dans les technologies de pointe afin de rester à la pointe de l'évolution du secteur de la traduction.

Compte tenu d'une réduction substantielle du volume de traductions demandées par les clients et d'un contexte économique difficile, marqué par une forte inflation et la hausse des coûts, le conseil d'administration a adopté, en octobre 2024, un ajustement des prix de 5 % qui est entrée en vigueur en janvier 2025. Aucun nouvel ajustement des prix n'a été proposé et adopté lors de la réunion du conseil d'administration d'octobre 2025, et les prix en 2026 restent les mêmes qu'en 2025.

## PART II B. Évaluations externes

En 2025, un cabinet de conseil a été mandaté par la Commission pour réaliser une évaluation du Centre pour la période quinquennale 2019-2023.

L'objectif de l'étude est de fournir une évaluation objective, indépendante et analytique du Centre en ce qui concerne sa pertinence, son efficacité, son efficacité, sa cohérence et sa valeur ajoutée pour l'UE, conformément aux lignes directrices de l'UE pour une meilleure réglementation, afin d'aider la Commission à évaluer le Centre.

Le rapport final contenant les principales constatations, conclusions et recommandations devrait être publié en 2026.

# PARTIE III.

## Évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne

### CHAPITRE 1

#### EFFICACITÉ DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE INTERNE

##### CONFORMITÉ AVEC LES NORMES DE CONTRÔLE INTERNE

La direction du Centre a évalué les principaux contrôles administratifs internes, dans les domaines de la passation de marchés, de la gestion financière, de la gestion des ressources humaines, des services institutionnels, du soutien général et des processus informatiques, de la gouvernance, de la planification et de la programmation stratégiques (y compris le suivi et les rapports), et a conclu qu'ils étaient présents et fonctionnels dans les cinq composantes du cadre de contrôle interne<sup>14</sup>.

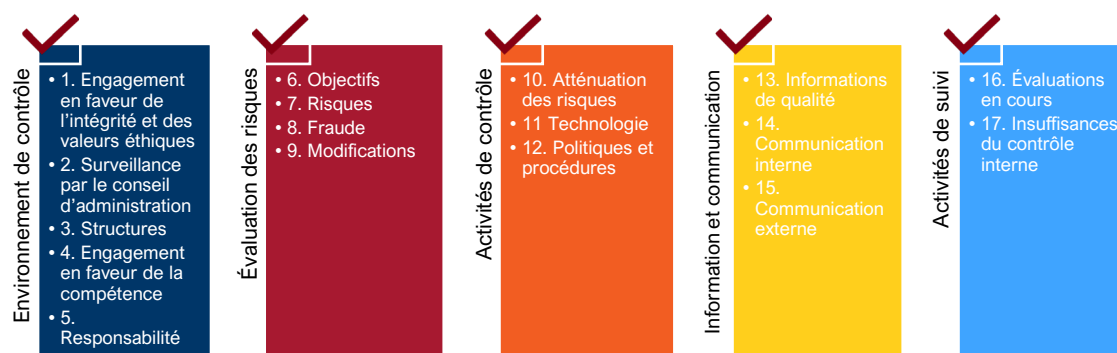
Figure 3: Conformité avec les principes de contrôle interne, par composante



<sup>14</sup> Annexe 1 - Cadre de contrôle interne et exigences connexes de la décision relative aux normes de contrôle interne pour le Centre de traduction (CT/CA-025/2017/01).

## EFFICACITÉ DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE INTERNE

Figure 4: Efficacité des principes de contrôle interne



Les indicateurs établis dans plusieurs domaines pour les contrôles des opérations financières relevant de la ligne budgétaire 3000, les EPQC sur les traductions fournies aux clients, le reclassement des contractants externes, les contrôles des procédures de passation de marchés, la ou les évaluations ex ante pour les principales initiatives/principaux projets du Centre<sup>15</sup>, et les indicateurs clés financiers et non financiers concernant la légalité, la régularité et la bonne gestion financière<sup>16</sup>, ne révèlent aucun cas de contrôles inadéquats ou inefficaces qui auraient pu exposer le Centre à des risques majeurs.

Les contrôles et vérifications de supervision n'ont montré aucune erreur importante et/ou répétitive dans la mise à disposition d'informations par les départements, la mise à disposition d'informations relatives à l'exécution du budget, les rapports du comptable et les rapports financiers, la mise à disposition d'informations relatives aux délégations, la mise à disposition d'informations sur les ressources humaines, la sécurité, la sécurité de l'information, la protection des données à caractère personnel, la continuité des activités, la qualité de la traduction ou le contrôle financier ex post.

Dans son opinion sur les comptes du Centre pour 2024, la Cour des comptes européenne a conclu qu'ils présentaient fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Centre. Dans son opinion sur les recettes et les paiements sous-jacents aux comptes du Centre pour 2024, la Cour des comptes européenne a estimé qu'ils étaient légaux et réguliers dans tous leurs aspects significatifs.

L'observation unique de la Cour des comptes sur la légalité et la régularité des opérations ne remet pas en cause son opinion, et elle concerne l'attribution, en 2016, d'un contrat de location de racks informatiques dans le cadre d'une procédure négociée sans publication préalable, ce que le Centre a justifié par une exemption pour les contrats immobiliers. La Cour des comptes européenne a conclu que la location de racks informatiques n'entraîne pas dans cette catégorie et que, par conséquent, le contrat ainsi que ses renouvellements ultérieurs et les paiements correspondants étaient considérés comme irréguliers. L'observation concernait également des lacunes dans la piste d'audit.

<sup>15</sup> Voir Partie II.A., «Gestion», «Gestion budgétaire et financière», «Coûts et avantages des contrôles».

<sup>16</sup> Voir annexe IX – Indicateurs et paramètres clés.

Il convient de souligner que les faiblesses conduisant aux réserves ont trait à l'utilisation des ressources, à la bonne gestion financière, ainsi qu'à la légalité et à la régularité des opérations sous-jacentes. On peut définir ces faiblesses sur la base de critères quantitatifs ou qualitatifs. En ce qui concerne les critères quantitatifs servant de base à la décision d'inclure ou non une réserve, le seuil de 2 % du budget géré en 2025 a été utilisé comme référence pour définir le caractère important. Le seuil de signification de 2 % du budget de 51 894 625 EUR s'élève à 1 037 893 EUR. En 2025, deux exceptions (ex ante) et un événement de non-conformité (ex post) ont été enregistrés. Aucun des événements n'a atteint le seuil de signification.

La direction du Centre a examiné les tableaux de bord d'indicateurs annuels et la matrice des responsabilités. Les indicateurs (c'est-à-dire le taux d'exécution des programmes de travail annuels) ont montré que les examens trimestriels de performance effectués par la direction du Centre remplissaient l'objectif de suivi continu de l'activité au Centre.

Les examens de performance et d'efficacité, les examens de la mise en œuvre du programme de travail, et les rapports sur les projets en cours constituent des contrôles clés qui font de plus en plus partie intégrante de la vie quotidienne de tous les départements. Le processus étant en constante évolution, des améliorations continuent d'être identifiées et abordées dans des domaines tels que la robustesse, la pertinence et l'analyse des indicateurs, ainsi que l'accessibilité des éléments de preuve correspondants. Selon la direction du Centre, les examens de surveillance n'ont montré aucun cas de contrôle inadéquat/inefficace susceptible d'exposer le Centre aux principaux risques.

Dans le cadre de la composante «évaluation des risques», la directrice et tous les chefs de département ont examiné le projet de document unique de programmation 2026-2028 afin de mettre à jour le registre en tenant compte des risques potentiels prévus pour l'année 2026 en raison de difficultés susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs stratégiques et des initiatives du Centre.

Lors de cet exercice d'identification des risques, la direction du Centre a examiné l'ensemble du portefeuille de risques, y compris les notations inhérentes et résiduelles des risques et les mesures d'atténuation correspondantes. La direction a confirmé que le risque de «*baisse des volumes de demandes de services linguistiques*» reste élevé pour le Centre, malgré la mise en œuvre de plusieurs contrôles d'atténuation. Deux risques supplémentaires ont été relevés au même niveau d'importance:

- le «*fait que les agences s'écartent de l'esprit de leur règlement fondateur*», ce qui présente un lien de causalité évident avec le risque de diminution des volumes; et
- l'«*incapacité à recruter et à conserver les profils adéquats pour le personnel du CdT*».

En 2025, le Centre a continué à participer à l'exercice d'examen par les pairs, qui porte sur les risques les plus importants pour 2026. Cet exercice a été mené à la demande du secrétaire général et de la direction générale du budget (DG BUDG) de la Commission européenne. L'objectif de cet exercice est de coordonner l'évaluation des risques auxquels les agences décentralisées et les entreprises communes pourraient être confrontées dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de l'UE en 2026. Dans le cadre de cet exercice, le Centre fait partie du groupe de la DG EMPL et de la DGT, qui comprend toutes les agences partenaires de la DG EMPL et de la DGT.

La direction du Centre a révisé la stratégie du Centre concernant la gestion organisationnelle et les systèmes de contrôle interne<sup>17</sup>, laquelle tient compte de la mise en œuvre des principes énoncés dans le cadre de contrôle interne du Centre et des priorités fixées par la Commission dans le cadre de l'approche commune concernant les agences décentralisées de l'UE<sup>18</sup>, particulièrement en ce qui concerne le traitement approprié des conflits d'intérêts, ainsi que l'élaboration et le maintien de mesures de lutte contre la fraude, par la prévention, la détection, la sensibilisation et une coopération plus étroite avec l'Office européen de lutte antifraude (OLAF). Cette stratégie est principalement axée sur la mise en œuvre et l'intégration de contrôles de prévention, de détection et de correction afin de promouvoir et de maintenir une culture d'intégrité qui garantit la transparence et la fiabilité.

La direction du Centre a établi que le risque de fraude était plutôt faible dans les domaines sensibles à la fraude (marchés publics, gestion des contrats, recrutement, ressources humaines et logistique) en raison des processus établis, des procédures de travail et des mesures mises en place.

## **PRÉVENTION, DÉTECTION ET CORRECTION DE LA FRAUDE**

En 2025, la direction du Centre a mis en œuvre le plan d'action pour le contrôle interne et la lutte contre la fraude 2025-2026. Le plan s'est principalement concentré sur le renforcement des règles internes régissant la délégation financière et sur la sensibilisation du personnel au moyen d'une formation spécifique en matière d'éthique. La charte de l'ordonnateur a été approuvée par le conseil d'administration et considérée par ses membres comme une bonne initiative visant à clarifier les règles applicables au directeur, notamment en ce qui concerne la question du «pantouflage».

En ce qui concerne la prévention et la gestion des conflits d'intérêts, le Centre demande à chaque membre du personnel participant à l'évaluation des candidats à une procédure de sélection ou à une évaluation de marché de signer une déclaration sur les conflits d'intérêts. S'agissant des postes d'encadrement, la déclaration d'intérêts du directeur est publiée sur le site web du Centre. Enfin, en 2025, le nombre total de fonctions sensibles au Centre est resté égal à 10.

---

<sup>17</sup> Annexe X: «Stratégie pour la gestion organisationnelle et les systèmes de contrôle interne» du document unique de programmation 2024-2026 du Centre de traduction des organes de l'Union européenne.

<sup>18</sup> [https://european-union.europa.eu/sites/default/files/docs/body/joint\\_statement\\_and\\_common\\_approach\\_2012\\_en.pdf](https://european-union.europa.eu/sites/default/files/docs/body/joint_statement_and_common_approach_2012_en.pdf).

## CHAPITRE 2

# CONCLUSIONS RELATIVES À L'ÉVALUATION DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE INTERNE

Sur la base de tous les faits présentés dans les sections précédentes, et à la lumière des avis exprimés par la Cour des comptes européenne concernant la fiabilité des comptes et la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes aux comptes, il peut être conclu que le Centre opère dans un environnement où les risques sont gérés de manière appropriée.

Le Centre considère que ses systèmes de contrôle sont dans leur ensemble pleinement efficaces, certaines améliorations étant nécessaires pour accroître encore ses capacités et sa résilience.

En outre, les procédures de contrôle mises en place garantissent la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes, et assurent également que les ressources affectées aux activités décrites dans le présent rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière.

## CHAPITRE 3

# DÉCLARATION DU RESPONSABLE DE LA GESTION DES RISQUES ET DE LA COORDINATION DU CONTRÔLE INTERNE

Je déclare que, conformément à la décision relative aux normes de contrôle interne pour le Centre de traduction, j'ai communiqué à la directrice mes avis et recommandations concernant la gestion des risques et l'état général du contrôle interne au sein du Centre de traduction.

Je certifie par la présente qu'à ma connaissance, les informations concernant l'état général du contrôle interne fournies dans la partie II.A du rapport annuel d'activités et dans ses annexes sont exactes, fiables et complètes.

Luxembourg, le 31 janvier 2026

(signé)

Georgios Kazantzis

# PARTIE IV.

## Assurance de la direction

### CHAPITRE 1

#### EXAMEN DES ÉLÉMENTS SOUTENANT L'ASSURANCE

La déclaration d'assurance fournie par l'ordonnateur est structurée autour de quatre piliers ou «composantes»:

- ➔ évaluation par la direction (contrôles et vérifications de supervision, examens de surveillance et auto-évaluations);
- ➔ assurances et/ou recommandations de sources de surveillance et d'évaluation indépendantes (protection des données, résultats d'audits et d'évaluations en cours d'exercice);
- ➔ suivi des réserves et des plans d'action découlant des audits des exercices précédents, et suivi des observations de l'autorité de décharge;
- ➔ assurances de la direction (déclarations d'assurance).

*1. Évaluation par la direction (contrôles et vérifications de supervision, examens de surveillance et auto-évaluations);*

Après avoir examiné de près les résultats des contrôles, des vérifications de supervision et des examens de surveillance, la direction du Centre juge que les actions mises en place à ce jour donnaient une assurance raisonnable quant à l'architecture du système de contrôle interne et que ce système fonctionne correctement dans son ensemble. La direction du Centre estime que ses systèmes de contrôle fonctionnent efficacement dans l'ensemble et continue de recenser les améliorations ciblées susceptibles de renforcer encore les capacités et la résilience du Centre.

*2. Assurances et/ou recommandations de sources de surveillance et d'évaluation indépendantes (protection des données, résultats d'audits et d'évaluations en cours d'exercice).*

La protection des données est bien comprise au sein du Centre, qui est une organisation mature à cet égard. En 2025, le Centre a été confronté à une violation de données à caractère personnel qui exigeait que des informations soient transmises au Contrôleur européen de la protection des données (CEPD), mais aucune plainte majeure n'a été adressée au délégué à la protection des données (DPD) ou au CEPD concernant le traitement des données à caractère personnel au Centre. Le SAI a procédé à une évaluation approfondie des risques liés aux processus du Centre en 2025 et, sur cette base, a élaboré le SIAP pour 2026-2028, en donnant la priorité à la gestion des ressources humaines et à la gestion des marchés publics et des contrats, la cybersécurité étant considérée comme un thème à garder en réserve.

3. *Suivi des réserves et des plans d'action découlant des audits des exercices précédents, et suivi des observations de l'autorité de décharge.*

Huit recommandations du SAI restent en suspens en 2025. Toutefois, cinq d'entre elles sont associées à un audit réalisé en 2025 et ont des dates de clôture ultérieures (voir chapitre 8). Une seule observation de la Cour des comptes est restée en suspens en 2025. Toutefois, le Centre estime qu'il a remédié à ce problème de manière satisfaisante et s'attend à ce qu'il soit clôturé lors de la prochaine évaluation de la Cour. Sur les trois observations formulées par le Parlement européen dans la décision de décharge 2023, deux étaient en cours.

4. *Assurances de la direction.*

Les cinq chefs de département et d'autres fournisseurs d'assurances (responsable de la sécurité informatique au niveau local, responsable de la protection des données et responsable de la sécurité), dans le cadre de la deuxième ligne de défense<sup>19</sup> du contrôle interne, ont également fourni des déclarations sur l'adéquation des activités de contrôle.

## CHAPITRE 2 RÉSERVES

Conformément aux principes quantitatifs et qualitatifs établis par le Centre pour définir le caractère important servant de base à la décision d'inclure ou non une réserve dans la déclaration annuelle d'assurance dans le rapport annuel d'activités, l'ordonnateur du Centre n'a émis aucune réserve.

---

<sup>19</sup> LE MODÈLE DES TROIS LIGNES DE L'IIA. Une mise à jour des trois lignes de défense. Institut des Auditeurs Internes, juillet 2020.  
«Leveraging COSO across the three lines of defense» – Institut des Auditeurs Internes, juillet 2015.

## PARTIE V. Déclaration d'assurance

Je, soussigné, Mauro Bubnic, directeur faisant fonction du Centre de traduction des organes de l'Union européenne,

en ma qualité d'ordonnateur,

déclare que les informations figurant dans le présent rapport annuel d'activités consolidé 2025 sont sincères et véritables;

affirme avoir une assurance raisonnable que les ressources allouées aux activités décrites dans le présent rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément au principe de bonne gestion financière, et que les procédures de contrôle mises en place offrent les garanties nécessaires quant à la légalité et à la régularité des opérations sous-jacentes.

Cette assurance raisonnable se fonde sur mon jugement personnel et sur les informations à ma disposition telles qu'elles figurent dans le présent rapport, notamment:

la déclaration d'assurance de fin d'année de l'ordonnateur et des ordonnateurs (sub)délégués, fondée sur les connaissances acquises au cours des opérations courantes et des activités de supervision de la gestion dans le cadre de leur mandat;

les résultats des contrôles ex-post et des activités de suivi;

les résultats de l'auto-évaluation annuelle par la direction du système de contrôle interne et la déclaration du responsable de la gestion des risques et de la coordination du contrôle interne;

les observations et recommandations du service d'audit interne; et

les enseignements tirés des rapports de la Cour des comptes européenne pour les années précédant l'année de la présente déclaration.

Je confirme n'avoir connaissance d'aucun fait non signalé ici susceptible de nuire aux intérêts de l'agence.

Luxembourg, le 31 janvier 2026

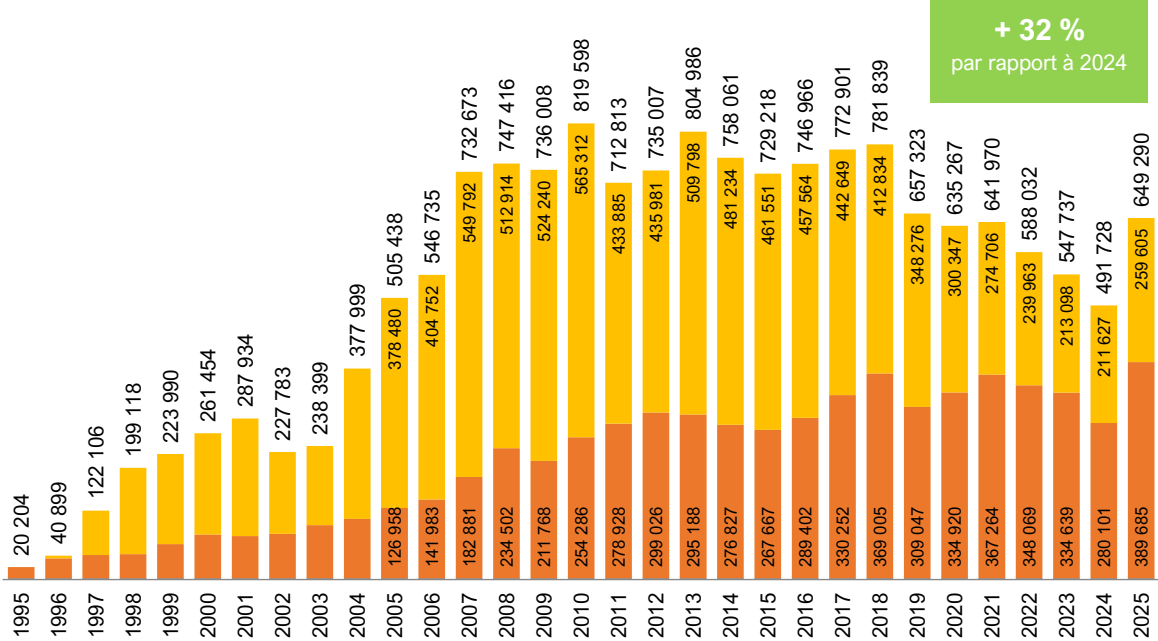
(signé)

Mauro Bubnic

# ANNEXES

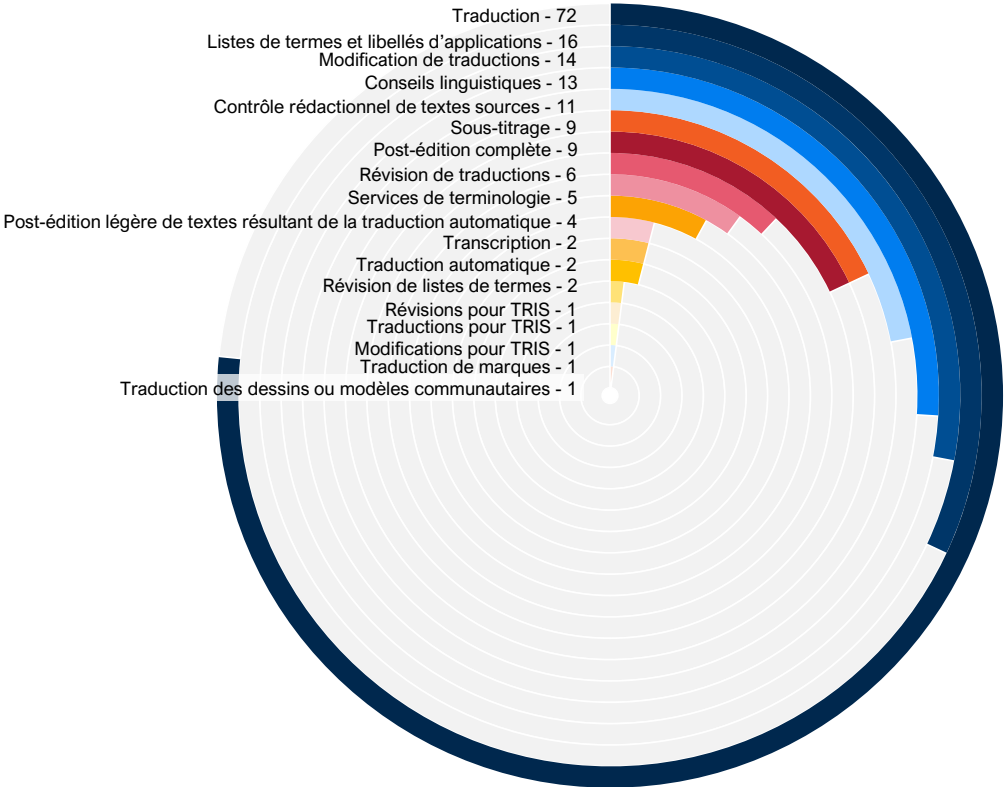
# ANNEXE I – STATISTIQUES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE BASE – DONNÉES AU 31 DÉCEMBRE 2025

## A. Tendances liées aux volumes de traduction 1995-2025

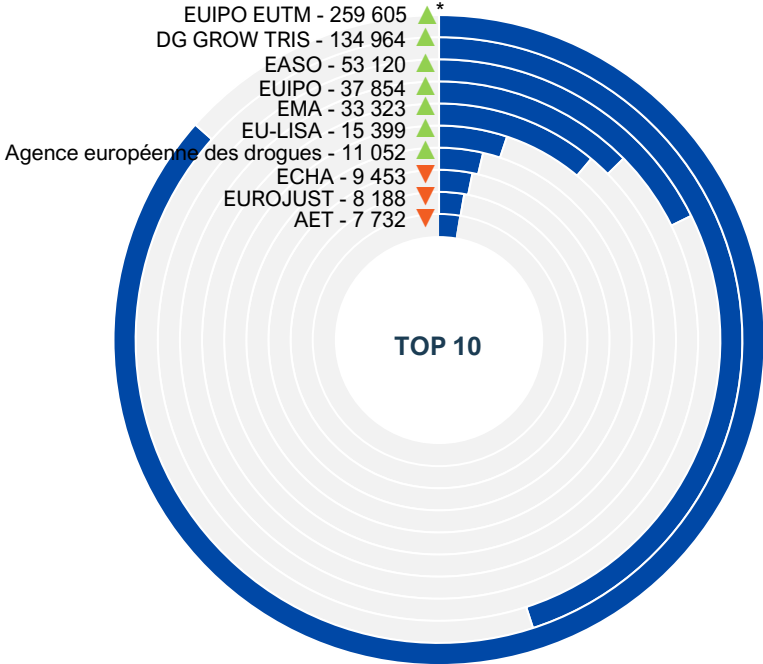


**+ 32 %**  
par rapport à 2024

## B. Nombre de clients par type de service



**C. Volume de documents traduits par client (en nombre de pages) – les 10 clients principaux**



\* Évolution annuelle par rapport à 2024

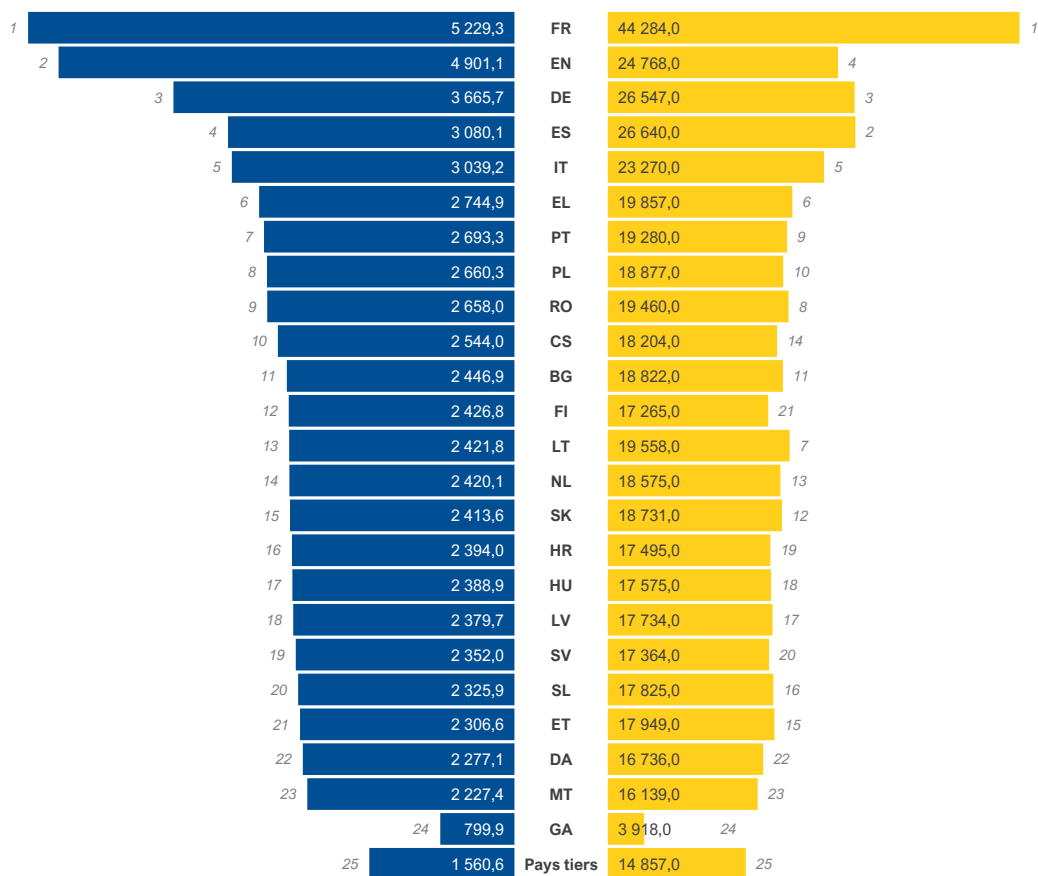
#### D. Volume de documents traduits par client (en nombre de pages) - tous les clients

Acronyme du client	Facturé en 2025	Facturé en 2024		Variation
EUIPO MUE	259 605,4	211 626,9	▲	23 %
DG GROW TRIS	134 964,0	0,0	▲	100 %
EUAA	53 119,5	29 104,5	▲	83 %
EUIPO	37 854,0	37 080,5	▲	2 %
EMA	33 323,0	30 830,0	▲	8 %
EU-LISA	15 399,0	12 184,5	▲	26 %
Agence européenne des drogues	11 051,5	7 751,5	▲	43 %
ECHA	9 453,0	12 218,5	▼	-23 %
EUROJUST	8 187,5	12 131,0	▼	-33 %
AET	7 731,5	9 265,0	▼	-17 %
Parquet européen	7 662,5	16 751,0	▼	-54 %
EU-OSHA	7 409,0	6 611,5	▲	12 %
CEPD	6 568,5	8 959,5	▼	-27 %
ETF	5 164,5	5 276,0	▼	-2 %
ABE	4 980,0	7 842,0	▼	-36 %
AEMF	4 493,0	409,0	▲	999 %
FRONTEX	4 150,5	19 498,0	▼	-79 %
ECDC	3 693,5	4 540,0	▼	-19 %
CCE	3 381,5	756,5	▲	347 %
EACEA	2 868,5	1 517,0	▲	89 %
ERA	2 692,0	7 268,5	▼	-63 %
EFSA	2 514,0	2 329,5	▲	8 %
AER	2 050,5	652,5	▲	214 %
EUROFOUND	2 011,5	2 865,0	▼	-30 %
FRA	1 910,5	1 984,5	▼	-4 %
CRU	1 856,0	5 611,0	▼	-67 %
AEE	1 735,5	2 467,5	▼	-30 %
EUROPOL	1 523,5	1 564,5	▼	-3 %
DG GROW	1 298,5	1 550,5	▼	-16 %
MÉDIATEUR	1 250,0	1 096,0	▲	14 %
JRC	1 231,5	530,0	▲	132 %
AESA	1 144,0	1 380,0	▼	-17 %
AECP	1 115,0	1 208,5	▼	-8 %
BCE	775,0	1 042,5	▼	-26 %
CONSEIL	647,0	1 166,0	▼	-45 %
CEPOL	498,5	427,0	▲	17 %
AESM	498,00	1 103,50	▼	-55 %
Comité mixte des AES	483,00	1 759,50	▼	-73 %
AEAPP	340,50	381,00	▼	-11 %
OFFICE DE L'ORECE	288,00	280,50	▲	3 %
BEI	216,00	209,50	▲	3 %
CBE EC	190,0	175,0	▲	9 %
CINEA	184,0	129,0	▲	43 %
ENISA	178,5	161,0	▲	11 %
HADEA	174,0	15,0	▲	1060 %
AED	167,0	73,0	▲	129 %

Acronyme du client	Facturé en 2025	Facturé en 2024		Variation
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop).	166,0	1 056,0	▼	-84 %
CECC	145,0	0,0	▲	100 %
JUB	141,0	44,0	▲	220 %
DG-JUST ODR	125,0	189,5	▼	-34 %
ACER	91,0	957,5	▼	-90 %
PE-DGTRAD	64,5	18,5	▲	249 %
F4E	57,5	88,5	▼	-35 %
EDCTP3	57,5	23,0	▲	150 %
EIGE	54,5	338,0	▼	-84 %
EC «AVIATION PROPRE»	49,0	23,0	▲	113 %
EC «HYDROGÈNE PROPRE»	46,0	34,5	▲	33 %
EC IHI	34,5	34,5	—	0 %
EHPC	34,5	23,0	▲	50 %
OCVV	28,5	20,5	▲	39 %
MES	25,5	0,0	▲	100 %
EC RSI	23,0	23,0	—	0 %
EC SESAR 3	23,0	34,5	▼	-33 %
EIT	23,0	46,0	▼	-50 %
EC «Semi-conducteurs»	23,0	34,5	▼	-33 %
EUSPA	11,5	92,0	▼	-88 %
EC EU-Rail	11,5	23,0	▼	-50 %
EISMEA	11,5	359,5	▼	-97 %
EEL2	10,0	31,5	▼	-68 %
CdR	2,0	35,0	▼	-94 %
CJUE	0,0	698,5	▼	-100 %
CESE	0,0	3,0	▼	-100 %
PE-DGCOMM	0,0	108,0	▼	-100 %
CER	0,0	176,0	▼	-100 %
<b>Total</b>	<b>649 290,5</b>	<b>476 298,5</b>	<b>▲</b>	<b>+36,32 %</b>

## E. Distribution comparative par langue cible

Figure 5 Volume et classement des pages par langue cible (UE) 2025 par rapport à 2024



**Tableau 1 Volume et classement des pages par langue cible (hors UE) en 2025 par rapport à 2024**

Langue cible (hors UE*)	2025		2024	
	Nombre de pages	Classement	Nombre de pages	Classement
SQ – albanais	1 603,5	1	1 389,0	3
MK – macédonien	1 459,5	2	1 044,0	7
SR – serbe (cyrillique)	1 386,5	3	1 355,0	4
NO – norvégien	1 196,5	4	1 264,0	5
TR – turc	1 140,5	5	1 223,0	6
AR – arabe	1 103,0	6	2 663,0	1
UK – ukrainien	841,0	7	1 554,0	2
IS – islandais	703,0	8	940,0	8
KU – kurde	541,5	9	37,0	27
RU – russe	460,0	10	568,0	9
BN – bengali	333,0	11	101,0	19
KA – géorgien	321,0	12	191,0	16
FA – farsi	320,5	13	61,0	22
UZ – ouzbek	319,5	14	3,0	51
SO – somali	313,5	15	68,0	21
UR – urdu	310,0	16	79,0	20
TI – tigrigna	293,5	17	20,0	33
AM – amharique	284,0	18	9,0	38
BS – bosniaque	283,0	19	237,0	14
PS – pachto	274,0	20	23,0	31
WO – wolof	273,0	21	13,0	35
PR – dari	272,0	22	21,0	32
BM – bambara	247,5	23	5,0	46
LN – lingala	247,5	23	27,0	30
PA – penjabi	247,5	23	5,0	41
ME – monténégrin	208,0	24	266,0	13
HI – hindi	166,0	25	43,0	25
IG – igbo	92,0	26	0,0	53
HY – arménien	69,5	27	29,0	29
KO – coréen	42,5	28	127,0	18
FO – féroïen	28,0	29	0,0	53
JP – japonais	27,5	30	295,0	11
TH – thaï	24,0	31	2,0	52
RM – romani	22,5	32	0,0	53
KK – kazakh	16,5	33	0,0	53
DY – dioula	12,5	34	0,0	53
MD – mandingue	12,5	34	3,0	48
SI – cingalais	12,5	34	9,0	39

Langue cible (hors UE*)	2025		2024	
	Nombre de pages	Classement	Nombre de pages	Classement
TA – tamoul	12,5	34	48,0	24
HE – hébreu	11,5	35	129,0	17
MS – malais	11,5	35	197,0	15
ZH – chinois mandarin	11,0	36	290,0	12
BE – biélorusse	10,5	37	7,0	40
LB – luxembourgeois	8,5	38	0,0	53
SW – swahili	7,5	39	18,0	34
VI – vietnamien	5,5	40	5,0	42
KY – kirghize	5,0	41	335,0	10
AZ – azéri	3,5	42	3,0	47
MN – mongol	3,5	42	12,0	36
MR – marathi	3,5	42	32,0	28
RW – kinyarwanda	3,0	43	0,0	-
LO – lao	0,5	44	5,0	45
AK – akan	0,0	45	0,0	53
CA – catalan	0,0	45	11,0	37
CY – gallois	0,0	45	0,0	53
EU – basque	0,0	45	0,0	53
FF – fula	0,0	45	0,0	53
GL – galicien	0,0	45	0,0	53
HA – haoussa	0,0	45	3,0	50
ID – indonésien	0,0	45	0,0	53
KL – groenlandais	0,0	45	0,0	53
MG – malgache	0,0	45	5,0	43
MO – moldave	0,0	45	3,0	49
NE – népalais	0,0	45	48,0	23
PH – philippin	0,0	45	38,0	26
PP – papiamentó	0,0	45	5,0	44
SE – same	0,0	45	0,0	53
SH – serbe (en caractères latins)	0,0	45	0,0	53
SN – shona	0,0	45	0,0	-
TO – tamazight	0,0	45	0,0	53
TK – turkmène	0,0	45	0,0	53
YO – yorouba	0,0	45	0,0	53
<b>Total</b>	15 606,0		14 868	

## ANNEXE II – STATISTIQUES RELATIVES À LA GESTION FINANCIÈRE

### F. Budgets

TITRE	INTITULÉ	RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2025	BUDGET RECTIFICATIF 2025**	BUDGET INITIAL 2025
	<b>Recettes</b>			
1	Versements des agences, organes, offices et institutions	40 526 986	38 858 000	41 203 800
2	Contribution de la Commission européenne	3 400 000	3 400 000	p.m.
3	Coopération interinstitutionnelle*	872 775	895 400	870 200
4	Autres recettes	527 163	598 700	598 700
5	Excédent reporté de l'exercice précédent et virements à partir des réserves des exercices précédents		8 142 525	2 474 600
6	Remboursements			
	<b>Total</b>	<b>45 326 924</b>	<b>51 894 625</b>	<b>45 147 300</b>
	<b>Dépenses</b>			
1	Personnel	30 197 532	31 097 300	30 643 800
2	Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement	6 823 349	7 795 500	7 983 500
3	Dépenses opérationnelles	9 175 265	8 065 000	6 520 000
10	Réserves		4 936 825	
	<b>Total</b>	<b>46 196 147</b>	<b>51 894 625</b>	<b>45 147 300</b>

\* Les activités de coopération interinstitutionnelle visées au titre 3 des recettes budgétaires comprennent les recettes perçues en lien avec la base de données interinstitutionnelle IATE.

\*\* Les chiffres concernent le budget rectificatif 2/2025.

### G. Recettes

#### ANALYSE COMPARATIVE DES RECETTES BUDGÉTAIRES DES EXERCICES 2025 ET 2024

RECETTES BUDGÉTAIRES	2025	2024	VARIATION EN %
Total des recettes liées à l'activité principale	41 399 761	36 129 548	14,59 %
Participation de l'UE	3 400 000	0	
Revenus financiers	270 114	816 278	-66,91 %
Subventions reçues	170 000	170 000	0,00 %
Autres recettes d'exploitation	87 049	105 243	-17,29 %
<b>Total des recettes budgétaires</b>	<b>45 326 924</b>	<b>37 221 069</b>	<b>21,78 %</b>

## RECETTES BUDGÉTAIRES PAR LIGNE BUDGÉTAIRE

LIGNE BUDGÉTAIRE	AGENCE/OFFICE/ORGANE/INSTITUTION	CHIFFRE D'AFFAIRES 2025	CHIFFRE D'AFFAIRES 2024	VARIATION EN EUR	VARIATION EN %
1000	Agence européenne pour l'environnement (AEE)	196 997	226 265	-29 268	-13 %
1001	Fondation européenne pour la formation (ETF)	232 123	325 707	-93 584	-29 %
1002	Agence de l'Union européenne sur les drogues (EUDA)	911 805	730 564	181 241	25 %
1003	Agence européenne des médicaments (EMA)	3 591 696	2 622 141	969 555	37 %
1004	Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	850 931	498 731	352 200	71 %
1005	Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (OUEPI)	4 165 700	3 472 908	692 792	20 %
1006	Marques de l'EUIPO	9 947 510	8 503 734	1 443 776	17 %
1007	Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	3 587	2 081	1 506	72 %
1008	Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	131 321	121 001	10 320	9 %
1009	Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	187 003	393 508	-206 505	-52 %
1010	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	24 832	105 582	-80 750	-76 %
1012	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	194 157	159 972	34 184	21 %
1014	Banque européenne d'investissement (BEI)	82 407	18 630	63 778	342 %
1015	Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	332 521	223 233	109 289	49 %
1016	Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust)	921 561	1 215 651	-294 090	-24 %
1017	Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	45 486	105 635	-60 149	-57 %
1018	Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	107 872	107 502	370	0 %
1019	Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (ERA)	90 990	332 873	-241 882	-73 %
1020	Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	17 788	19 570	-1 782	-9 %
1021	Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	375 653	555 606	-179 953	-32 %
1022	Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	540 907	1 939 475	-1 398 567	-72 %
1023	Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	273 226	193 067	80 159	42 %

LIGNE BUDGÉTAIRE	AGENCE/OFFICE/ORGANE/INSTITUTION	CHIFFRE D'AFFAIRES 2025	CHIFFRE D'AFFAIRES 2024	VARIATION EN EUR	VARIATION EN %
1024	Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	1 282	42 492	-41 210	-97 %
1025	Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	31 793	36 870	-5 076	-14 %
1027	Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA)	1 052	9 212	-8 159	-89 %
1028	Agence européenne de défense (AED)	12 805	8 430	4 375	52 %
1029	Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	1 316 122	622 701	693 421	111 %
1030	Agence européenne de contrôle des pêches (AECF)	102 397	111 573	-9 177	-8 %
1031	Entreprise commune Fusion for Energy (Entreprise commune européenne pour ITER et le développement de l'énergie de fusion)	5 621	8 036	-2 414	-30 %
1033	Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA)	18 904	13 610	5 295	39 %
1034	Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	3 956	7 176	-3 220	-45 %
1035	Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	0	8 520	-8 520	-100 %
1036	Agence exécutive pour la recherche (REA)	224 253	94 811	129 442	137 %
1037	Entreprise commune «Aviation propre» (EC Aviation propre)	4 484	2 001	2 483	124 %
1038	Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	9 989	24 404	-14 414	-59 %
1039	Entreprise commune «Recherche sur la gestion du trafic européen dans le ciel unique européen 3» (EC SESAR 3)	1 978,0	3 002	-1 024	-34 %
1042	Entreprise commune «Initiative en matière de santé innovante» (EC IHI)	3 295	3 002	293	10 %
1043	Entreprise commune «Hydrogène propre» (EC Hydrogène propre)	4 209	3 002	1 208	40 %
1045	Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA)	4 377 645	2 743 940	1 633 704	60 %
1046	Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	4 503	105 981	-101 478	-96 %
1047	Autorité européenne des marchés financiers (AEMF)	469 159	177 427	291 732	164 %
1048	Autorité bancaire européenne (ABE)	404 816	647 703	-242 887	-37 %
1049	Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)	48 766	50 528	-1 763	-3 %
1050	Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	12 677	13 980	-1 303	-9 %

LIGNE BUDGÉTAIRE	AGENCE/OFFICE/ORGANE/INSTITUTION	CHIFFRE D'AFFAIRES 2025	CHIFFRE D'AFFAIRES 2024	VARIATION EN EUR	VARIATION EN %
1051	Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	1 905 031	1 249 498	655 533	52 %
1052	Entreprise commune «Semi-conducteurs» (EC «Semi-conducteurs»)	2 105	3 002	-897	-30 %
1054	Conseil de résolution unique (CRU)	227 002	574 512	-347 510	-60 %
1055	Secrétariat général des Écoles européennes (EURSC)	2 682	2 551	132	5 %
1056	Entreprise commune «une Europe fondée sur la bioéconomie circulaire» (EC CBE)	9 787	12 734	-2 947	-23 %
1057	Entreprise commune «Système ferroviaire européen»	1 058	2 001	-943	-47 %
1059	Entreprise commune pour le calcul à haute performance européen (EuroHPC)	3 157	2 022	1 135	56 %
1060	Autorité européenne du travail (AET)	955 863	1 109 957	-154 094	-14 %
1061	Parquet européen	1 939 316	3 633 553	-1 694 237	-47 %
1062	Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique (HaDEA)	131 820	1 530	130 290	8516 %
1063	Juridiction unifiée du brevet (JUB)	12 902	4 932	7 970	162 %
1064	Centre commun de recherche de la Commission européenne (JRC),	123 665		123 665	-
1065	Entreprise commune «EDCTP3 pour la santé mondiale»	5 261		5 261	-
1099	Recettes perçues auprès de nouveaux clients	9 602	58 899	-49 297	-84 %
1100	Commission européenne – DG Emploi (DG EMPL), DG Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME (DG GROW), DG Justice et consommateurs (DG JUST)	3 365 834	159 479	3 206 355	2011 %
1101	Parlement européen	6 312	13 880	-7 569	-55 %
1102	Conseil de l'Union européenne (Conseil)	200 081	100 057	100 024	100 %
1103	Cour des comptes européenne (CCE)	506 156	349 900	156 256	45 %
1104	Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	203	3 822	-3 619	-95 %
1105	Comité économique et social européen (CESE)	0	1 261	-1 261	-100 %
1106	Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	1 404	78 797	-77 393	-98 %
1107	Banque centrale européenne (BCE)	0	362 082	-362 082	-100 %
1108	Médiateur européen (Ombudsman)	118 091	85 334	32 758	38 %
1109	Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	713 879	811 937	-98 057	-12 %

LIGNE BUDGÉTAIRE	AGENCE/OFFICE/ORGANE/INSTITUTION	CHIFFRE D'AFFAIRES 2025	CHIFFRE D'AFFAIRES 2024	VARIATION EN EUR	VARIATION EN %
2000	Contribution de la Commission	3 400 000		3 400 000	-
3002	Projets interinstitutionnels avec les institutions (IATE)	872 775	895 985	- 23 210	-3 %
4000	Intérêts bancaires	270 114	816 278	-546 163	-67 %
4010	Remboursements divers	87 049	105 243	-18 195	-17 %
4020	Subvention du gouvernement luxembourgeois	170 000	170 000	0	0 %
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>45 326 924</b>	<b>37 221 069</b>	<b>8 105 855</b>	<b>21,8 %</b>

## H. Dépenses

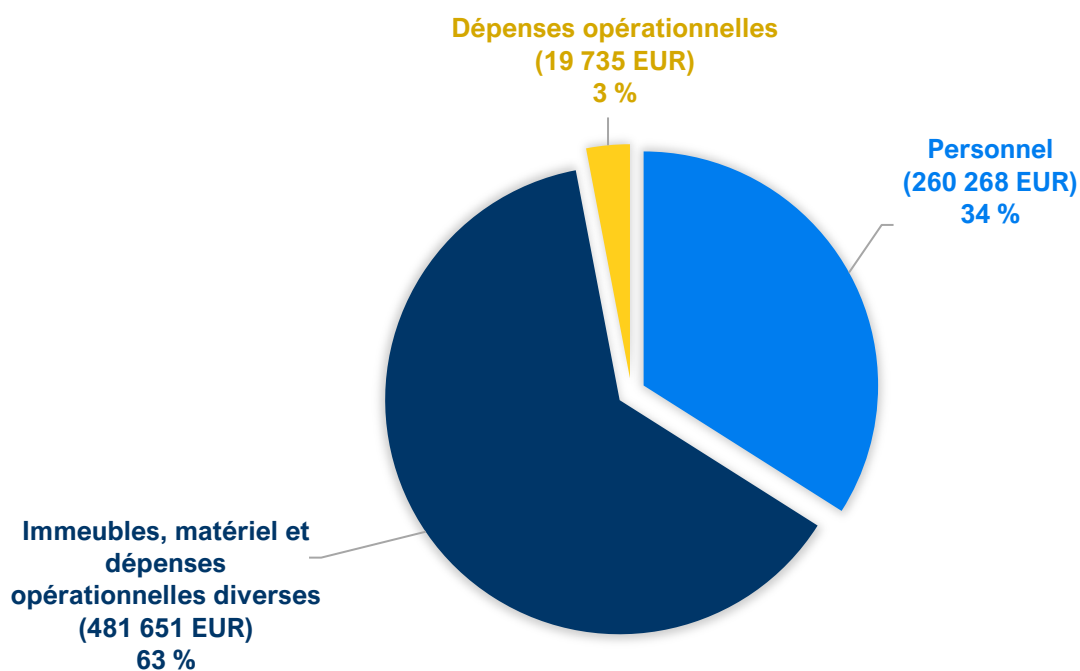
CHAPITRE	INTITULÉ	DÉPENSES 202 5 (ENGAGEMENTS EXÉCUTÉS)	DÉPENSES 202 4 (ENGAGEMENTS EXÉCUTÉS)	VARIATION EN EUR	VARIATION EN %
11	Personnel en activité	29 362 809	28 456 497	906 312	3,18 %
13	Missions et déplacements professionnels	30 157	43 100	-12 943	-30,03 %
14	Infrastructure à caractère sociomédical	774 145	822 738	-48 593	-5,91 %
16	Service social	30 200	29 700	500	1,68 %
17	Réception et représentation	222	0	222	100 %
<b>TITRE 1</b>	<b>PERSONNEL</b>	<b>30 197 532</b>	<b>29 352 034</b>	<b>845 498</b>	<b>2,88 %</b>
20	Location d'immeubles et frais accessoires	2 764 967	2 923 109	-158 142	-5,41 %
21	Informatique	3 638 326	3 587 183	51 143	1,43 %
22	Biens meubles et frais accessoires	50 183	49 640	543	1,09 %
23	Dépenses de fonctionnement	224 534	243 933	-19 399	-7,95 %
24	Affranchissement et télécommunications	89 988	98 169	-8 181	-8,33 %
25	Frais de réunions et de convocations	27 727	14 147	13 581	96,00 %
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	27 625	43 022	-15 397	-35,79 %
27	Information: acquisition, archivage, production et diffusion	0	0	0	s.o.
<b>TITRE 2</b>	<b>IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 823 349</b>	<b>6 959 202</b>	<b>-135 852</b>	<b>-1,95 %</b>
30	Services de traduction externe	8 218 210	5 363 799	2 854 411	53,22 %
31	Coopération interinstitutionnelle	957 055	823 865	133 189	16,17 %
32	Dépenses liées au programme eCdT	0	0	0	s.o.
<b>TITRE 3</b>	<b>DÉPENSES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>9 175 265</b>	<b>6 187 664</b>	<b>2 987 601</b>	<b>48,28 %</b>
<b>TITRE 10</b>	<b>RÉSERVES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>s.o.</b>
	<b>BUDGET TOTAL</b>	<b>46 196 147</b>	<b>42 498 900</b>	<b>3 697 246</b>	<b>8,70 %</b>

## EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2024-2025

DÉSIGNATION DU PRODUIT	2025	MISE EN ŒUVRE (2025)	2024	EXÉCUTION 2024	VARIATION EN %
Budget (à l'exclusion du titre 10)	46 957 800	s.o.	45 459 800	s.o.	s.o.
Engagements contractés	46 196 147	98,38 %	42 498 900	93,49 %	4,89 %
Crédits annulés	761 653	1,62%	2 960 900	6,51 %	-4,89 %
Paiements exécutés	43 957 876	93,61 %	40 091 417	88,19 %	5,42 %
Crédits reportés	2 238 271	4,77 %	2 407 483	5,30 %	-0,53 %

## CRÉDITS ANNULÉS – BUDGET 2025

Graphique 6 Crédits annulés (% du total des annulations)



## I. Résultat de l'exécution budgétaire et annulation de crédits

### CALCUL DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	2023	2024	2025
Résultat de l'année précédente	-1 243 691	83 965	-4 936 826
Recettes effectivement perçues (+) – Commission	0	0	3 400 000
Recettes effectivement perçues (+) – Autres	1 103 931	1 091 520	527 163
Recettes effectivement perçues (+) – Clients	42 055 828	36 129 547	41 399 760
Paiements effectués (-)	42 055 828	36 129 547	41 399 760
Report de crédits (-)	-2 755 947	-2 407 023	-2 238 270
Annulation des crédits reportés (+)	234 962	227 570	472 624
Variations de taux de change (+/-)			
Réserves (création et utilisation de «réserves pour la stabilité des prix» et pour les investissements exceptionnels)	1 430 787	29 530	0
<b>TOTAL</b>	<b>83 965</b>	<b>-4 936 826</b>	<b>-5 333 497</b>

## RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

(en EUR)

	2025	2024	VARIATION EN %
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>45 326 923,77</b>	<b>37 221 068,77</b>	<b>21,78 %</b>
Traduction	36 823 616,81	33 708 114,97	9,24 %
Terminologie	2 328 553,81	975 451,50	138,72 %
Listes de termes	1 267 927,00	430 261,00	194,69 %
Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE	872 774,96	895 985,33	-2,59 %
Sous-titrage	68 902,00	105 411,00	-34,63 %
Autres produits d'exploitation	3 437 986,00	14 324,00	23901,58 %
<b>Revenus opérationnels</b>	<b>44 799 760,58</b>	<b>36 129 547,80</b>	<b>24,00 %</b>
Revenus financiers	270 114,44	816 277,69	-66,91 %
Subvention de location du Gouvernement luxembourgeois	170 000,00	170 000,00	0,00 %
Divers	87 048,75	105 243,28	-17,29 %
<b>Dépenses budgétaires</b>			
<b>Titre 1 – Personnel</b>			
Paielements	30 080 221,97	28 968 270,78	3,84 %
Crédits reportés	117 310,33	383 763,59	-69,43 %
<b>Titre 2 – Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement</b>			
Paielements			
Crédits reportés			
<b>Titre 3 – Dépenses opérationnelles</b>			
Paielements			
Crédits reportés			-29,18 %
<b>Résultat budgétaire de l'exercice</b>	<b>-869 222,82</b>	<b>-5 277 831,44</b>	<b>-83,53 %</b>
<b>Autres</b>	<b>472 551,10</b>	<b>227 510,41</b>	<b>107,71 %</b>

	2025	2024	VARIATION EN %
Crédits reportés, puis annulés	472 624,31	227 570,37	107,68 %
Différences de change	-73,21	-59,96	22,10 %
<b>Solde du compte de résultat pour l'exercice</b>	<b>-396 671,72</b>	<b>-5 050 321,03</b>	<b>-92,15 %</b>
Résultat de l'exercice précédent	-4 936 826,03	113 495,00	-4 449,82 %
<b>Résultat utilisé pour déterminer les montants en comptabilité générale</b>	<b>-5 333 497,75</b>	<b>-4 936 826,03</b>	<b>8,03 %</b>

En 2025, les recettes provenant des clients (y compris la coopération interinstitutionnelle) perçues par le Centre ont augmenté de 5,2 millions d'EUR, soit 15 %, par rapport à 2024. En plus, et pour la première fois depuis sa création, le Centre a reçu une contribution de 3,4 millions d'EUR de la DG BUDG via la DGT. Par conséquent, les recettes globales perçues ont augmenté de 8,1 millions d'EUR par rapport à 2024, soit une augmentation de 22 % en glissement annuel.

À la fin de l'exercice, les avances reçues des clients s'élevaient à 432 152,60 EUR en 2025, contre 620 980,40 EUR en 2024. Le montant total de 724 039,90 euros comprend un solde de 291 887,25 euros provenant de 2024 qui n'a pas été utilisé en 2025. En 2025, les paiements ont augmenté de 3,8 millions d'EUR, soit 10 %, et les reports de crédits ont diminué de 0,2 millions d'EUR, soit 7 %, par rapport à 2024. Par ailleurs, les crédits reportés à 2025, d'un montant de 0,4 million d'euros, ont été annulés (0,2 million d'euros en 2024).

Le résultat budgétaire provisoire pour 2025 affiche un déficit de 0,4 million d'EUR, à l'exclusion du résultat négatif de 2024 de 4,94 millions d'EUR. Le déficit de 2024 a été absorbé dans le budget 2025 et financé par la réserve de stabilité des prix, tandis que le déficit de 2025 sera reporté et inclus dans le premier budget rectificatif en 2026.

### **ANNULATION DE CRÉDITS D'ENGAGEMENT**

Fin 2025, 98,4 % du budget pour les titres 1 à 3 avaient été consommés en termes d'engagements et par conséquent, 1,6 % des crédits ont été annulés (contre 6,5 % en 2024).

### **ANNULATION DE CRÉDITS DE PAIEMENT POUR 2024 ET CRÉDITS DE PAIEMENT REPORTÉS**

Le Centre dispose de crédits non dissociés, et l'annulation des crédits de paiement pour l'exercice est par conséquent identique à l'annulation des crédits d'engagement pour l'exercice. Sur les crédits de paiement reportés de 2024 à 2025, 20 % ont été annulés, contre 8,2 % en 2024, ce

qui correspond à 472 624 millions d'EUR (227 570 millions d'EUR en 2024). Les annulations sont ventilées comme suit: 46 % pour le titre 1,25 % pour le titre 2 et 3 % pour le titre 3.

## ANNEXE III – COÛT DES CONTRÔLES

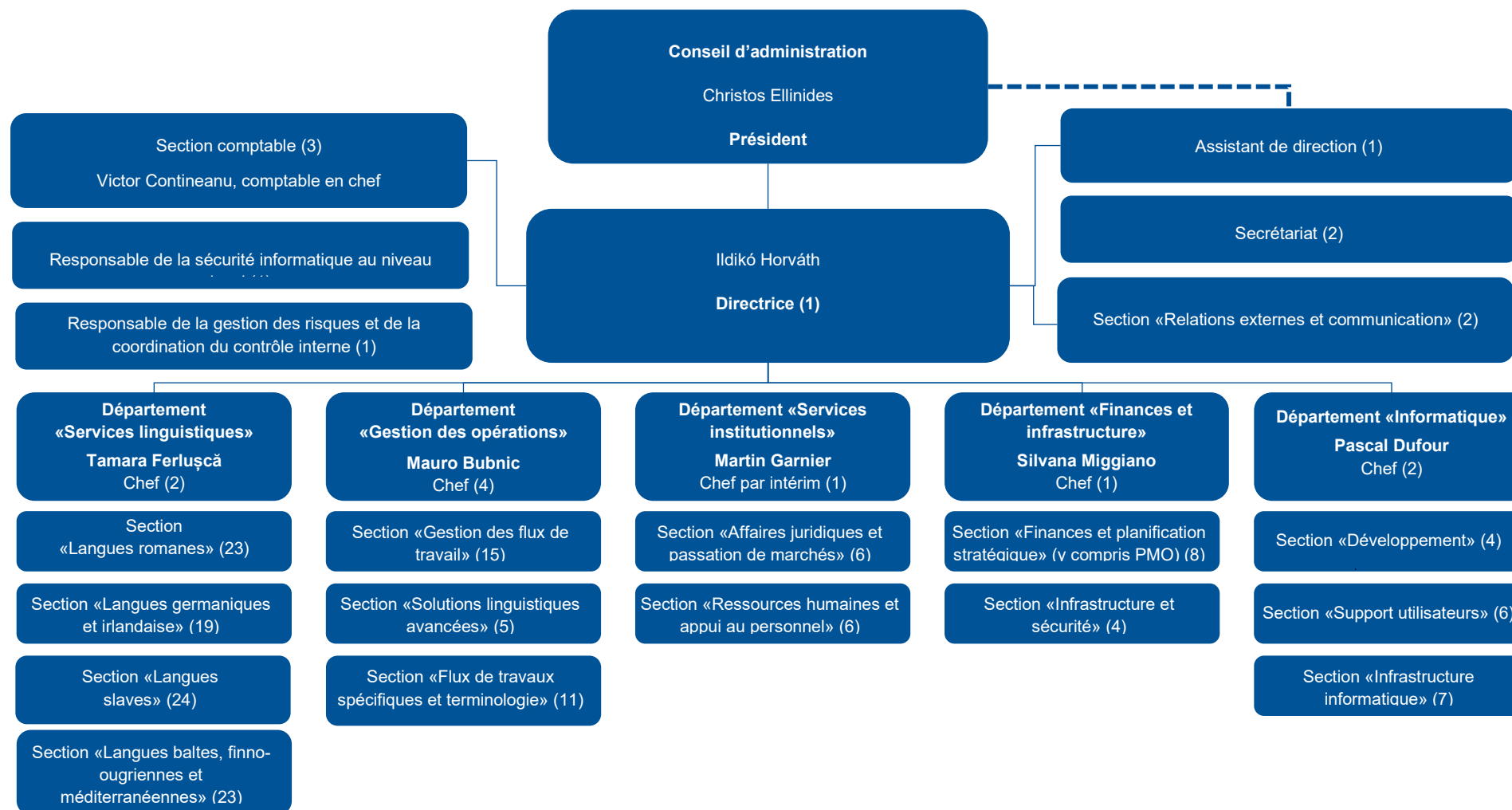
COÛT DU CONTRÔLE (EUR)								VALEUR TOTALE VÉRIFIÉE (EUR)	RATIO (%): COÛT DU CONTRÔLE (EUR)/VALEUR TOTALE VÉRIFIÉE (EUR)
<b>Contrôles des transactions financières dans la ligne budgétaire 3000 (Perspective: ex post)</b>									
<b>Coût (en EUR) des ETP participant aux contrôles ex post des bons de commande dans la ligne budgétaire 3000</b>								Valeur totale des engagements budgétaires pour la ligne budgétaire 3000 8 193 388 EUR	0,02 % (2 014 EUR/8 193 388 EUR)
Total	Fonctionnaires	AT	AC	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Total		
#	#	#	#	EUR	EUR	EUR	EUR		
0,02	0,00	0,01	0,01	1 568	385	61	2 014		
<b>Contrôles de qualité (EPQC) des traductions livrées aux clients (Perspective: ex-post)</b>									
<b>Coût (en EUR) des ETP participant aux contrôles ex post des traductions internes et externalisées (procédure C11_8), plus le coût des prestataires de services linguistiques externes pour la réalisation des EPQC sur les textes traduits en interne.</b>								Valeur totale des engagements budgétaires pour la ligne budgétaire 3000 8 193 388 EUR	0,24 % (19 488 EUR/8 193 388 EUR)
Total	Fonctionnaires	AT	AC	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Budget total		
#	#	#	#	EUR	EUR	EUR	EUR		
0,09	0,01	0,07	0,00	16 226	2 828	434	19 488		
<b>Gestion des contrats et accords passés avec les clients (Perspective: ex post)</b>									
<b>Coût (en EUR) des ETP participant à la procédure de reclassement C11_7, par exemple, premier et second évaluateur, comité de reclassement (RRC), assistant de l'ordonnateur délégué.</b>								Valeur totale des engagements budgétaires pour la ligne budgétaire 3000 8 193 388 EUR	2,3 % (186 020 EUR/8 193 388 EUR)
Total	Fonctionnaires	AT	AC	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Budget total		
#	#	#	#	EUR	EUR	EUR	EUR		
0,54	0,12	0,42	0,00	149 958	31 515	4 547	186 020		

COÛT DU CONTRÔLE (EUR)								VALEUR TOTALE VÉRIFIÉE (EUR)	RATIO (%): COÛT DU CONTRÔLE (EUR)/VALEUR TOTALE VÉRIFIÉE (EUR)
<b>Contrôles de la procédure de passation des marchés (Perspective: ex post)</b>									
<b>Coût (EUR) des ETP participant au contrôle ex post des dossiers de passation de marchés sélectionnés, plus le coût éventuel des ressources externes (par exemple, consultants) qui effectuent ces contrôles.</b>								Valeur totale des procédures de passation de marchés sous-jacentes pour lesquelles cette validation est effectuée 18 000 000 EUR	0,005 % (EUR 841/EUR 18 000 000)
Total	Fonctionnaires	AT	AC	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Budget total		
#	#	#	#	EUR	EUR	EUR	EUR		
<b>0,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,01</b>	<b>0,00</b>	<b>654</b>	<b>161</b>	<b>26</b>	<b>841</b>		

# ANNEXE IV – ORGANIGRAMME

Personnel\* en activité au 31 décembre 2025

\* Effectif par section.



## ANNEXE V – TABLEAU DES EFFECTIFS DU CENTRE

GROUPE DE FONCTIONS ET GRADE	EFFECTIFS AU 31/12/2025		AUTORISÉS DANS LE BUDGET 2025	
	EMPLOIS PERMANENTS	POSTES TEMPORAIRES	POSTES PERMANENTS	POSTES TEMPORAIRES
AD 16	0	0	0	0
AD 15	0	0	0	0
AD 14	0	1	1	1
AD 13	1	0	3	0
AD 12	5	1	13	6
AD 11	2	8	7	5
AD 10	6	6	10	8
AD 9	6	18	9	22
AD 8	5	16	3	25
AD 7	1	12	1	18
AD 6	2	16	0	6
AD 5	0	8	0	1
<b>Sous-total AD</b>	<b>28</b>	<b>86</b>	<b>47</b>	<b>92</b>
AST 11	0	0	0	0
AST 10	1	0	1	0
AST 9	2	2	2	2
AST 8	1	0	1	2
AST 7		8	0	8
AST 6	0	12	0	11
AST 5	0	7	0	15
AST 4	0	7	0	8
AST 3	0	7	0	2
AST 2	0	0	0	0
AST 1	0	0	0	0
<b>Sous-total AST</b>	<b>4</b>	<b>43</b>	<b>4</b>	<b>48</b>
AST/SC 6	0	0	0	0
AST/SC 5	0	0	0	0
AST/SC 4	0	1	0	0
AST/SC 3	0	0	0	2
AST/SC 2	0	0	0	0
AST/SC 1	0	0	0	0
<b>Sous-total AST/SC</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL PERSONNEL</b>		<b>162</b>		<b>193</b>

Informations sur le grade de recrutement/groupe de fonctions du niveau d'entrée pour chaque type de poste: tableau indicatif

FONCTIONS CLÉS (EXEMPLES)	TYPE DE CONTRAT (FONCTIONNAIRE, AT OU AC)	GROUPE DE FONCTIONS, GRADE DE RECRUTEMENT (OU GRADE LE PLUS BAS EN CAS DE MENTION D'UNE FOURCHETTE DE GRADES)	INDICATION DU TYPE DE FONCTION [SUPPORT ADMINISTRATIF OU POLITIQUE GÉNÉRALE (OPÉRATIONS)]
<b>FONCTIONS DE BASE</b>			
<b>Chef de département Niveau 2</b>	Fonctionnaire/AT	AD 9 – AD 14	Politique générale (opérations) et support administratif
<b>Chef de section Niveau 3</b>	Fonctionnaire/AT	AD 8 – AD 12	Politique générale (opérations)
<b>Administrateur confirmé = administrateur linguiste confirmé</b>	Fonctionnaire/AT/AC	AD 8 – AD 12 GF IV	Politique générale (opérations)
<b>Administrateur</b>	Fonctionnaire/AT/AC	AD 5 – AD 12 GF IV	Politique générale (opérations)
<b>Administrateur linguiste</b>	Fonctionnaire/AT/AC	AD 5 – AD 12 GF IV	Politique générale (opérations)
<b>Assistant confirmé</b>	Fonctionnaire/AT	AST 10 – AST 11	Politique générale (opérations)
<b>Assistant</b>	Fonctionnaire/AT/AC	AST 1 – AST 9 GF III	Support administratif
<b>FONCTIONS DE SUPPORT</b>			
<b>Chef du département «Administration» Niveau 2</b>	Fonctionnaire/AT	AD 9 – AD 14	Support administratif
<b>Chef de la section «Ressources humaines» Niveau 3</b>	Fonctionnaire/AT	AD 8 – AD 12	Support administratif
<b>Chef de la section «Planification stratégique» Niveau 3</b>	Fonctionnaire/AT	AD 8 – AD 12	Support administratif
<b>Chef de la section «Relations extérieures et communication» Niveau 3</b>	Fonctionnaire/AT	AD 8 – AD 12	Support administratif
<b>Chef du département «Informatique» Niveau 2</b>	Fonctionnaire/AT	AD 9 – AD 14	Support administratif
<b>Administrateur confirmé</b>	Fonctionnaire/AT/AC	AD 8 – AD 12 GF IV	Support administratif
<b>Administrateur</b>	Fonctionnaire/AT/AC	AD 5 – AD 12 GF IV	Support administratif
<b>Secrétaire (types de postes transitoires inclus)</b>	Fonctionnaire/AT/AC	AST 1 – AST 9 GF II SC 1 – SC 6	Support administratif
<b>Assistant</b>	Fonctionnaire/AT/AC	AST 1 – AST 9 GF III	Support administratif
<b>Préposé au courrier</b>	AT/AC	AST 1 – AST 7	Support administratif

FONCTIONS CLÉS (EXEMPLES)	TYPE DE CONTRAT (FONCTIONNAIRE, AT OU AC)	GROUPE DE FONCTIONS, GRADE DE RECRUTEMENT (OU GRADE LE PLUS BAS EN CAS DE MENTION D'UNE FOURCHETTE DE GRADES)	INDICATION DU TYPE DE FONCTION [SUPPORT ADMINISTRATIF OU POLITIQUE GÉNÉRALE (OPÉRATIONS)]
		GF I-II SC 1 – SC 6	
FONCTIONS SPÉCIALES			
Comptable	Fonctionnaire/AT	AD 8 – AD 12	Support administratif
Délégué à la protection des données	Fonctionnaire/AT	AD 5 – AD 12	Support administratif
Assistant auprès du directeur	Fonctionnaire/AT	AD 8 – AD 12	Support administratif
Webmestre - Éditeur	AT/AC	AST 1 – AST 9 GF III	Support administratif

Comparaison avec les résultats de l'année précédente

(SOUS-)CATÉGORIE D'EMPLOIS	2019 (%)	2020 (%)	2021 (%)	2022 (%)	2023 (%)	2024 (%)	2025 (%)
Coordination et support administratif (total)	19,1	18,3	18,3	11,9	12,1	11,6	11
Support administratif	18,2	17,4	17,4	10,8	10,4	9,9	9
Coordination Opérationnel (total)	0,9	0,9	0,9	1,1	1,7	1,7	2
Coordination opérationnelle au plus haut niveau	2,9	3	3,3	2,6	2,7	2,8	3,7
Gestion et mise en œuvre du programme	1,9	1,8	1,8	7,9	7,9	8,3	8,8
Évaluation et analyse d'impact	0	0	0,1	0	0	0	0
Fonctionnement général	1	1,1	1	2,6	2,2	2,8	4,5
Neutre (total)*	74,9	75,9	75,5	75	75,1	74,4	71,9
Finances/Contrôle	6,8	6,6	6,8	7,5	8,5	8,2	7,5
Linguistes	68,1	69,3	68,7	67,5	66,6	66,2	64,4

\*Les emplois linguistiques tels que la traduction et l'interprétation, ainsi que toutes les tâches de gestion financière, de contrôle interne, de comptabilité et d'audit financier interne, sont considérés comme neutres, comme convenu par les chefs d'administration des agences en octobre 2014. Le personnel neutre (emplois linguistiques) bénéficie des mêmes normes que

le personnel opérationnel. Des captures d'écran ont été prises le 31 décembre 2019 pour 2019, le 31 décembre 2020 pour 2020, le 31 décembre 2021 pour 2021, le 31 décembre 2022 pour 2022, le 31 décembre 2023 pour 2023, le 31 décembre 2024 pour 2024, le 31 décembre 2025 pour 2025.

Informations sur la liste des règles de mise en œuvre des RH adoptées en 2025: s.o.

## ANNEXE VI – RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES PAR ACTIVITÉ

### J. Ressources humaines et financières par activité

ACTIVITÉ	RESSOURCES HUMAINES (*)(**)					RESSOURCES FINANCIÈRES (**)					
	Total (%)	Total	Fonctionnaires	AT	AC	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 10	Budget total	Budget (%)
Activité de base: traduction	63,9 %	142,4	30,5	87,3	24,6	21 729 403	5 072 113	6 198 080	p.m.	32 999 596	73,1 %
Activités de support	21,9 %	48,9	7,4	37,8	3,7	6 382 861	2 235 588	260 000	p.m.	8 878 448	19,7 %
Activités de gestion et de contrôle	7,9 %	17,6	9,6	7,7	0,3	1 252 498	316 722	30 974	p.m.	1 600 194	3,5 %
Projets/Innovation	6,3 %	14,1	3,5	9,2	1,4	1 279 039	359 077	30 946	p.m.	1 669 062	3,7 %
<b>Total général</b>	<b>100,0 %</b>	<b>223,0</b>	<b>51,0</b>	<b>142,0</b>	<b>30,0</b>	<b>30 643 800</b>	<b>7 983 500</b>	<b>6 520 000</b>	<b>p.m.</b>	<b>45 147 300</b>	<b>100,0 %</b>

(\*) Exprimées en équivalents temps plein (ETP).

(\*\*) Chiffres arrondis.

### K. Ressources humaines et financières réellement utilisées au 31 décembre 2025

ACTIVITÉ	RESSOURCES HUMAINES (*)(**)					RESSOURCES FINANCIÈRES (**)				
	Total (%)	Total	Fonctionnaires	AT	AC	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Budget total	Budget (%)
Activité de base: traduction	60,0 %	105,7	15,8	73,6	16,3	21 290 969	4 256 024	8 833 557	34 380 550	74,4 %
Activités de support	28,9 %	50,8	7,6	39,5	3,7	7 757 124	2 072 979	294 716	10 124 819	21,9 %
Activités de gestion et de contrôle	7,6 %	13,5	5,7	7,8	0,0	580 552	249 681	23 734	853 968	1,8 %
Projets/Innovation	3,4 %	6,1	0,9	5,1	0,0	568 888	244 665	23 257	836 810	1,8 %
<b>Total général</b>	<b>100,0 %</b>	<b>176,0</b>	<b>30,0</b>	<b>126,0</b>	<b>20,0</b>	<b>30 197 532</b>	<b>6 823 349</b>	<b>9 175 265</b>	<b>46 196 147</b>	<b>100,0 %</b>

(\*) Exprimées en équivalents temps plein (ETP). (\*\*) Chiffres arrondis.

**L. Ressources humaines et financières réellement utilisées par sous-activités au 31 décembre 2025**

ACTIVITÉ	RESSOURCES HUMAINES (*)(**)					RESSOURCES FINANCIÈRES (**)				
	Total (%)	Total	Fonctionnaires	AT	AC	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Budget total	Budget (%)
<b>Activités opérationnelles principales</b>	<b>60,0 %</b>	<b>105,7</b>	<b>15,8</b>	<b>73,6</b>	<b>16,3</b>	<b>21 290 969</b>	<b>4 256 024</b>	<b>8 833 557</b>	<b>34 380 550</b>	<b>74,4 %</b>
± 1 évaluations	0,2 %	0,3	0,0	0,2	0,0	53 324	9 294	1 426	64 044	0,1 %
Alignement	0,3 %	0,5	0,1	0,3	0,0	98 500	17 167	2 634	118 301	0,3 %
Vérification croisée	1,6 %	2,7	0,5	2,0	0,3	548 183	95 542	14 658	658 383	1,4 %
CVR	1,2 %	2,1	0,3	1,6	0,2	411 870	71 784	11 013	494 667	1,1 %
Contrôle rédactionnel	0,5 %	0,9	0,0	0,8	-	132 918	23 166	3 554	159 638	0,3 %
Contrôle de qualité ex post (EPQC)	0,1 %	0,1	0,0	0,1	0,0	16 226	2 828	434	19 488	0,0 %
Post-édition complète	2,8 %	5,0	1,1	3,6	0,2	1 012 304	176 434	27 069	1 215 807	2,6 %
Gestion de IATE	0,6 %	1,1	0,1	1,0	-	852 087	256 111	37 000	1 145 197	2,5 %
Coopération interinstitutionnelle, internationale et interservices	0,8 %	1,5	0,4	1,1	0,0	60 061	25 831	2 455	88 347	0,2 %
Gestion des technologies linguistiques	0,4 %	0,8	0,0	0,2	0,6	136 188	40 934	5 914	183 036	0,4 %
Gestion de l'externalisation de la mise en page et du formatage de contenu	0,1 %	0,2	0,0	0,1	0,1	35 285	10 606	1 532	47 423	0,1 %
Post-édition légère	0,2 %	0,3	0,2	0,0	0,0	28 985	5 052	775	34 812	0,1 %
Maintenance linguistique	0,3 %	0,4	0,1	0,4	0,0	86 384	15 056	2 310	103 750	0,2 %
Prétraitement linguistique	0,0 %	0,0	-	0,0	-	686	206	30	922	0,0 %
Gestion des demandes de services linguistiques	5,9 %	10,4	0,0	6,3	4,1	1 752 313	526 691	76 090	2 355 095	5,1 %
Gestion des traductions automatiques	0,0 %	-	-	-	-	67 527	20 297	2 932	90 756	0,2 %
Modification	0,8 %	1,4	0,2	1,0	0,2	273 698	47 703	7 319	328 719	0,7 %
Traduction pivot	0,0 %	0,0	0,0	0,0	-	8 578	1 495	229	10 302	0,0 %

ACTIVITÉ	RESSOURCES HUMAINES (*)(**)					RESSOURCES FINANCIÈRES (**)				
	Total (%)	Total	Fonctionnaires	AT	AC	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Budget total	Budget (%)
Post-traitement	2,1 %	3,7	0,0	0,9	2,8	631 907	189 931	27 439	849 277	1,8 %
<i>Contrôle de la qualité</i>	15,8 %	27,9	5,6	20,2	2,0	5 646 446	984 115	150 985	6 781 546	14,7 %
<i>Révision</i>	0,3 %	0,6	0,1	0,5	0,0	181 131	31 569	4 843	217 544	0,5 %
<i>Sous-titrage</i>	0,1 %	0,2	0,0	0,2	0,0	47 463	8 272	1 269	57 004	0,1 %
<i>Prétraitement technique</i>	2,1 %	3,7	-	0,8	2,8	653 083	196 297	28 359	877 739	1,9 %
<i>Dépannage technique</i>	0,2 %	0,4	-	0,2	0,1	66 961	20 126	2 908	89 995	0,2 %
<i>Terminologie</i>	2,7 %	4,8	1,0	3,6	0,2	897 793	156 476	24 007	1 078 275	2,3 %
<i>Transcription</i>	0,2 %	0,3	0,2	0,2	-	70 587	12 303	1 887	84 777	0,2 %
<i>Traduction</i>	19,8 %	34,8	5,9	26,5	2,4	7 139 026	1 244 256	190 897	8 574 179	18,6 %
<i>Traductions externes (***)</i>								8 193 388	8 193 388	17,7 %
Activités de support	<b>28,9 %</b>	<b>50,8</b>	<b>7,6</b>	<b>39,5</b>	<b>3,7</b>	<b>7 757 124</b>	<b>2 072 979</b>	<b>294 716</b>	<b>10 124 819</b>	<b>21,9 %</b>
Activités de gestion et de contrôle	<b>7,6 %</b>	<b>13,5</b>	<b>5,7</b>	<b>7,8</b>	<b>0,0</b>	<b>580 552</b>	<b>249 681</b>	<b>23 734</b>	<b>853 968</b>	<b>1,8 %</b>
Projets/Innovation	<b>3,4 %</b>	<b>6,1</b>	<b>0,9</b>	<b>5,1</b>	<b>0,0</b>	<b>568 888</b>	<b>244 665</b>	<b>23 257</b>	<b>836 810</b>	<b>1,8 %</b>
<b>Total général</b>	<b>100,0 %</b>	<b>176,0</b>	<b>30,0</b>	<b>126,0</b>	<b>20,0</b>	<b>30 197 532</b>	<b>6 823 349</b>	<b>9 175 265</b>	<b>46 196 147</b>	<b>100,0 %</b>

(\*) Exprimées en équivalents temps plein (ETP).

(\*\*) Chiffres arrondis.

(\*\*\*) Les services de traduction externe sont imputés en tant que coûts directs. Par conséquent, ils ne sont pas inclus dans les sous-activités.

## M. Description des sous-activités

SOUS-ACTIVITÉ	DÉSIGNATION DU PRODUIT
± 1 évaluations	Évaluation de la qualité des traductions effectuées par des traducteurs indépendants avant leur livraison aux clients.
Vérifications croisées	Vérification des traductions effectuées par les traducteurs internes avant leur livraison aux clients.
CVR	Fourniture de la version corrigée d'un produit livré aux clients à leur demande (service après-vente).
Contrôle rédactionnel	Révision d'une version d'un document dans la même langue source.
Contrôle ex post (EPQC)	Contrôles de qualité effectués sur les traductions déjà livrées aux clients.
Post-édition complète	Post-édition complète d'un texte contenant principalement des résultats issus de traductions automatiques neuronales afin d'obtenir un texte comparable à un texte obtenu par traduction humaine.
Gestion de IATE	Gestion de la base de données terminologique interactive pour l'Europe (IATE).
Coopération interinstitutionnelle, internationale et interservices	Participation à des groupes de travail interinstitutionnels, internationaux ou inter-agences, à des réunions, à des conférences, etc.
Gestion des technologies linguistiques	Suivi et gestion des outils de technologie linguistique.
Gestion de l'externalisation de la mise en page et du formatage de contenu	Gestion de l'externalisation des tâches de prétraitement et de post-traitement dans différents formats.
Post-édition légère	Contrôle rédactionnel, modification et correction du texte résultant de la traduction automatique lorsque le texte final n'est pas destiné à être publié, mais vise principalement à donner un aperçu général du contenu de l'original.
Prétraitement linguistique	Réalisation d'une analyse linguistique des demandes et fourniture de documents de référence.
Gestion des demandes de services linguistiques	Gestion de l'externalisation de toutes les demandes de services linguistiques envoyées par les clients.
Gestion des traductions automatiques	Gestion des activités relatives à la traduction automatique.
Modification	Modification d'un texte préalablement traduit par le Centre sur la base des modifications apportées par le client.
Activités de post-traitement	Traitement technique des services linguistiques après la phase de traduction et avant la livraison aux clients.
Contrôle de la qualité	Vérification des produits fournis par des contractants externes afin de vérifier qu'ils sont conformes aux attentes du Centre en matière de qualité.
Révision	Comparaison de la version traduite avec le document original afin de vérifier qu'elle est conforme aux attentes du Centre en matière de qualité.
Sous-titrage	Sous-titrage et traduction de matériel vidéo.
Activités techniques de prétraitement	Travaux de préparation impliquant le traitement des différentes demandes de services linguistiques envoyées par les clients.
Dépannage technique	Fourniture d'une assistance sur les questions liées aux technologies linguistiques.

SOUS-ACTIVITÉ	DÉSIGNATION DU PRODUIT
Activité terminologique	Organisation de la recherche terminologique (recherche, traduction, vérification, etc.).
Transcription	Conversion d'un fichier audio et/ou vidéo en un texte écrit de haute qualité au moyen de technologies de reconnaissance vocale.
Traduction	Restitution du sens de la langue source dans la langue cible afin de produire un texte exact.
Traductions externes (***)	Services linguistiques fournis par des indépendants.

## ANNEXE VII – ACCORDS DE NIVEAU DE SERVICE<sup>17</sup>

ACCORD DE NIVEAU DE SERVICE <sup>20</sup>	INFORMATIONS GÉNÉRALES						INCIDENCE FINANCIÈRE ET INCIDENCE SUR LES RH			
ANS EuroHPC	24 juin 2019	Environ 35 000 EUR/an	12 mois renouvelable	Entreprise commune pour le calcul à haute performance européen (EuroHPC)	Hébergement de matériel informatique dans le centre de données du CdT	<b>Montant</b>	CE	CP	CE	CP
							36 792,79 EUR		36 792,79 EUR	
						<b>Nombre d'AC</b>	s.o.		s.o.	
						<b>Nombre d'END</b>	s.o.		s.o.	
Accord avec le Parquet européen — Annexe IV	11 novembre 2020	1 051 000 EUR/an	12 mois renouvelable	Parquet européen	Fourniture d'un service sur mesure de traduction automatique	<b>Montant</b>	CE	CP	CE	CP
							1 051 000 EUR		1 051 000 EUR	
						<b>Nombre d'AC</b>	s.o.		s.o.	
						<b>Nombre d'END</b>	s.o.		s.o.	

<sup>20</sup> Le Centre a conclu avec ses 78 clients des accords relatifs à ses activités de base.

## **ANNEXE VIII – GESTION ENVIRONNEMENTALE**

### Actions et faits relatifs aux performances environnementales du Centre

Consommation d'énergie: la consommation d'énergie du Centre est réduite grâce à l'utilisation d'unités d'éclairage économes en énergie et de capteurs de mouvement. Des minuteries ont été installées dans les principaux tableaux électriques des locaux afin de permettre une gestion centralisée du temps au niveau de toutes les prises électriques. Concernant la gestion de l'énergie dans le centre de données, les utilisateurs ont la possibilité d'allumer et d'éteindre leur poste de travail à distance.

Séparation et recyclage des différents types de déchets: des bornes de tri et de recyclage des déchets ont été aménagées à plusieurs endroits dans les locaux, et les membres du personnel font activement usage de cette possibilité. Le Centre trie et recycle le papier, le verre, le plastique, les déchets organiques et les piles.

Certification en matière de gestion des déchets: le Centre a fait l'objet d'un audit en 2025, et aucune irrégularité n'a été constatée ou signalée par l'auditeur. Le certificat SuperDrecksKëscht – une initiative environnementale luxembourgeoise en matière de gestion des déchets – reconnaît les efforts environnementaux des institutions et des entreprises, et est resté valable en 2025.

Consommation de papier: en raison du flux de travail sans papier en place depuis 2019/2020, la quantité de papier utilisée au Centre s'élève actuellement à moins de 40 boîtes par an (2 500 feuilles par boîte). Une nouvelle baisse est peu probable et le Centre s'efforce de maintenir sa consommation de papier basse pour les années à venir.

Le Centre a progressivement supprimé les gobelets en plastique à usage unique dans les fontaines à eau, les remplaçant davantage par des gobelets en papier, et encourage le personnel à utiliser des gobelets à usage multiple ou des tasses.

Pertes de gaz réfrigérants: en ce qui concerne les appareils de climatisation et les réfrigérateurs, le Centre applique une maintenance préventive et aucune perte de réfrigérant n'a été signalée en 2025.

Mobilité professionnelle et déplacements domicile-travail: les transports publics au Luxembourg sont pratiques, ponctuels et gratuits. En mars 2022, le Centre a adopté la décision de la Commission C(2022) 1788 final du 24 mars 2022 relative au temps de travail et au travail hybride (CT/CA-016/2022/FR). Tous les départements ont adopté le travail hybride pour la majorité des membres du personnel, réduisant ainsi d'au moins 40 % la nécessité de se déplacer quotidiennement entre le domicile et le bureau.

Le nombre de missions est relativement faible et devrait rester stable dans les années à venir. La politique du Centre en matière de missions comprend une évaluation appropriée permettant de déterminer si une présence physique est nécessaire ou si une participation à distance par vidéoconférence est suffisante.

Voiture de fonction: le Centre dispose d'un seul véhicule, qui utilise la technologie hybride rechargeable et est principalement utilisé pour les déplacements de courte distance.

Faciliter l'utilisation des voitures électriques: un point de recharge électrique a été installé et mis à disposition en juillet 2022 par le propriétaire du bâtiment dans lequel se trouve le Centre. Le Centre encourage son personnel à utiliser des moyens de transport plus respectueux de l'environnement.

Formation et sensibilisation du personnel: la protection de l'environnement et les actions telles que la réduction de l'empreinte carbone du Centre, le recyclage et la gestion des déchets sont considérées comme importantes par le Centre. Lors de la formation d'entrée en service pour les nouveaux arrivants, la section «Infrastructure et sécurité» met clairement l'accent sur les actions et les objectifs du Centre en ce qui concerne la politique environnementale. Toutes les améliorations dans le domaine de la protection de l'environnement sont publiées sur l'intranet pour les utilisateurs internes et sur les plateformes de réseaux sociaux, ainsi que sur le site web du Centre pour les clients et autres parties concernées.

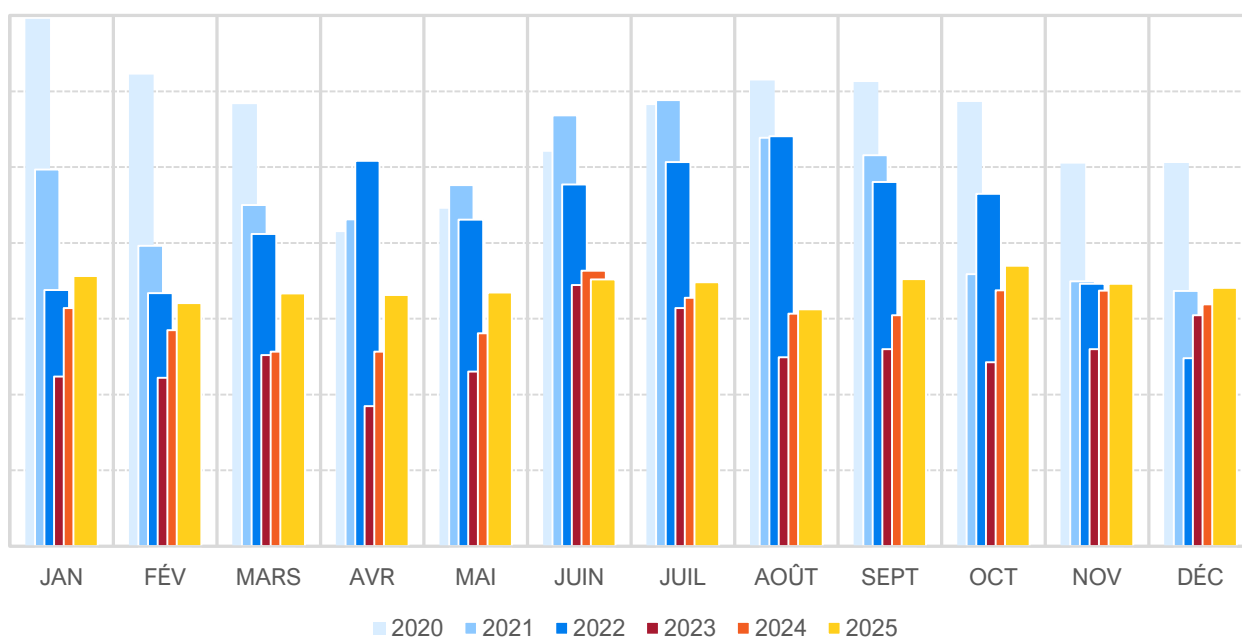
Marchés publics écologiques: le Centre a signé un contrat-cadre interinstitutionnel et achète maintenant de l'électricité verte.

Conformément au pacte vert pour l'Europe, et étant donné que le Centre reste attaché à améliorer constamment ses performances environnementales et qu'il respecte les principes généraux de l'EMAS et de la norme ISO 14001 dans ses pratiques quotidiennes, plusieurs mesures ont été prises pour réduire la consommation de gaz et d'électricité:

- arrêt des systèmes informatiques le dimanche;
- arrêt des systèmes informatiques pendant les congés de Noël et du Nouvel An;
- disponibilité quotidienne limitée des systèmes informatiques (les systèmes sont configurés pour s'allumer automatiquement à 7 h 00 et s'éteindre à 22 h 00);
- possibilité pour les utilisateurs d'allumer et d'éteindre leur poste de travail à distance (amélioration de la gestion de l'énergie du centre de données);
- des minuteries ont été installées dans les principaux tableaux électriques des locaux afin de permettre une gestion centralisée du temps au niveau de toutes les prises électriques.

Grâce aux actions et mesures mises en œuvre depuis 2023, le Centre a considérablement réduit sa consommation d'électricité et prévoit de maintenir des niveaux optimisés dans les années à venir, comme indiqué dans le graphique ci-dessous.

**Figure 7 Consommation d'électricité (kWh) - CdT (Technopolis)**



## ANNEXE IX – INDICATEURS ET PARAMÈTRES CLÉS

INTITULÉ DE L'INDICATEUR	OBJECTIF 2025	RÉSULTAT 2025		RÉSULTAT 2024	RÉSULTAT 2023
<b>GÉNÉRALITÉS</b>					
Livraison des services aux clients dans les délais	>99 %	96,86 %	▲	99,7 %	99,9 %
Contrôle de qualité des traductions	s.o.	50,73 %	■	55,93 %	s.o.
Taux de retour de CVR	s.o.	1,80 %	■	3,69 %	2,4 %
Variation du nombre total de pages facturées/prévisions initiales	0 %	-28,6 %	◆	-29,4 %	-18,3 %
Rapport marques de l'UE/nombre total de pages facturées (recettes)	<40 %	22,6 %	■	43,1 %	21,9 %
Budget – exécution des engagements	95 %	98,4 %	■	93,5 %	91,9 %
Rotation du personnel	7 %	4,9 %	■	5,3 %	10,2 %
Mise en œuvre du plan de formation	80 %	81,3 %	■	81,4 %	90,8 %
% de mise en œuvre du programme de travail 2025 du Centre	> 85%	89,17 %	■	89,7 %	91,4 %
(*) Légende des symboles:					
■ (point vert): objectif atteint conformément aux attentes.					
▲ (triangle orange): objectif atteint dans les limites.					
◆ (losange rouge): objectif non atteint ou inférieur aux attentes.					

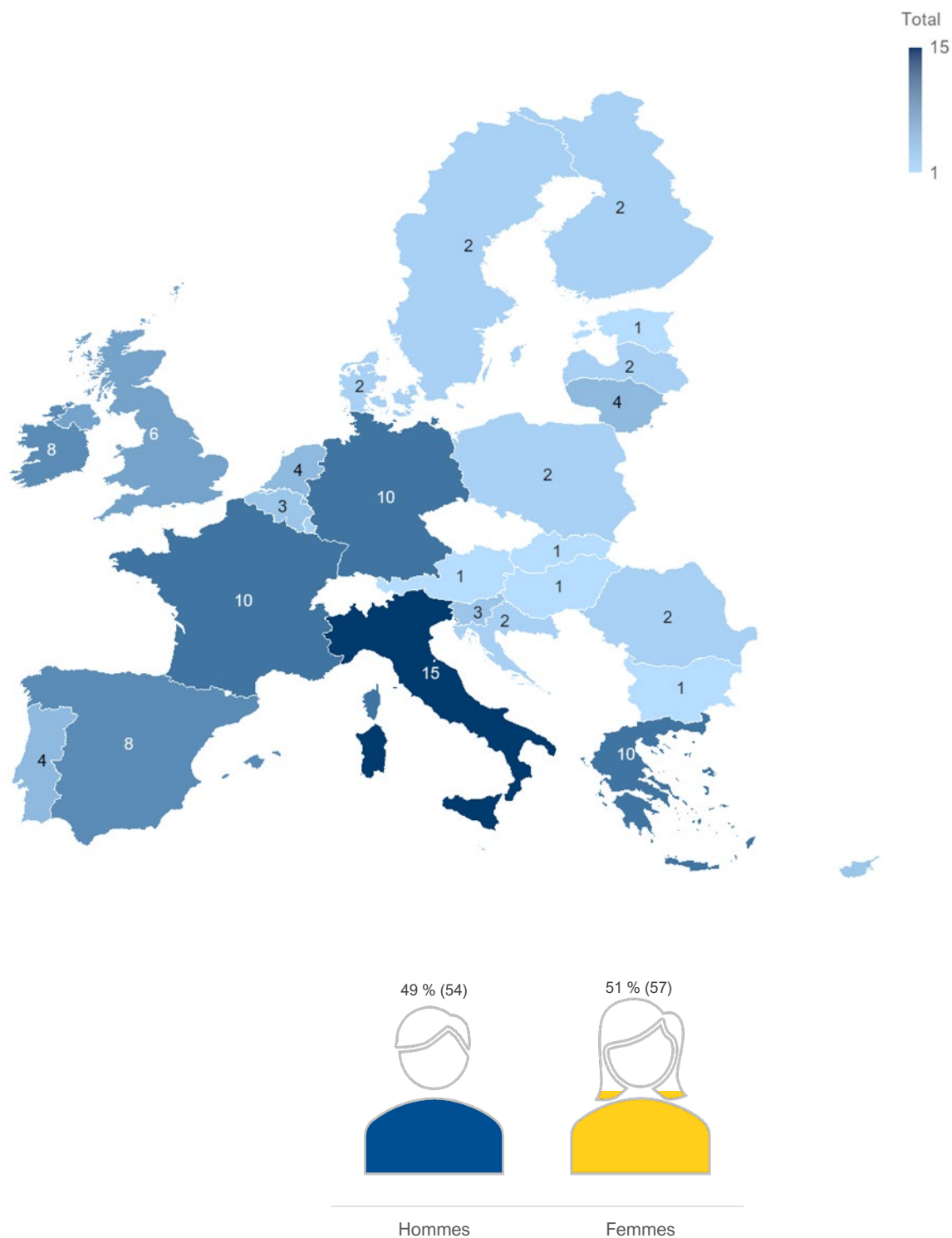
## ANNEXE X – LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Institution/organe/État membre	Appellation courante/abréviation	Membre titulaire	Suppléant
Commission européenne	Commission	Christos Ellinides (président)	Valeria Daro
Commission européenne	Commission	Valeria Daro	Marcus Angioni
Parlement européen	PE	Valter Mavrič	Véronique Rosenkranz
Conseil de l'Union européenne	Conseil	Katelijin Serlet	Andreea Ivanescu
Cour de justice de l'Union européenne	CJUE	Thierry Lefèvre	Jurga Haenel
Banque centrale européenne	BCE	Rossana Villani	
Cour des comptes européenne	CCE	Pilar Calvo Fuentes	Véronique Machicote
Comité économique et social européen	CESE	Luisa Celino	Päivi Seppänen
Comité européen des régions	CdR	Constantin Döring	Elena Bravo Casado
Banque européenne d'investissement	BEI	Thierry Fontenelle	David Verhofstadt
Médiateur européen	Médiateur	Alessandro Del Bon	Inga Jasmontaite
Agence européenne de contrôle des pêches	AACP	Marcel Dedic	Rieke Arndt
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne	FRA	Nicole Romain	Michail Beis
Agence de l'Union européenne pour le programme spatial	EUSPA	Patrick Hamilton	
Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité	ENISA	Andreas Mitrakas	
Agence européenne de défense	AED	Gianluca Serra	David Peers
Agence européenne des médicaments	EMA	Alexios Skarlatos	Monica Buch Garcia
Agence européenne des produits chimiques	ECHA	Shay O'Malley	John Wickham
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes	Frontex	Christos Georgiadis	Miguel Pereira
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail	EU-OSHA	Rory Harrington	Mónika Azaola
Agence européenne pour la sécurité maritime	AESM	Dominika Lempicka-Fichter	Steven Dunlop
Agence européenne pour l'environnement	AEE	Katja Rosenbohm	Gülcin Karadeniz
Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement	CINEA	Valeria Daro	
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture»	EACEA	Valeria Daro	
Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique	HaDEA	Valeria Daro	
Agence exécutive pour le Conseil européen de l'innovation et les PME	EISMEA	Valeria Daro	
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche	ERCEA	Valeria Daro	

Institution/organe/État membre	Appellation courante/abréviation	Membre titulaire	Suppléant
Agence exécutive européenne pour la recherche	AER	Valeria Daro	
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer	ERA	Anna Gigantino	Salvatore Ricotta
Autorité européenne de sécurité des aliments	EFSA	James Ramsay	Alessandra Fantini
Agence de l'Union européenne pour l'asile	EUAA	Anis Cassar	Stephen Rizzo
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies	ECDC	Finbarr Geaney	Valentina Lorenzini
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle	Cedefop	Bettina Brenner	Athina Georgiou
Centre satellitaire de l'Union européenne	CSUE		
Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs	CEPOL	Roeland Woldhuis	Maria Molina Sierra
Entreprise commune «Système ferroviaire européen»	EU-Rail	Giorgio Travaini	
Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale	Eurojust	Alice Fiser	
Fondation européenne pour la formation	ETF	Sofia Sakali	Cécile Beelaerts
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail	Eurofound	Mary McCaughey	Ann Marie Bohan
Institut européen d'innovation et de technologie	EIT		
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes	EIGE	Jane Shreckengost	
Agence de l'Union européenne sur les drogues	EUDA	Rosemary de Sousa	Marie-Christine Ashby
Office communautaire des variétés végétales	OCVV	Francesco Mattina	
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle	EUIPO	Dimitris Botis	Cayetana Borrego Cabezas
Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs	Europol	Dietrich Neumann	Mirela Mladenova
Parquet européen	Parquet européen	Selomey Yamadjako	Telemachos Telemachou
Belgique		Bernard Latour	Vincent Vandersmissen
Bulgarie			
République tchèque			
Danemark		Denise Schroeder	Nadja Schou Lauridsen
Allemagne		Tim Nover	Roland Schmieger
Estonie		Mari Peetris	
Irlande		Philip Grant	Cormac Smith
Grèce		Christos Karras	Petros Alexakos
Espagne		Alicia Cocero	Sergi Farré Salva

Institution/organe/État membre	Appellation courante/abréviation	Membre titulaire	Suppléant
France		Canan Yildiz	Enguerrand Bourgois
Croatie		Marija Kaluđer	Tatjana Pantić Mikulić
Italie		Daniele Gerbino	Damiano Rampini
Chypre		Natassa Avraamide s-Haratsi	Margarita Kyriakou
Lettonie		Inese Muhka	Arturs Krastiņš
Lituanie		Martyna Puodžiūtė	Justinas Linkevičius
Luxembourg		Jean Olinger	Nathalie Grignard
Hongrie		Endre Gáspár	
Malte			Donatienne Spiteri
Pays-Bas		Wolfram Metz	Teresa Morris-Drew
Autriche		Stefan Waizer	
Pologne		Kinga Drożdżal	
Portugal		Carlos Duarte	Filipa Cornélio da Silva
Roumanie		Ionela-Suzana Haralambie	
Slovénie		Boštjan Zupančič	Jana Zidar Forte
Slovaquie		Roman Suchý	
Finlande		Eeva Kaunismaa	
Suède		Marie Van Dorrestein	Åsa Malmberg

Figure 8: Ventilation des membres du conseil d'administration par genre et nationalité



## ANNEXE XI – LISTE DES CLIENTS

ACRONYME/NOM ABRÉGÉ	AGENCE/ORGANE/OFFICE/INSTITUTION
ABE	Autorité bancaire européenne
ACER	Agence de l'Union européenne pour la coopération des régulateurs de l'énergie
AEAPP	Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles
AECF	Agence européenne de contrôle des pêches
AED	Agence européenne de défense
AEE	Agence européenne pour l'environnement
AEMF	Autorité européenne des marchés financiers
AESA	Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne
AESM	Agence européenne pour la sécurité maritime
AET	Autorité européenne du travail
ALBC	ALBC – Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux
BCE	Banque centrale européenne
BEI	Banque européenne d'investissement
CBE EC	Entreprise commune «Une Europe fondée sur la bioéconomie circulaire»
CCE	Cour des comptes européenne
CdR	Comité européen des régions
CECC	Centre européen de compétences en matière de cybersécurité
Cedefop	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
CEPD	Contrôleur européen de la protection des données
CEPOL	Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)
CESE	Comité économique et social européen
CINEA	CINEA - Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement
CJUE	Cour de justice de l'Union européenne
Conseil	Conseil de l'Union européenne
CRU	Conseil de résolution unique
CSUE	Centre satellitaire de l'Union européenne
CVPO	Office communautaire des variétés végétales
DG EMPL	Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne
DG GROW	Direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME de la Commission européenne
DG JUST	Direction générale de la justice et des consommateurs de la Commission européenne
DGT	Direction générale de la traduction de la Commission européenne
EACEA	Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture
EC «Aviation propre»	Entreprise commune «Aviation propre»
EC «Chips»	Entreprise commune «Semi-conducteurs»

ACRONYME/NOM ABRÉGÉ	AGENCE/ORGANE/OFFICE/INSTITUTION
EC «EDCTP3 pour la santé mondiale»	Partenariat des pays européens et en développement sur les essais cliniques en faveur de la santé mondiale (Global Health EDCTP3):
EC «Hydrogène propre»	Entreprise commune «Hydrogène propre»
EC «Système ferroviaire européen»	Entreprise commune «Système ferroviaire européen»
EC EuroHPC	Entreprise commune pour le calcul à haute performance européen
EC IHI	Entreprise commune «Initiative en matière de santé innovante»
EC F4E	Entreprise commune européenne pour ITER et le développement de l'énergie de fusion
EC RSI	Entreprise commune «Réseaux et services intelligents»
EC SESAR 3	Entreprise commune «Recherche sur la gestion du trafic européen dans le ciel unique européen 3»
ECDC	Centre européen de prévention et de contrôle des maladies
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
EEL2	École européenne Luxembourg II
EFSA	Autorité européenne de sécurité des aliments
EIGE	Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes
EISMEA	Agence exécutive pour le Conseil européen de l'innovation et les PME
EIT	Institut européen d'innovation et de technologie
EMA	Agence européenne des médicaments
ENISA	Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité
EPPO	Parquet européen
ERA	Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer
ERCEA	Agence exécutive du Conseil européen de la recherche
ETF	Fondation européenne pour la formation
EUAA	Agence de l'Union européenne pour l'asile
EUDA Ancien EMCDDA	Observatoire européen des drogues et des toxicomanies
EUIPO	Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle
eu-LISA	Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice
EU-OSHA	Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail
Eurofound	Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
Eurojust	Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust)
Europol	Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs
EURSC	Bureau du Secrétaire général des écoles européennes
EUSPA	Agence de l'Union européenne pour le programme spatial
FRA	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne
Frontex	Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes
HaDEA	Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique

<b>ACRONYME/NOM ABRÉGÉ</b>	<b>AGENCE/ORGANE/OFFICE/INSTITUTION</b>
JRC	Centre commun de recherche
JUB	Juridiction unifiée du brevet
MAOC (N)	Centre d'opération et d'analyse maritime de lutte contre le trafic de drogue
Médiateur	Médiateur européen
MES	Mécanisme européen de stabilité
Office de l'ORECE	Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques
PE – DG COMM	Parlement européen – direction générale de la communication
PE – DG TRAD	Parlement européen – direction générale de la traduction
REA	Agence exécutive européenne pour la recherche

## ANNEXE XII – GLOSSAIRE

ABRÉVIATION	DESCRIPTION
ABAC	Système comptable de la Commission européenne
AC	Agents contractuels
AD	Administrateur
ANS	Accord de niveau de service
AO	Ordonnateur
AOD	Ordonnateur délégué
AOSD	Ordonnateur subdélégué
ARES	Système documentaire avancé
AST	Assistant
AST/SC	Personnel de secrétariat
B2B	Marchés électroniques interentreprises
BCMS	Système de gestion de la continuité des activités
BO	Rapports Business Objects
CA	Conseil d'administration
CCI	Cadre de contrôle interne
CdT	Centre de traduction des organes de l'Union européenne
CE	Commission européenne
CEPD	Contrôleur européen de la protection des données
CERT-UE	Équipe d'intervention en cas d'urgence informatique pour les institutions, organes et agences de l'Union européenne
CITI	Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation
CPA/EBA/GPA	Comptabilité par activités/Établissement du budget par activités/Gestion par activités
CRM	Gestion de la relation client
CVR	Demande de version corrigée
DG	Direction générale
DG RH	Direction générale des ressources humaines et de la sécurité de la Commission européenne
DGT	Direction générale de la traduction de la Commission européenne
DPD	Délégué à la protection des données
EC	Entreprise commune
eCdT	Système du Centre de traduction pour la gestion du flux de traduction
EMAS	Système de management environnemental et d'audit élaboré par la Commission européenne
END	Expert national détaché
EPQC	Contrôle de qualité ex post
EPSO	Office européen de sélection du personnel
ETP	Équivalent temps plein
eTra-Local	Mise en œuvre locale du service eTranslation
EUR	Euro (devise)
GF	Groupe de fonctions
GML	Grand modèle de langage

ABRÉVIATION	DESCRIPTION
IA	Intelligence artificielle
IATE	Terminologie interactive pour l'Europe
ICP	Indicateur clé de performance
IICB	Conseil interinstitutionnel de la cybersécurité
LIL	Niveau indépendant de la langue
LING	Département «Services linguistiques»
MEMT	Traduction automatique multimoteur
NICE	Moteurs neuronaux intégrés sur mesure
OMD	Département «Gestion des opérations»
ORMICC	Responsable de la gestion des risques et de la coordination du contrôle interne
PE	Parlement européen
PME	Petite et moyenne entreprise
PMO	Office de gestion et de liquidation des droits individuels, Commission européenne
RAAC	Rapport annuel d'activités consolidé
RAF	Rapport d'audit final
RH	Ressources humaines
RRC	Comité de reclassement
SAI	Service d'audit interne, Commission européenne
SARA	Système d'allocation d'activités et de ressources
SIAP	Plan stratégique d'audit interne
SME	Système de gestion de l'environnement
Structure d'audit interne (SAI)	Structures d'audit interne
Sysper	Système d'information couvrant le traitement des informations pour la gestion des ressources humaines par le Centre
TA	Traduction automatique
TAO	Traduction assistée par ordinateur
TPM	Module de projet terminologique
TQAAP	Plan d'action pour l'assurance qualité de la traduction
TRIS	Système d'information sur les règlements techniques
UAC	Contrôle de l'accès des utilisateurs
UE	Union européenne

# ANNEXE XIII - COMPTES DÉFINITIFS DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE POUR L'EXERCICE 2025

La présente publication du Centre de traduction des organes de l'Union européenne est disponible sur le site web de ce dernier: [Documentation | Centre de traduction des organes de l'Union européenne \(europa.eu\)](#)

